SOIRÉES

DE

S. M. CHARLES X.

PARIS. — INPRIMERIE DE P. BAUDOUIN,
RUE MIGNON, 2.

SOIRÉES

DE

S. M. CHARLES X,

Recueillies et mises en ordre

PAR M. LE DUC DE*,**

Auteur des SOIRÉES DE LOUIS XVIII.

Etienne-Léon de Lamothe-Langon

I.

Paris.

SPACHMANN, ÉDITEUR,

19, RUE-NEUVE-DES-PETITS-CHAMPS.

1836.

PRÉFACE

HISTORIQUE ET ANECDOTIQUE.

Nous avions bien avancé la publication des Mémoires de S. M. Louis XVIII, et l'accueil d'enthousiasme que les lecteurs prodiguaient à cette œuvre importante récompensait nos travaux, en ce qu'ils avaient de pénible, lorsque nous reçûmes sous enveloppe le billet suivant :

AU RÉDACTEUR DES MÉMOIRES DE LOUIS XVIII.

« *Monsieur,*

» *J'avais d'abord mal jugé le livre que vous* » *publiez. Je craignais que ce ne fût un pam-* » *phlet payé par* CEUX *d'aujourd'hui et un* » *moyen de déverser le poison de la calomnie* » *sur une famille qui veut toujours le bonheur* » *de la France. Grâce à Dieu, vos premiers*

» *volumes m'ont détrompé : je reconnais le*
» *feu roi dans l'œuvre qui porte son nom, et*
» *de ma part un tel témoignage a du poids.*
» *Vous réhabilitez ce grand monarque, cet*
» *homme supérieur qui seul, par la force de sa*
» *volonté ferme à défaut de génie, pouvait*
» *fermer l'abîme sur lequel la France marche*
» *depuis plus de quarante ans.*

» *Mais, monsieur, dans cette production si*
» *remarquable, je m'aperçois avec chagrin que*
» *toute justice n'est pas rendue au frère qui*
» *reste du feu roi : Charles X y est peint,*
» *sinon sous des couleurs défavorables, du*
» *moins de manière à le montrer l'ennemi des*
» *lumières et l'homme perdu dans les obscu-*
» *rités de l'ancien régime. Cela n'est point. Le*
» *roi comprend les exigences modernes ; il*
» *veut le bonheur de la nation française, et,*
» *dans ses divers exils comme sur le trône, il*
» *n'a jamais songé qu'à rendre ses peuples*
» *heureux.*

» *Ne seriez-vous pas affligé, monsieur, du*
» *tort que vous faites sans le vouloir peut-être*
» *à ce prince digne d'une meilleure destinée?*

» *Le répareriez-vous si le cas échéait! veuillez*
» *vous expliquer, s'il vous plait; et si votre*
» *réponse est conforme à ce que l'on espère*
» *de votre loyauté, il vous sera mis sous les*
» *yeux un manuscrit dont vous apprécierez le*
» *mérite.* »

Les formules ordinaires de politesse accompagnaient cette missive signée d'un nom respectable, une adresse était jointe; je me hâtai de m'en servir, et je répartis par la lettre qui suit.

« *Oui certes, monsieur, je ressentirais une*
» *douleur bien vive si j'avais malignement*
» *présenté sous des couleurs défavorables un*
» *prince, mon roi légitime, et que je respecte*
» *d'autant plus qu'il est malheureux; j'espère*
» *n'avoir pas commis cette faute, et peut-être*
» *à votre tour, monsieur, m'avez-vous jugé*
» *sévèrement. Si j'ai failli, c'est par inadver-*
» *tance et non de gaîté de cœur; en consé-*
» *quence je suis prêt à réparer un tort bien*
» *involontaire, soyez-en persuadé. Mon roi,*
» *trahi par la fortune et abandonné par ceux*

» *qu'il combla de biens, me retrouvera dans*
» *ses jours calamiteux. Si mon très faible*
» *concours peut lui être utile, vous pouvez*
» *m'ordonner en son nom ce qu'il veut que je*
» *fasse, et je l'exécuterai ponctuellement et*
» *sans retard.*

» *J'ai l'honneur d'être, etc.* »

Plusieurs mois s'écoulèrent, et celui qui m'avait écrit se renferma dans un silence pénible à mon cœur ; je ne crus pas devoir l'inviter à le rompre, j'attendis qu'il le fît de sa propre volonté.

Peu de jours après la publication des Soirées de Louis XVIII, on me remit un billet conçu en ces termes (je supprime quelques expressions par trop bienveillantes) :

« *Non, monsieur, vous n'êtes pas coupable;*
» *votre conduite en ces temps d'épreuve en a*
» *convaincu qui de droit; vous êtes revenu à*
» *lui à une époque où tant d'autres s'en sont*
» *éloignés; il est rare que ce soit vers le vaincu*

» *que l'on se retire; mais cependant la plaie*
» *ouverte par le fer de la lance d'Achille, ne*
» *put être fermée qu'à l'aide de cette arme*
» *terrible : c'est à vous à comprendre l'applica-*
» *tion de ce trait mythologique. Vous trouverez*
» *joints à cette missive des cahiers volumineux*
» *écrits sans prétention, ils disent la vérité,*
» *ils peignent un homme; ne vous embarrassez*
» *pas si celui qu'on y met en scène s'énonce à*
» *la première personne, c'est son droit : le*
» *vôtre que l'on vous concède est de faire sur*
» *ce manuscrit, un travail pareil à celui*
» *qui a valu tant de succès aux Mémoires*
» *de S. M. Louis XVIII. Ne leur imposez*
» *pourtant pas le même titre. On en souhaite*
» *un plus modeste, celui de Soirées, par*
» *exemple : il convient, il vous doit déjà du*
» *succès; je ne vais pas plus loin, à bon en-*
» *tendeur, salut. On vous laisse le soin de re-*
» *manier, de moderniser un style ployé à des*
» *formes anciennes; la seule chose qu'on vous*
» *enjoint, c'est de ne rien retrancher de ce*
» *qui exprime l'amour du roi pour la France,*
» *et de ne parler de ses ennemis qu'avec la*

» *modération qu'il s'est lui-même imposée.*

» *J'ai l'honneur d'être, monsieur, etc.* »

—

J'ai extrait des cahiers dont il est question dans cette lettre, LES SOIRÉES DE S. M. CHARLES X. On fait parler ce prince à la première personne, c'est afin de donner au récit plus d'aisance et de vivacité. Nul sans doute n'imaginera que le roi en est l'auteur complet ; on a recueilli ses souvenirs, ses confidences ; réuni ce que ses amis ont conté de plus saillant sur sa vie privée et politique. De ce travail consciencieux est éclos ce que nous offrons au public. C'est un ouvrage tout à part ; il ne porte point cette physionomie vulgaire, cette empreinte de commensalité qui malheureusement recouvre la plupart des écrits composés par ceux que l'on nomme faiseurs. Là chaque production présente quelque chose de commun, de gêné, de refroidi ; car c'est non l'œuvre d'un esprit supérieur, mais le travail pénible d'un misé-

rable manœuvre littéraire ; on est certain de retrouver les formules, les expressions de la société fréquentée par l'auteur. Ce n'est pas en général la plus relevée : là tout est resserré, faible, incertain, là on n'aperçoit pas ces traits fermes et chauds, ces vues élevées et généreuses qui naissaient sous la plume d'un homme indépendant et de position et de caractère ; on écrit pour vivre, c'est là le mot, et on prête aux personnages que l'on fait parler un langage qui certes leur est inconnu.

Il en est des livres modernes où l'on met en scène notre vieille cour, comme de nos acteurs actuels lorsqu'ils jouent l'ancien répertoire : où ont-ils vu les modèles qu'ils doivent copier? c'est dans les galeries du Palais-Royal, dans un magasin de nouveautés, c'est (et alors le bonheur est grand) dans la compagnie de la femme d'un avoué ou d'un marchand en gros que le nouveau Rossini devra chercher ses inspirations et prendre ses exemples; les y trouve-t-il conformes au passé, non sans doute. La grâce, le laisser-aller, les manières aisées, fières à la fois, les gestes libres, élégans, les mouvemens des

bras, de la tête, jusqu'au jeu du chapeau, du mouchoir, de la tabatière, tout manque, rien ne fait illusion, l'acteur en est pour sa peine, pour son étude maladroite, et rien en lui ne rappelle Baron, Molé, et notre cher Fleury.

Ceci se montre exactement dans cette littérature bourgeoise, où le mauvais ton et l'ignorance absolue des formes de la haute société éclatent à chaque instant; ce ne sont même pas les valets copiant leurs maîtres; que de fois j'ai rougi d'indignation aux propos, aux actes que le sot et pâle romancier prêtait aux hommes, aux femmes de la cour de Louis XIV et de ses successeurs; étaient-ce là les élégans Lauzun, Richelieu, Byron; les Sévigné, les Mailly, les Mirepoix, les Polignac, femmes charmantes, enchanteresses, rachetant, les unes par le gracieux du dehors, la perversité de l'âme, et les autres parant les vertus de l'énivrement de l'esprit, de la pureté du langage toujours harmonieux, toujours séduisant.

Pour qui vit ou a vécu dans la bonne compagnie avant que de chercher la retraite, il est à la fois triste et plaisant de lire ces

mœurs prétendues que l'on donne au public comme le tableau fidèle des usages du grand monde. Là, chaque femme de qualité est, de droit, de règle invariable, hypocrite, désordonnée dans sa vie intime, vendue nécessairement à la police, maîtresse de ses laquais, ivrognesse, incestueuse; rien ne manque de ce qui doit élever au-dessus d'elle la première fille perdue qu'on rencontrera. Le langage est à l'avenant, le langage pareil à celui des grisettes, des élèves en modes, sans que l'*homme de lettres* s'en doute, sans qu'il soupçonne une autre combinaison de mots, et de phrases.

Les marquis, les vicomtes étalent les beaux airs du quartier Saint-Jacques, des estaminets en réputation, de la grande chaumière, de Belleville, etc.; ils fument, jurent, parlent le chapeau sur l'oreille, ne le quittent point quand ils s'adressent aux femmes, et n'hésitent jamais à constater le certificat d'origine par la bassesse de la pensée et la saleté de l'expression.

Si on met un prêtre en scène, ce sera pour qu'il viole la vierge confiée à ses soins, pour qu'il ressuscite Tartufe, pour qu'il unisse la

scélératesse humaine au sacrilége divin : ne vous y trompez pas ; et dès que le nom de *monsieur l'abbé* frappe vos oreilles, pariez hardiment qu'il est cafard, fripon, menteur, escroc, c'est jouer à coup sûr ; car un prêtre de l'ancien régime pouvait-il être autre qu'un malhonnête homme ?

Tout roi est nécessairement un monstre d'orgueil, de luxure, de cruauté ; aucune belle ou brillante qualité ne le sauve du blâme qu'on déverse sur lui, c'est un marché fait : on flétrira François Ier ; on ne fera pas grâce à Henri IV ; Louis XIV rapetissé ne méritera plus le titre de grand ; Louis XVI, lui-même... Et comment se pourrait-il qu'il en fût autrement, lorsque c'est Robespierre et l'épouvantable Marat qui reçoivent les honneurs de l'apothéose ?

Elle est donc fausse sous ses divers aspects, cette littérature orgueilleuse, prétentieuse et débile, où l'ignorance se met à couvert sous le bouclier d'un amour-propre outré ; où l'on croit bien faire par cela seul que l'on fait ; où par un coup d'épée on répond à une critique ;

si bien que désormais le littérateur devra passer plus de temps au tir ou à la salle d'armes qu'en des études sérieuses et de conscience. Il y a d'autres soins non moins importans à prendre; savoir payer dans les journaux pour la partie ouverte à la bourse du public, et pour l'autre, profiter des concessions de l'amitié; ou faire soi-même l'article qui vous proclame hors de pair.

Avec de tels moyens on marche, on arrive parfois; Dieu veuille que l'on reste, c'est le but difficile et auquel on parvient rarement.

Lorsqu'un ouvrage est, à cette époque désordonnée, en dehors de ces exigences que je signale, lorsqu'il est écrit à la vieille manière, lorsqu'il ne s'appuie pas sur les amis, on lui rend peu de justice; c'est un parvenu, il n'y a pour lui que malveillance, et on le frappe d'un feu de file auquel il a grand peine à se soustraire. Ce n'est pas que plus tard le public ne revienne, qu'il ne casse en dernier ressort les arrêts rendus par les amis; mais en attendant le mal est fait et lui-même en demeure dupe.

J'ai cru ce préambule nécessaire à la publication des Soirées de S. M. Charles X ; il y a presque nécessité à se justifier de ne pas prêter à ce monarque les expressions de l'ère nouvelle, et à ne pas faire de lui un fashionable dans sa jeunesse, un doctrinaire dans sa maturité, et pis encore dans sa vieillesse. Ses souvenirs sont le tableau mouvant de toute sa vie ; il paraît que dans l'émigration il se délassait le soir à rappeler le passé, à se reporter aux jours de sa belle jeunesse, lorsque brillant de vivacité, d'amabilité et de grâce, il était à la fois le plus vénérable par la naissance, le mieux aimé des femmes ; car, où auraient-elles rencontré tournure supérieure, figure plus distinguée, plus noble cœur, et ces qualités éclatantes qui brillent au dehors sans exclure celles modestes qui font l'attrait de l'intimité. C'est donc pendant ces heures d'épanchement qu'une mémoire indiscrète a retenu, a écrit les anecdoctes qui composeront cet ouvrage que l'éditeur publie sous la protection d'un nom auguste.

Monsieur le comte d'Artois, troisième fils

de monseigneur le dauphin, fils unique de S. M. Louis XV, naquit à Versailles le 9 octobre 1757; sa mère, princesse de Saxe, était une de ces femmes supérieures que le ciel ne fait que montrer à la terre afin d'éterniser les regrets éternels de celle-ci à la vue de tant de vertus qui sont passées si rapidement. Digne de son époux, madame la dauphine, en montant avec lui sur le trône, aurait assuré le bonheur de sa famille, de la France, et nous eût préservés de tant de calamités dont nous n'osons entrevoir le terme.

Monseigneur le dauphin, Louis de France, s'était uni en première noce avec une infante d'Espagne. Une mort prompte frappa cette princesse, et en 1747, il épousa Marie Josèphe, princesse de Saxe, âgée de seize ans. Là il rencontra tout ce qui assure la paix de la vie intérieure, et sa femme couronna ces qualités par la fécondité, si précieuse à la tranquillité des états. A la mort de ce couple si bien fait pour s'entendre, trois princes et deux princesses restèrent pour les aimer et les

pleurer *. Le duc de Berry, devenu l'infortuné Louis XVI, monseigneur le comte de Provence, plus connu d'abord sous le titre de Monsieur, puis de Louis XVIII ; enfin, monseigneur le comte d'Artois, Monsieur à son tour, et roi sous le nom de S. M. Charles X. Ainsi les trois frères devaient, tour à tour, porter cette couronne, dont les rayons n'étaient pas sans mélange de nuages ; qui tomba successivement de leurs trois têtes, et que Louis XVIII eut seul le bonheur de ressaisir après l'avoir perdue comme ses frères ; parallèle funeste avec cette race des Stuarts, si malheureuse, si persécutée, trahie par ses

* Les deux princesses étaient Madame Marie-Adélaïde-Clotilde-Xavière de France, née à Versailles le 23 septembre 1759, mariée le 27 août 1775 à Charles-Emmanuel, prince de Piémont, devenu roi de Sardaigne, après la mort de son père, le 15 octobre 1796. Madame Clotilde, modèle de vertus, et sur le point d'être canonisée, termina ses jours en 1802.

S. A. R. Elisabeth-Marie-Philippine-Hélène, née à Versailles le 3 mai 1774, ne se maria pas. Autre sainte, elle périt de la main du bourreau le 10 mai 1794.

parens les plus proches, et qui s'éteignit dans l'exil pour avoir trop compté sur la foi des promesses, la fidélité de ceux de leur sang, et pour avoir préféré la religion aux grandeurs humaines.

Les Bourbons de nos jours ont passé par les mêmes épreuves, ils ont connu les mêmes trahisons. Leur cœur, exempt de méfiance, a succombé victime de la franchise; ils régneraient encore s'ils avaient su se méfier des paroles dorées et des plus hauts comédiens de quinze ans.

Monseigneur le comte d'Artois, élevé comme ses frères, eut la même gouvernante, madame la princesse ou comtesse de Marsan, le même gouverneur, monseigneur le duc de la Vauguyon, le même précepteur monseigneur de Coetlosquet, évêque de Limoges. Madame de Marsan, née Rohan, possédait avec un esprit supérieur et ferme, cette générosité qui en double la valeur; haute par les sentimens, et peut-être hautaine par les manières, elle était parvenue à conquérir les respects de la cour, à faire compter les ministres avec elle, à

imposer aux favorites, et à posséder l'estime du roi *.

Certes, qui mieux qu'elle aurait inspiré à ses augustes élèves des sentimens dignes de leur position ; qui leur aurait mieux appris ce qu'ils devaient à eux, aux autres, et ces maximes importantes qui règlent la vie des princes en les plaçant à la tête des nations? Madame de Marsan savait allier la douceur à la sévérité indulgente lorsqu'elle le pouvait, et quand le pardon mal appliqué ne tirait pas à conséquence ; elle punissait rigoureusement, le cas

* Marie-Louise de Rohan-Soubise, née le 7 janvier 1720, épousa le 15 juin 1736 le prince Charles de Lorraine, fils aîné du prince de Poix, et appelé le comte de Marsan ; il mourut sans postérité.

La comtesse de Marsan fut nommée gouvernante des enfans de France, surintendante de leur éducation, le 4 janvier 1764. Elle céda sa charge importante à la princesse de Guéméné, sa parente. Elle voulut la reprendre lors de la banqueroute du prince Guéméné; mais elle dut la céder à la faveur de madame de Polignac. Elle émigra et mourut dans les premières années du dix-neuvième siècle.

échéant, et avec les formes du temps. Il faut le dire, les futurs rois de France furent fouettés quelquefois par l'ordre de leur superbe gouvernante. C'était, il est vrai, avec tout le respect possible, avec l'assistance des grands officiers de la maison ; mais enfin, la chose n'en avait pas moins lieu, et la flatterie à cette époque ne descendait pas aussi bas que de nos jours, où elle déifie les princes, même dans le berceau.

Il résulta de la conduite de madame de Marsan et de la direction réelle imprimée à cette première éducation d'enfance, car à sept ans révolus on passait des mains des femmes sous la surveillance des hommes, que les trois princes conservèrent pour leur gouvernante une tendresse mêlée de vénération et d'une sorte de crainte qui les accompagna tant que cette dame vécut : elle jouissait dans leur intérieur d'un crédit dont elle n'abusa pas, d'une influence cachée et d'autant plus puissante, qu'on la soupçonnait moins. Ce fut par elle que le prince Louis de Rohan *, bien que détesté

* Louis-Réné-Édouard de Rohan, fils du prince

par Marie-Antoinette, acheva de compléter sa carrière d'honneur et de fortune, carrière dont il aurait pu jouir en paix si son caractère ne s'y était opposé. Madame de Marsan, tant qu'elle vécut, sauva les Rohans de leurs propres fautes, et Versailles reconnut tout ce qu'elle pouvait, aux égards que la famille royale ne cessa d'avoir pour elle.

Le duc de la Vauguyon *, ami du dauphin,

Mériadec de Rohan, naquit le 25 septembre 1734; abbé de la Chaise-Dieu en 1755, évêque de Canope, chanoine de Strasbourg, puis dans la même église coadjuteur du prince évêque son oncle; il fut nommé ambassadeur à Vienne, à la place du baron de Breteuil, en 1771; rappelé sur la demande de Marie-Thérèse, à qui il déplaisait, il fut nommé par le crédit de sa famille grand-aumônier de France, abbé de Saint-Waast, proviseur de Sorbonne, cardinal. Impliqué dans la fameuse affaire du collier, il fut renfermé à la Bastille le 15 août 1785; il en sortit par jugement le 31 août 1786. Le roi lui demanda la démission de ses charges et de l'ordre du Saint-Esprit, et l'exila à la Chaise-Dieu, plus tard à Marmoutier. Le prince émigra, se démit de son évêché en 1801 et mourut à Ettenheim le 16 février 1803.

* Antoine-Paul-Jacques de Quélen, duc de la Vau-

homme tout ensemble de vertus et de faiblesse, chrétien et courtisan, sévère pour lui, relâché pour les autres, vivant en homme pieux, ne donnant aucun scandale, et n'osant néanmoins se refuser à paraître chez les maîtresses de Louis XV, prêchant dès lors plus de conduite que d'exemple; mais au fond, noble de cœur, désintéressé, charitable, instruit, rempli de bonnes intentions, tendant à rendre ses élèves dignes de la nation à laquelle ils pourraient commander, il apporta à les instruire tout le soin dont il était capable, fit ce qu'il put pour accomplir leur éducation; mais comme il manquait de cette force nécessaire à l'accomplissement entier d'une aussi vaste tâche, il ne vit pas le mal qui se faisait en arrière, mit trop de confiance dans les su-

guyon, né à Tonneins en 1706, fut promu au grade de brigadier en 1743, contribua au gain de la bataille de Fontenoy, ce qui lui valut le grade de maréchal-de-camp, lieutenant-général en 1748, chevalier commandeur des ordres du roi en 1753; il fut nommé gouverneur des petits-fils de Louis XV. Il mourut à Versailles en 1772.

balternes chargés de l'éducation, et ne s'aperçut pas que ses intentions étaient mal secondées. Il en advint que monseigneur le duc de Berry ne fit pas tout ce qu'il aurait pu faire, que monseigneur le comte de Provence ne fit que ce qu'il voulut faire, et que monseigneur le comte d'Artois ne fit presque rien en commençant.

Ce dernier prince manifestait d'heureuses dispositions : apte à tout genre de travail, secondé merveilleusement par son imagination ardente, il embrassait d'un seul regard la matière quelque ardue qu'elle fût ; il n'aurait fallu que conduire, que jalonner cet esprit si bien ouvert ; mais non, par un effet contraire, et pour qu'il ne fût pas un embarras au futur roi son frère, on le lia des langes de son enfance, on perdit sa jeunesse dans de vaines futilités ; et lorsque tout à coup le destin l'eut mis aux prises avec les événemens, il se trouva n'avoir pour combattre d'autres ressources que celles provenant de sa bonne volonté.

Peut-être que tout encore aurait pu se ré-

parer, si, à la place de l'ancien évêque de Limoges, il se fût rencontré là un autre Fénélon, une de ces âmes fortes et sensibles qui aiment la vertu pour elle-même, et dont le caractère complet demeure supérieur aux instigations des passions vaines; mais non: M. de Coetlosquet, * pieux, doux, charitable, excellent prêtre, homme du monde, avenant; ne possédait aucune des qualités nécessaires à sa place. On cherchait le savant, le précepteur des princes, le littérateur profond, et néanmoins déguisant sous les fleurs d'une rhétorique légère la science d'un long travail; au lieu de le trouver, on rencontrait faiblesse, irrésolution, frayeur de déplaire, besoin de

* Jean-Gilles de Coetlosquet, né à Saint-Pol-de-Léon le 15 septembre 1700, vint à Paris en 1718. Prieur de Sorbonne pendant onze ans, puis vicaire général de Tulle et de Bourges, il fut nommé évêque de Limoges en 1739, se démit de son évêché en 1758; ayant été nommé précepteur du duc de Bourgogne, précepteur des petits-fils de Louis XV, il fut reçu à l'Académie le 9 avril 1761, se retira en 1774 à l'abbaye de Saint-Victor où il mourut le 21 mars 1784.

contenter le premier venu; avec lui tout était bien, il ne reprenait personne, ni les princes ni les serviteurs: qui ne travaillait pas était excusé, qui se mettait à l'ouvrage n'obtenait aucun de ces éloges qui font tant de plaisir en inspirant l'émulation. On ne se doutait pas qu'il y eût là un précepteur, un surveillant: c'était un commensal agréable, que tout le monde aimait, puisqu'il n'offensait, ne blessait, ne nuisait à personne. Avec lui on n'éprouvait ni terreur ni repentir ni remords; enfin, à force de se tenir à l'écart, il laissait régner le premier venu, et des inférieurs prenaient sur les princes une influence que madame de Marsan n'aurait pas soufferte.

Ni le duc de la Vauguyon, ni l'ancien évêque de Limoges ne comprirent la grandeur de la responsabilité qui leur était confiée; il en résulta que M. le Dauphin se montra dur, brusque, maussade, timide, effaré, qu'il fuyait la bonne compagnie, qu'il ne savait y paraître que pour donner aux hommes des coups de boutoir, que pour être dépourvu de galan-

terie envers les dames; il s'échappait lorsqu'elles l'approchaient: il ne se montrait à son aise que chez ses tantes, (les princesses filles de Louis XV,*) et cela parce qu'elles croyaient faire merveille en lui disant : *Allons, Berry, crie, casse, brise tout, amuse-toi, nulle ne te querellera ni ne te mettra en pénitence.* **

M. le comte de Provence,*** naturellement

* Les filles de Louis XV furent :

Louise-Élisabeth, née à Versailles le 14 août 1727, mariée à don Philippe, duc de Parme, morte en 1759.

Anne-Henriette, née à Versailles le 14 août 1727, morte en 1752.

Marie-Adélaïde, née à Versailles le 23 mars 1732, quitta la France en 1791, se retira à Rome, puis à Trieste, où elle mourut en décembre 1799.

Marie-Louise-Thérèse-Victoire, née à Versailles le 11 mai 1733, suivit sa sœur, madame Adélaïde, à Trieste, où elle mourut le 8 juin 1799.

Sophie-Philippine-Élisabeth-Justine, née à Versailles le 27 juillet 1734.

Louise-Marie, née à Versailles le 15 juillet 1737, prit le voile chez les Carmélites de Saint-Denis en 1771, et y mourut en 1787.

** Mémoires de madame Campan, t. I.

*** Louis-Stanislas-Xavier de France, comte de

réservé, froid, circonspect, cachant beaucoup d'esprit et surtout de malice, sous des dehors sévères, composés, sententieux, solennels; s'accoutuma à vivre en arrière, dans un isolement entier, à cacher sa passion de l'étude, à laisser croire à sa frivolité. On ne reconnut pas alors cette sagesse prématurée, cette perspicacité qui, lui permettant de lire si loin dans l'avenir, le rendit supérieur à sa mauvaise fortune, lorsque l'heure du malheur sonna. Monsieur eut peu d'amis, parce que, connaissant les hommes, il dédaigna d'en avoir. Se

Provence, né à Versailles le 17 novembre 1755, fils de Louis de France, dauphin, et de Marie-Josèphe de Saxe, grand maître des ordres de Saint-Antoine et de Notre-Dame du Mont-Carmel; il se maria le 14 mai 1771 à Marie-Joséphine-Louise de Savoie, présida le premier bureau des notables, puis émigra à Coblentz, se déclara lui-même roi de France sous le nom de Louis XVIII, le 8 juin 1795, à la mort de son neveu Louis XVII. Rappelé sur le trône de ses pères, il débarqua à Calais le 24 avril 1814, après vingt-trois ans d'exil; quitta de nouveau la France en mars 1815, y rentra le 17 juillet 1815, et mourut à Paris le 16 septembre 1824.

sentant propre à aider le roi son frère dans le gouvernement du royaume, il fut profondément affligé de voir des femmes ou des vieillards futiles le pousser à l'écart, et conduire l'état à sa perte, au bruit des instrumens et aux refrains des couplets grivois. Il résulta de ce fait que Monsieur s'isola, qu'il abandonna la cour à sa pente désordonnée; que si, parfois, il tenta de la secourir, ses démarches prêtèrent à de sinistres interprétations : on lui fit un crime de ses bonnes pensées, de ce qu'il essayait dans un but louable; la calomnie le poursuivit dans les splendeurs de sa jeunesse, dans les vicissitudes de sa maturité, et nous l'avons vu ne pas l'abandonner dans les grands actes de sa décrépitude.

Restait le comte d'Artois qui, libre de ne rien faire, fit peu, ai-je dit; non qu'au total il se jetât dans un océan de plaisirs; on le vit, au milieu des séductions auxquelles on livra son adolescence, protéger les arts, les belles-lettres, les savans; faire imprimer à ses frais une partie de nos classiques, répandre ses libéralités sur les littérateurs, les érudits, les artistes; il

achetait, commandait sans cesse des tableaux, des sculptures, des objets d'art et de goût; il cherchait à faire le bien d'une manière profitable à la France; et même jusques aux fantaisies qu'on lui reproche, celle des chevaux, par exemple, procura au royaume les premières races qui luttèrent dans nos haras avec tant de succès contre celles d'Espagne et d'Angleterre; les manufactures de soieries de Lyon, les bijouteries de Paris augmentèrent d'éclat et de développement sous le patronage éclairé du prince.

Que de larmes il sécha dans le secret de la bienfaisance! avec quelle facilité on arrivait à lui lorsqu'il s'agissait d'en obtenir un don! M. de Luigny, l'un de ses premiers valets de chambre, racontait au marquis de Badens de qui je tiens le fait, que M. le comte d'Artois, malade un jour, défendit qu'on laissât parvenir à lui qui que ce fût. Les gens chargés de tenir la main à l'exécution de cette volonté, se préparaient à remplir leur fonction, quand son Altesse royale, rappelant son premier valet de chambre :

« Luigny, dit-il, tout cela est bien pour me défendre des importuns; mais si c'était des pauvres honteux ou le curé de la paroisse qui prêche tant pour eux, je veux les voir; je te gronderais de m'avoir désobéi, mais ce sera pour la galerie; car je t'en voudrais de repousser des malheureux que je peux secourir..... Puis il ajouta : Faire le bien, guérit de la migraine.

Ce mot est charmant, et certes combien de fois monseigneur le comte d'Artois a appliqué ce remède à ses diverses maladies !

A la mort de Louis XV, son Altesse royale était dans sa dix-septième année, très aimée de son aïeul, qui ne voyait pas en lui comme dans le duc de Berry le sévère censeur de ses faiblesses. La sorte de faveur royale dont il était l'objet, le rendait important à Versailles; on le comblait de flatteries, d'encensement, d'enivrement, on excusait ses fautes, on préconisait ses faiblesses. Adolescent, livré aux fougues d'un caractère voluptueux, il n'avait aucun ami, aucun parent qui pût le défendre contre son âge; que dis-je, il y en eut un qui,

par un calcul abominable, essaya de le perdre, et qui, perfide consommé, l'aurait conduit à la mort par un chemin de fleurs.

La cour de Louis XV ne présentait pas ces caractères énergiques qui soutiennent leur siècle; un seul existait à l'écart et dans l'exil, M. de Machault *, vieillard austère, impassible, animé d'un véritable amour du monarque et de la monarchie, sorte de Romain transplanté à une époque futile et libertine, brûlant du désir de relever les finances en empruntant au clergé son superflu; ami de la

* Jean-Baptiste-Machault d'Arnouville, d'une famille ancienne, fils de Charles de Machault, président du grand conseil, naquit le 13 décembre 1701; maître des requêtes en 1738, intendant du Hainaut en 1743, contrôleur général des finances en décembre 1745, grand trésorier des ordres du roi le 16 novembre 1747, ministre d'État en 1749, garde-des-sceaux le 9 décembre 1750, exilé à Arnouville en 1757, et destitué par les intrigues de madame de Pompadour, à l'éloignement de laquelle il avait contribué après l'attentat de Damiens, s'établit en 1792 à Rouen; mis en prison aux Madelonettes en 1794, il y mourut le 12 juillet de la même année à l'âge de quatre-vingt-treize ans.

magistrature sans être son complaisant ni son esclave, espérant trouver dans la noblesse le concours dont il aurait besoin le moment venu ; attendait à l'écart cette heure de délivrance pour lui, pour le royaume, heure qui sonnerait à la mort du roi régnant.

M. de Machault, depuis longues années, entretenait avec madame Victoire, seconde fille de Louis XV, un commerce secret tout d'estime et d'affection. Son Altesse royale madame Victoire, femme supérieure, âme fortement trempée, possédait en partie la confiance du Dauphin son neveu ; aussi espérait-elle qu'au moment de prendre le sceptre il la prierait de désigner l'homme d'état capable de lui aider à en supporter le poids ; ce serait alors M. de Machault qu'elle présenterait ; et certes ce choix n'eût pu être plus heureux : la Providence en décida autrement.

Madame Adélaïde jouait très bien du violon ; elle aimait les chansons satyriques et gaillardes. Un autre ministre disgracié du roi son père, M. le comte de Maurepas, avait les mêmes goûts ; éloigné de Versailles depuis

trente ans, il employa ces longues veilles à recueillir un volumineux sottisier manuscrit. Au lieu de méditer sur les grands intérêts des peuples, il ne s'attachait qu'aux épigrammes, aux contes gais, aux frivolités en tous genres; étrange diplomate, singulier tuteur à donner à un roi et à une nation frivole; étourdi, léger, sans tenue, sans consistance, plus fier, plus satisfait d'une plaisanterie piquante que d'un acte de génie ou de vigueur, il endormit Louis XVI sur le bord du précipice, vit de loin le lever de la révolution, la prépara par son étourderie, son insouciance, par la fatale assistance qu'il donna aux Américains révoltés; ennemi de la vertu unie à la science, on le vit cabaler contre Turgot, contre Malesherbes; et sans vouloir comparer Necker à ces habiles ministres, son mérite déplut pareillement au comte de Maurepas qui ne fut satisfait que lorsqu'il l'eut chassé une première fois.

Pour le malheur éternel de la France, à l'instant de la mort de Louis XVI, le favori de madame Adélaïde l'emporta sur celui de madame Victoire; M. de Maurepas

préféré à M. de Machault, devint le directeur de la machine, et tout fut perdu*. Certes, ce ne serait pas lui qui aurait aidé monseigneur le comte d'Artois à sortir de la route où de vils complaisans cherchaient à l'égarer davantage. Incapable de donner au prince un bon avis, il fut heureux, lui-même, de ce que le prince ne le lui demandait pas; il bénit le ciel de la forme que prenait ce noble caractère, puisqu'il ne le tourmenterait pas. Aussi s'appliqua-t-il à le maintenir dans cette funeste voie, tandis que d'un œil inquiet et soucieux, il suivait les gestes de Monsieur, comte de Provence; c'est qu'il aurait voulu voir aussi celui-là se livrer aux plaisirs de son âge et ne pas se tourmenter de l'avenir.

* Jean-Frédéric Phélippeaux, comte de Maurepas, né en 1701, secrétaire d'état à quatorze ans, ministre en exercice en 1725, et à la même année membre de l'académie des sciences; disgrâcié en novembre 1749 pour un couplet injurieux adressé à madame de Pompadour, et exilé d'abord à Bourges puis à Pontchartrain; nommé premier ministre par Louis XVI, en 1774; il mourut en 1781.

Le duc de Chartres, né en 1747, ayant dix ans de plus que S. A. R. monseigneur le comte d'Artois, fut celui qui s'occupa de la jeunesse de ce prince, et qui aspira à devenir son mentor. Son Altesse royale, dont la confiance était sans bornes, et qui jugeait des autres par la candeur de son âme, accueillit avec joie les prévenances de son parent; bientôt une liaison intime s'établit entre eux, et les petites maisons du duc de Chartres les reçurent dans ces parties galantes et secrètes dont nous ne soulèverons pas le voile qui les doit couvrir.*

* Louis-Philippe-Joseph d'Orléans, fils de Louis-Philippe, duc d'Orléans, et de la princesse de Lamballe, né à Saint-Cloud en 1747, reçut le nom de duc de Chartres, et fut marié en 1769 à la fille unique du duc de Penthièvre; nommé lieutenant-général des armées navales en 1777, prit le titre de duc d'Orléans à la mort de son père en 1785, présida le troisième bureau de la seconde assemblée des notables, puis fut élu député aux états-généraux par la noblesse du bailliage de Crespy-en-Valois et se rendit ensuite à l'armée du Nord, prit le nom de Louis-Philippe-Joseph-Egalité, vota la mort de Louis XVI, fut arrêté au Palais-

Il y avait une telle insouciance parmi les fidèles de la famille royale, que ni le comte de Maurepas, ni les officiers de la maison de monseigneur le comte d'Artois, ne devinèrent où tendait ce nouvel et sinistre ami. La mort du prince de Lamballe passait inaperçue, et pourtant elle aurait dû donner l'éveil.*

Ce fut la reine, ce fut cette admirable princesse, si mal connue, tant calomniée, qui, portant un regard scrutateur sur cette intrigue, comprit où aboutirait cette douce liaison. Les années s'écoulaient, et la couche du roi était infertile, ainsi que celle de MONSIEUR. Tout l'espoir de la France reposait donc sur

Royal le 4 avril 1793 et emprisonné d'abord à l'Abbaye, puis à Marseille; mis en jugement quelques mois après, il fut condamné à mort par le tribunal révolutionnaire et décapité sur la place de la Révolution le 6 novembre 1793.

* Louis-Alexandre-Joseph-Stanilas de Bourbon, prince de Lamballe, né le 6 septembre 1747, se maria le 17 janvier 1767 à Marie-Thérèse-Louise de Carignan, et mourut des suites de ses débauches auxquelles il était excité par le duc de Chartres, le 6 mai 1768.

monseigneur le comte d'Artois ; c'était de lui, selon toute apparence, que sortirait la nouvelle tige de lis destinée à faire refleurir la couronne de saint Louis. Or, la branche aînée se perpétuant dans ce noble rejeton, toute pensée d'avenir était ravie à la branche collatérale ; et celle-là, depuis qu'elle se continuait dans le duc de Chartres, ne rêvait plus que le trône et cherchait les moyens d'y parvenir.

Il y a toujours des chances nombreuses et défavorables dans les moyens violens. Cent conspirations échouent avant qu'une réussisse. On expose d'ailleurs, rang, fortune, vie, et le prince tenait à ses richesses beaucoup plus qu'à son honneur ; il était donc plus simple, bien plus commode, d'user de ruses, de détours ténébreux, d'avancer au moyen de voies tortueuses et souterraines. La meilleure, sans doute, serait de briser la succession dans la ligne directe, en énervant le seul prince qui paraissait devoir obtenir des enfans, en le rendant incapable, à force de débauches, de maladies honteuses et empoisonnées, d'exaucer les vœux du royaume.

Déjà, et dans le prince de Lamballe cette ruse coupable avait réussi : un prince naïf, confiant, parce qu'il n'avait ni scélératesse dans la tête, ni méchante pensée dans le cœur, ne verrait pas le piége et s'y laisserait prendre volontairement.

La trame ourdie ainsi avec une habileté peu commune, était sur le point de réussir, lorsque la Providence, qui déjà avait ses vues pour l'avenir de monseigneur le comte d'Artois qu'elle réservait en sauveur de la France dans sa postérité, dessilla les yeux de la reine, lui montra le complot, les ramifications et son but. La reine, que la malice accusait de jalouser le bonheur du comte d'Artois, montra dans cette circonstance la supériorité de son âme généreuse. Au lieu de se réjouir du coup qui frapperait sa belle-sœur et son beau-frère, elle s'empressa d'aller au roi, de lui faire part de ce qui se passait, afin qu'en vertu de sa toute puissance il y mît ordre.

Le lieutenant de police, consulté alors comme il aurait dû l'être plutôt, donna des renseignemens positifs et affreux ; ils existaient

encore au commencement de la révolution; et lorsque le duc d'Orléans fut, après le 6 octobre 1789, traduit par devant la justice du Châtelet, on voulut se servir de ces documens en preuve de l'ancienneté de sa conspiration, on ne les trouva plus, ils étaient disparus à la faveur des premiers désordres (ceux qui avaient accompagné la prise de la Bastille). L'hôtel du lieutenant de police ayant été momentanément abandonné, les sicaires du duc profitèrent de la circonstance, et, y pénétrant, en enlevèrent tout ce qui compromettait leur maître. Dès lors disparurent des pièces importantes qui l'auraient montré sous son vrai jour. Nous nous rappelons d'avoir entendu raconter ce fait par M. de Baretin, garde des sceaux et chancelier honoraire de France, magistrat rempli de probité, tout formé à la vieille école de magistrature et incapable d'en imposer à qui que ce soit*.

* Charles-Louis-François-de-Paule de Barentin, naquit en 1738; reçu conseiller en 1757, puis avocat-général au parlement de Paris en 1764; il remplaça Malhesherbes dans la présidence de la cour des aides

La séparation de monseigneur le comte d'Artois avec Monseigneur le duc de Chartres, eut lieu brusquement: elle fut toute désagréable à ce dernier, qui en éprouva un vif désir de vengeance contre la reine à laquelle, avec raison, il attribua l'affront qui lui était fait. Il y eut à cette époque des pourparlers, des colloques, des attaques réciproques, dont on rencontre des traces dans les mémoires, dans les soirées de Louis XVIII et les autres mémoires contemporains. On y voit combien le duc de Chartres, cherchant à se justifier, mit de maladresse dans ses moyens de défense, et comment la reine l'écrasa du poids de sa juste indignation.

Monseigneur le comte d'Artois, délivré de

en 1775 et fut nommé garde-des-sceaux à la place de Lamoignon avec la survivance de l'office de chancelier; il obtint sa retraite le 16 juillet 1789; accusé d'avoir trempé dans une conspiration le 18 novembre 1789, il fut absous le 1er mars 1790, puis il émigra; rentré en France en 1814, il fut créé chancelier honoraire et commandeur du Saint-Esprit; il mourut à Paris le 30 mai 1819.

ce vampire de nouvelle sorte, qui en voulait si particulièrement à sa vie, poursuivit le cours de ses amusemens : libre de se conduire à sa fantaisie, il se montra brillant, aimable, conquit les cœurs, et mérita l'affection de la cour et même des Parisiens. Ceux-ci, plus tard, se tournèrent contre lui; mais ce fut lorsque les calomnies des agens du Palais-Royal eurent produit un funeste effet.

Ce fut alors qu'eut lieu cette triste et funeste querelle entre Monseigneur le comte d'Artois et Monseigneur le duc de Bourbon : le premier de ces princes rendait des soins à madame de Canillac, jeune femme attachée d'abord à S. A. S. madame la duchesse de Bourbon. Elle avait quitté ce service désagréablement et en conservait une vive rancune.

Une nuit, au mois de février 1778, madame de Canillac étant au bal, en la compagnie de S. A. R., reconnut, sous son déguisement, madame la duchesse de Bourbon; * emportée

* Louise-Marie-Thérèse-Bathilde d'Orléans, duchesse de Bourbon, fille de Louis-Philippe d'Orléans et de Louise-Henriette de Bourbon-Conti, mariée au

par sa colère, elle témoigna imprudemment le désir de se venger; le prince s'y prêta sans réflexion. On vint auprès de la duchesse, on feignit de la prendre pour une autre dame de la Cour; une conversation piquante, cruelle même, s'engagea; S. A. R. emportée par son désir de plaire, ne ménagea pas assez la princesse qui, outrée des propos qu'on lui tenait, souleva la mentonnière du comte d'Artois. Celui-ci bouillant d'impatience, froissa le masque sur le visage de la duchesse de Bourbon : tout cela eut lieu avec rapidité, emportement, sans préméditation aucune. Il n'en résulta pas moins un éclat affreux.

Les ennemis de la famille royale en profitèrent: le duc de Chartres, comme frère de la

duc de Bourbon; elle accoucha en 1772 du duc d'Enghien, se sépara de son mari en 1780, n'émigra pas d'abord; elle fut emprisonnée à Marseille par ordre de la Convention en 1793. Elle se retira ensuite en Catalogne, revint à Paris après la restauration, et mourut d'une attaque d'apoplexie foudroyante tandis qu'elle suivait une procession de Sainte-Geneviève en 1822.

duchesse, aurait dû se montrer à la tête de ses défenseurs, il n'en fit rien, il se mit à l'écart, ne cessa même pas de voir son Altesse royale; mais en tenant cette conduite blâmable, il excita contre le prince la ville de Paris; on y prit avec véhémence le parti de la princesse outragée; l'opinion publique, reine véritable, dont les arrêts ne sont pas vains, contraignit jusqu'aux courtisans à abandonner M. le comte d'Artois.

Cependant il fallait ou poursuivre, ou accommoder cette affaire. S. A. S. M. le duc de Bourbon, * se portait comme mari en partie

* Louis-Henri-Joseph, duc de Bourbon-Condé, né à Chantilly le 13 avril 1756, de Louis-Joseph de Bourbon, prince de Condé, et de Charlotte-Godefride-Élisabeth de Rohan-Soubise, se maria le 24 avril 1770 à Louise-Marie-Thérèse-Bathilde d'Orléans dont il se sépara à la fin de 1780; fut reçu chevalier de l'ordre du Saint-Esprit le 1er janvier 1773, alla au siége de Gibraltar en 1782; à son retour fut nommé chevalier de Saint-Louis et maréchal-de-camp des armées du roi; il émigra en 1789, pénétra en France par le Luxembourg en 1792, et après plusieurs campagnes et de brillans faits d'armes il se retira en Angleterre,

insultée; il exigeait une réparation avec d'autant plus d'énergie que la France le soutenait. Madame de Bourbon, irritée de l'offense qu'elle avait reçue, se permit à table, chez elle, des propos amers et très humilians pour le frère du roi, elle trouva des échos ; chaque femme en particulier se rangea pour elle, on aurait dit à les entendre que M. le comte d'Artois les avait toutes offensées. Déjà, d'ailleurs, germaient là-dessous ces idées mal entendues d'égalité, qui ne tarderaient pas à faire tout le mal. Leur puissance, ce jour là, contraignit la famille royale à ployer. Je laisse à un témoin oculaire, au baron de Bezenval *, à raconter

où il apprit en 1804 la mort du duc d'Enghien, son fils, assassiné juridiquement; il revint à Paris avec Louis XVIII en mai 1814, reçut le 15 du même mois le titre de colonel-général de l'infanterie légère; en mars 1815 il eut le commandement des départemens de l'Ouest, s'embarqua à Nantes pour l'Espagne le 6 avril 1815, débarqua le 3 août à Bordeaux. Il mourut à Chantilly de mort violente dans les derniers jours d'août 1830.

* Pierre-Victor, baron de Bezenval, né à Soleure,

lui-même ce qui suivit la scène du bal de l'Opéra.

« Toutes les conversations ne roulaient que sur cet événement, il y avait autant de versions que de gens qui en parlaient; on s'accordait cependant sur le fond, il n'y avait que ceux qui étaient le plus intéressés à cette affaire qui l'ignoraient, je veux dire M. le prince de Condé, M. le duc de Bourbon et M. le duc d'Orléans. Madame la duchesse de Bourbon, après avoir fait le mal, n'eut garde d'en instruire les gens dont elle dépendait et qui auraient pu en prévenir les suites.

« Les propos allèrent si loin, que M. d'Autichamps, * premier écuyer de M. le prince de

entra au service à l'âge de neuf ans dans le régiment des gardes suisses; aide-de-camp du duc de Broglie, en 1748; maréchal-de-camp en 1757, lieutenant-général, grand'croix de Saint-Louis, inspecteur général des Suisses et Grisons, commandant de l'intérieur en 1789; mourut tranquillement à Paris, à l'âge de soixante-douze ans, le 27 juin 1794.

* Jean-Thérèze-Louis de Beaumont, marquis d'Autichamp, naquit en 1738 à Angers, entra au service à

Condé,* crut de son devoir d'en instruire ce prince ; il était alors avec M. le duc de Bourbon à Chantilly. M. d'Autichamps lui envoya un courrier le samedi au soir, et sur-le-champ ces princes montèrent en voiture pour

onze ans au régiment du roi, fut fait colonel de dragons et chevalier de Saint-Louis en 1762 à l'âge de vingt-quatre ans, brigadier des armées du roi en 1770, maréchal-de-camp en 1780, maréchal-général-des-logis de l'armée du duc de Broglie, sous les murs de Metz, en 1788; émigra avec le prince de Condé, dont il était l'écuyer, fit la guerre de Champagne, défendit Maëstricht, passa en Russie, où il fut nommé commandant des chevaliers gardes de la couronne, puis inspecteur de la cavalerie de l'Ukraine et de la Crimée; rentra en France en 1815, fut nommé lieutenant-général, gouverneur du Louvre qu'il défendit en juillet 1830, et mourut à Saint-Germain-en-Laye, le 2 janvier 1831, âgé de quatre-vingt-douze ans.

* Louis-Joseph de Bourbon, prince de Condé, fils unique du duc de Bourbon, naquit à Chantilly le 9 août 1736, fut fait grand-maître de France, colonel-général de l'infanterie française, émigra le 17 juillet, rentra en France après la restauration, accompagna Louis XVIII à Gand, et mourut à Chantilly le 13 mai 1818.

revenir. M. le prince de Condé, au lieu de faire de cette aventure une affaire de famille, d'aller trouver le roi comme le chef et de lui demander d'interposer son autorité pour la terminer, lui donna la tournure d'une affaire de cour : il ne vit point le roi, mais il alla parler à M. de Maurepas, et ce ministre mit les choses en négociation, je ne sais par quel motif, car, consommé comme il était dans les affaires de société et les intrigues de cour, on ne peut lui attribuer une faute d'ignorance ou de distraction.

« J'allai, comme à mon ordinaire, le dimanche matin à Versailles; et là, étant tête-à-tête avec M. le comte d'Artois dans son cabinet, je saisis cette occasion, ainsi que cela m'est arrivé souvent, pour lui donner une juste idée des choses et de la façon de se conduire. En convenant que madame la duchesse de Bourbon s'était conduite de la manière la plus répréhensible, je lui remontrai que la façon dont il s'était comporté lui-même, donnait gain de cause à cette princesse, parce qu'il s'était laissé aller vis-à-vis d'elle à une vivacité

qui choquait le préjugé des hommes et révoltait l'amour-propre des femmes. M. le comte d'Artois avoua que j'avais raison, s'excusa sur la colère qui l'avait transporté et qui l'avait empêché de calculer ses mouvemens.

« Nous en étions là de notre conversation, lorsque le roi et la reine arrivèrent par l'intérieur ; nous la continuâmes sur le même sujet, mais la chose s'étant tournée en gaîté, nous ne cessâmes, pendant plus d'une demi-heure qu'ils restèrent, de faire des plaisanteries, de rire sur un sujet qui, pourtant, n'était pas trop plaisant. De retour à Paris, je trouvai les propos, plus établis, plus envenimés que jamais. Les femmes, qui ont peu de retenue dans leurs décisions, disaient publiquement que l'affaire ne pouvait plus s'accommoder, et voulaient, selon leur coutume ordinaire, que M. le duc de Bourbon se battît. Je m'étais bien douté que les choses en viendraient là. Attaché comme je l'étais à monseigneur le comte d'Artois qui me comblait de bonté et de confiance, et que j'aimais tendrement, je tentai le seul moyen qui me restait

encore. J'allai chez la comtesse Jules de Polignac, * favorite de la reine, à laquelle, de son côté, elle était attachée de cœur. Je trouvai le duc de Coigny, il était informé ainsi que moi de ce qui se débitait dans le monde, il en était également peiné **.

« Je leur dis que dans la situation des choses, il ne restait plus qu'une seule ressource; c'était que le roi fît venir madame la duchesse de Bourbon et monseigneur le comte d'Artois; qu'il fît le père de famille; qu'il grondât

* Yolande-Martine-Gabrielle de Polastron, duchesse de Polignac, épousa en 1767 le comte Jules, depuis duc de Polignac; gouvernante des enfans de France; elle émigra et se réfugia à Vienne, où elle mourut le 9 décembre 1793 à l'âge de quarante-quatre ans.

** Marie-François-Henri de Franquetot, duc de Coigny, pair de France, naquit en Normandie l'année 1737, entra de bonne heure au service et fut fait lieutenant-général en 1780, ensuite maréchal de France; nommé député par la noblesse de Caen, il émigra en 1792, servit dans l'armée des princes et passa ensuite en Portugal où il parvint au grade de capitaine-général; rentra en France en 1814; il mourut en 1821.

également madame la duchesse de Bourbon de son étourderie, et monseigneur son frère de sa vivacité ; qu'il terminât la séance par les faire embrasser, avec défense, sous peine de lui déplaire, que jamais on ne reparlerait du passé. La comtesse Jules et le duc de Coigny approuvèrent mon idée, et s'y prêtèrent chacun selon leur caractère ; c'est-à-dire, la comtesse Jules en écrivant sur-le-champ à la reine, et le duc de Coigny en y mettant le secret et les réserves que la crainte de se compromettre fait toujours employer à un courtisan.

« M. de Maurepas dirigea toute cette affaire. Il lui avait déjà donné une tournure dont je n'ai jamais pu, je le répète, comprendre le motif. Il était en négociation que M. le prince de Condé viendrait avec tous les siens, faire des excuses au roi, ce qu'il ne refusait pas ; mais il ne voulait pas articuler, que jamais ni lui ni ce qui lui appartenait, ne manqueraient à sa Majesté et à la famille royale.

« C'était précisément ce mot de *famille royale* qui faisait la pierre d'achoppement,

parce que le roi ne voulait pas considérer les princesses comme en faisant partie, et les princesses voulaient toujours en être. Comme chacun tenait bon de son côté, cela occasiona beaucoup d'allées et de venues, qui n'aboutissaient qu'à faire manquer M. le prince de Condé aux rendez-vous que le roi lui donnait.

« Enfin, le samedi matin, Sa Majesté ordonna au prince de Condé de se rendre à Versailles, suivi de M. et de madame la duchesse de Bourbon. Les ayant fait entrer dans son cabinet où était M. le comte d'Artois, il signifia, non pas en père de famille, mais en roi, qu'il voulait que le passé restât dans l'oubli et surtout qu'on n'en reparlât plus. M. le duc de Bourbon voulut prendre la parole; il n'eut que le temps de proférer : *Mais, Sire*... Le roi l'interrompit et lui imposa silence en lui disant : *Ne vous ai-je pas fait entendre que c'était me déplaire que d'ajouter un seul mot.*

« Tout le monde sortit mécontent : cela devait être. Comme madame la duchesse de Bourbon, en assurant le roi que son intention

n'avait jamais été de lui déplaire, n'avait pas ajouté et *à la famille royale*, Monsieur le comte d'Artois ne lui avait fait aucune réparation ; par conséquent elle se tenait toujours pour offensée. M. le duc de Bourbon se croyait toujours obligé de lui en demander raison, ainsi que l'avaient décidé les femmes. Aussi se conduisit-il d'après cette opinion. Dès l'après-midi, il monta à cheval et s'en alla à Bagatelle, petite maison que le comte d'Artois avait dans le bois de Boulogne, où jamais le duc de Bourbon n'avait mis le pied. Ces deux princes ne vivaient point du tout ensemble ; il affecta de demander au concierge si Monseigneur le comte d'Artois n'y viendrait point dans la journée, et quand on l'y attendait, manière de le provoquer, car il n'avait pas jugé à propos de lui écrire, et encore moins d'aller le chercher à Versailles.

» Je m'y rendis le lendemain, c'était le dimanche, dans l'intention d'avertir Monseigneur le comte d'Artois de ce qui se passait, des démarches de M. le duc de Bourbon, et surtout des propos qui étaient parvenus à leur

comble, choses qu'il ignorait entièrement; car les mêmes courtisans qui étaient avec lui comme à leur ordinaire, et qui le déchiraient à belles dents en arrière, n'avaient garde ni de le défendre, ni de l'instruire qu'on le calomniait.

» Je débutai par aller au lever du roi. A peine étais-je dans son cabinet que j'aperçus Campan*, secrétaire du cabinet de la reine, qui me fit un signe de tête; j'allai à lui; il me dit, n'ayant pas l'air de me parler : *Suivez-moi, mais de loin, pour qu'on ne s'en aperçoive pas.* Il me fit passer par plusieurs portes et plusieurs escaliers qui m'étaient entièrement inconnus, et lorsque nous fûmes en état de n'être ni vus ni entendus, *Monsieur*, me dit-il, *convenez que ceci a bon air, mais ce n'est pas tout à fait cela; car le mari est dans la confidence.* — Mon cher Campan,

* M. Campan était originaire de la vallée de Campan, dans les Pyrénées; il s'appelait BertholLet et se disait parent du célèbre chimiste de ce nom. Il était secrétaire du cabinet de la reine; homme de mérite et de sens il se fit généralement estimer. Il mourut au début de la révolution. Sa belle-fille a joui d'une sorte de célébrité.

lui répondis-je, ce n'est pas quand on a des cheveux gris et des rides, qu'on s'attend qu'une jeune et jolie reine de vingt ans fasse passer par des chemins aussi détournés pour autre chose que pour des affaires. — *Elle vous attend,* reprit-il, *avec beaucoup d'impatience, j'ai déjà envoyé deux fois chez vous ; je vous ai guetté dans tous les endroits où j'ai cru pouvoir vous trouver.*

» Il achevait à peine de parler, que nous entrâmes, à hauteur des toits, dans un corridor fort sale, vis-à-vis d'une vilaine petite porte; il y avait une clé, et ayant poussé plusieurs fois inutilement, il s'écria :

» — *Oh mon Dieu! le verrou est mis en dedans, attendez-moi là ; il faut que je fasse le tour.*

» Il revint peu de temps après, et me dit que la reine était bien fâchée, qu'elle ne pouvait me voir dans cet instant, parce que l'heure de la messe la pressait; mais qu'elle me priait de revenir au même endroit à trois heures

» Je m'y rendis ; et Campan m'introduisit, par une issue détournée, dans une chambre

où il y avait un billard que je connaissais pour y avoir souvent joué avec la reine ; ensuite dans une autre que je ne connaissais point, simplement, mais commodément meublée ; je fus étonné, non pas que la reine eût désiré tant de facilités, mais qu'elle eût osé se les procurer.

» — *Eh bien, baron*, me dit-elle, dès qu'elle me vit, *que pensez-vous de la situation de mon frère? que peut-on faire? quel parti va-t-il prendre?*

» — Madame, lui répondis-je, il n'y en a qu'un, il faut qu'il se batte contre monsieur le duc de Bourbon ; mon intention était de l'avertir aujourd'hui de l'opinion du public, et qu'à Paris on le calomniait ; mon attachement pour lui, et mon intérêt personnel me mettent à l'abri du soupçon ; je suis prodigue de ses jours, mais j'aime mieux le voir mort que déshonoré ; je n'ai même différé de l'instruire du point où en sont les choses, que parce que Campan m'a informé que votre Majesté avait des ordres à me donner, et que j'ai voulu auparavant savoir ses intentions.

» — *Je pense tout comme vous*, reprit-elle, *et le Roi aussi, mais croyez-vous que mon frère adopte ce moyen?*

» — Madame, répliquai-je, je dis toujours ce que je pense. Je n'aime point l'air triste et rêveur qu'il a depuis quelques jours; il est vrai qu'il ignore parfaitement tout ce qui se passe; Votre Majesté peut s'en rapporter à moi pour le lui faire comprendre et le porter à ce qu'il a à faire dans une circonstance aussi importante pour lui; cependant, comme c'est un grand parti, je désirerais avoir l'avis de M. le chevalier de Crussol *.

» — *Eh bien*, me répondit la reine, *il n'y a qu'à le faire venir.*

» Elle appela Campan, et lui ordonna de l'aller chercher; il revint quelques instans après dire que M. le chevalier était avec M. le comte d'Artois, qu'il ne pouvait quitter.

» — *Il ne m'est pas possible de rester plus long-temps*, me dit la reine, *mais voyez le*

* Le chevalier de Crussol, capitaine des gardes de monseigneur le comte d'Artois, homme d'esprit et de mérite.

chevalier de Crussol, arrangez tout avec lui, et venez me dire, ce soir, chez moi, à neuf heures, ce que vous aurez arrêté.

» J'allai, en conséquence, chercher Crussol, que je ne tardai pas à trouver ; et, désirant causer tranquillement avec lui, je le menai chez la comtesse Jules de Polignac, instruite de tout par la faveur où elle était auprès de la reine; je la trouvai avec son mari et Vaudreuil, qui, tous deux mes amis, ne m'empêchèrent pas d'entrer en matière. A peine avais-je exposé la position des choses et mon opinion, qu'il fallut interrompre ; il est impossible de jamais suivre une affaire avec les femmes. Les valets qui entrent sans cesse, et cette éternelle toilette, oblige toujours de discontinuer. La comtesse Jules nous dit, que devant aller chez la reine, il fallait qu'elle s'habillât ; je pris donc le parti de passer dans une garde-robe avec le comte Jules, Vaudreuil et le chevalier de Crussol ; cette pièce était si petite que nous fûmes obligés de nous tenir debout, et si près les uns des autres, que nous avions plus l'air de conjurés que tout autre chose.

» Ayant repris l'affaire où je l'avais laissée, je répétai à ces messieurs, que je pensais qu'il ne restait plus d'autre parti à prendre à M. le comte d'Artois que celui de se battre ; ils furent tous de mon avis, et le chevalier de Crussol ajouta :

» — *D'autant que les choses n'iront pas bien loin, car, sitôt que M. le comte d'Artois et M. le duc de Bourbon auront mis l'épée à la main, je leur montrerai l'ordre écrit et signé du roi, d'en demeurer là.*

» Et sur cela, il tira un papier de sa poche, qui en effet était un ordre de la main du roi.

» — Comment, chevalier, lui dis-je, c'est donc une petite comédie que va jouer M. le comte d'Artois? je vous avertis qu'elle sera bien plate, et le déshonorera plus que tout ce qui s'est passé jusqu'à cette heure ; quant à moi, je vous déclare que je n'y donne point mon approbation.

» — *Qu'appelez-vous*, reprit le chevalier ; *c'est assez pour M. le comte de se présenter ; son affaire est de venir sur le pré, et celle du roi, d'empêcher les suites qui peuvent en arriver.*

» Le comte Jules et Vaudreuil appuyèrent cette opinion.

» — Ma foi, messieurs, leur répliquai-je, vous ne me ferez jamais comprendre cette morale-là.

» — *Vous en parlez bien à votre aise*, me dit Crussol*; songez donc que je serai témoin ; que j'ai un serment; que s'il arrive quelque chose à M. le comte d'Artois, il y va de ma tête.*

» — Si vous ne trouvez pas que ce soit le cas de la jouer, répondis-je, je n'ai plus rien à vous dire ; je vais en parler à M. le comte d'Artois.

» Et sur cela, les ayant quittés, je pris le chemin de l'appartement de ce prince.

» Je ne rapporte que succinctement une conversation qui fut beaucoup plus longue, mais en voilà la substance. Dans le chemin, je réfléchis un peu à tout ce qui venait de se passer ; je crus démêler que l'affaire du combat de M. le comte d'Artois avait été traitée ; qu'on l'avait décidée avec la belle restriction de se mettre à l'abri de tout risque, au moyen

de l'ordre du roi; que la même timidité qui avait fait naître cette idée, avait empêché que qui que ce fût voulût se charger de parler à ce prince et de le porter à ce qu'on désirait de lui; que la connaissance de mon caractère franc et peu craintif avait fait jeter les yeux sur moi, et qu'on avait chargé la reine, plutôt de me sonder que de me parler ouvertement: à tant de petitesses, je crus reconnaître l'homme de robe, et surtout les finesses et l'intrigue de M. de Maurepas, qui dirigeait tout en ne paraissant dans rien.

» J'aimais véritablement M. le comte d'Artois, qui rendait justice à la vérité de mon attachement pour lui; j'étais sensiblement affligé de la tache dont on allait le flétrir; cependant, la jugeant moins grande en faisant ce qu'on attendait de lui qu'en ne faisant rien du tout, je me déterminai à l'y porter, me promettant bien de ne pas partager ses torts et de ne me point trouver à ses côtés lorsqu'il serait en présence de M. le duc de Bourbon, ce que je n'aurais pas manqué de faire si c'eût été tout de bon.

» Je trouvai M. le comte d'Artois dans son cabinet avec cinq ou six personnes de sa maison; dès qu'il me vit il vint à moi comme à l'ordinaire, me prit par la main, je m'approchai de son oreille pour lui demander de passer dans son arrière-cabinet, ayant quelque chose à lui dire; il me tira dans l'embrasure d'une fenêtre en me disant : *Nous sommes bien ici, qu'est-ce qu'il y a?* J'entrai en matière, je lui fis un détail exact de tous les propos de Paris sans pallier la façon fâcheuse dont on parlait de lui; je l'informai de la conduite de M. le duc de Bourbon, et surtout de la démarche qu'il avait faite d'aller à Bagatelle, et je conclus à ce qu'il était impossible que les choses en demeurassent là. Pendant que je parlais, j'examinais M. le comte d'Artois jusques dans le fond de l'âme, et JE LUI DOIS LA JUSTICE de dire QU'IL NE FIT PAS UN GESTE, QU'IL NE PROFÉRA PAS UNE PAROLE QUI DÉVOILAT LA MOINDRE ÉMOTION; JE NE REMARQUAI MÊME AUCUNE SORTE D'ALTÉRATION SUR SON VISAGE, je n'y vis que de l'étonnement, car, comme je l'ai déjà dit, il IGNORAIT PARFAITEMENT TOUT CE

QUI SE PASSAIT. Il était bien éloigné de soupçonner le rôle qu'il jouait ; il m'écouta sans m'interrompre, et lorsque j'eus fini, il me demanda avec beaucoup de sang-froid ce qu'il y avait à faire pour la forme. Voici comme je pense, lui répondis-je, que vous devez vous conduire ; car dans tout ceci, il faut éviter l'appareil et y mettre le plus de simplicité et de promptitude possible; vous sentez que M. le duc de Bourbon ne viendra pas vous attaquer à Versailles, c'est lui qui est l'offensé, par conséquent il faut lui donner beau jeu. Pour vous parler, s'il en a envie, puisqu'il ne vous a point écrit, il ne veut pas prendre cette voie, et il a raison; je ne vous conseille pas non plus de l'adopter, je n'aime point les écritures dans ces sortes d'affaires ; puisque M. le duc de Bourbon a paru vous indiquer le bois de Boulogne, en allant à Bagatelle, c'est là, je crois, qu'il faut vous montrer demain à cheval, à dix heures du matin, comme cela vous arrive souvent, avec votre capitaine des gardes; seulement, promenez-vous une heure ou deux, et de-là, venez-vous-en à cheval dîner chez moi. Il y a à parier que

M. le duc de Bourbon se fait instruire de vos démarches et que vous le rencontrerez pendant votre promenade; si vous ne le trouvez pas au bois de Boulogne, vous lui donnerez assez de facilité en venant chez moi, ma maison étant à quatre pas du palais Bourbon; c'est bien lui dire me voilà, si vous avez à me parler. S'il ne paraît pas, vous aurez rempli tout ce que vous aviez à faire, ce sera signe qu'il ne veut pas pousser la chose plus loin; vous ne pourriez plus être taxé de rien. Au demeurant, ajoutai-je, n'ouvrez la bouche à qui que ce soit du parti que vous prenez, ne soyez ni plus sérieux, ni plus gai qu'à votre ordinaire; allez au jeu de la reine, parlez-y de la promenade que vous voulez faire, faites-moi des plaisanteries sur mon dîner, si vous voulez, cela n'aura point l'air affecté et donnera de la publicité à vos projets de demain, ce qui est nécessaire pour que M. le duc de Bourbon soit instruit et qu'il voie que vous voulez qu'il le soit.

» — *Tout cela me convient fort*, me répondit M. le comte d'Artois, *à l'exception qu'au lieu d'aller dîner chez vous, j'irai dîner au Temple.*

» — Cela serait très mal fait, lui repartis-je, indépendamment de ce que le Temple est à un des bouts de Paris, et le Palais - Bourbon à l'autre, voyez ce que c'est que l'apparat de traverser la ville à cheval, je vous l'ai dit qu'il fallait surtout éviter dans votre conduite tout ce qui avait l'air de jactance.

» — *Je pense comme vous*, me répliqua-t-il, *mais croyez-vous que je consente à vous compromettre?*

» — Monseigneur, lui dis-je, en général je ne m'effraie pas aisément, et surtout lorsqu'il s'agit de votre intérêt; mais si j'étais capable de quelque calcul timide, la bonté que vous me témoignez dans cet instant le ferait céder à mon attachement.

» — *Eh bien,* me répondit-il en me serrant la main, *j'irai dîner chez vous, et vous savez bien que ce sera avec un très grand plaisir*. Et sur cela, s'étant rapproché des gens qui étaient auprès de la cheminée pendant que nous causions à la fenêtre, il reprit la conversation avec une gaîté qui nous enchanta.

» Depuis cet instant jusques à celui qui ter-

mina le combat avec M. le duc de Bourbon, tout ce qu'a dit M. le comte d'Artois est entièrement émané de lui. Comme je ne lui avais cité personne, il était dans la ferme conviction que l'avertissement que je lui avais donné venait uniquement de moi, et que la conduite que je lui avais conseillée et qu'il avait adoptée, était un secret entre nous deux, il ne s'en ouvrit pas même au chevalier de Crussol pour qui il avait de l'amitié et de la confiance; il lui donna l'heure et l'ordre pour sa promenade du lendemain comme il avait coutume de faire et sans lui rien ajouter de plus.

» Le moment d'aller au jeu de la reine était arrivé, j'y suivis M. le comte d'Artois, je l'examinai avec soin, je puis dire avec vérité que ni dans son maintien, ni dans ses propos il ne manifesta rien qui pût faire soupçonner que quelque chose l'occupât. Je n'en dirai pas autant de la reine, elle aimait beaucoup M. le comte d'Artois, et il était aisé de voir sur son visage, surtout pour quelqu'un d'instruit, combien elle était peinée. Je lui avais fait connaître, par un mot que j'avais dit en passant à la com-

tesse Jules de Polignac, le parti qu'avait pris M. le comte d'Artois.

» Lorsque le jeu fut fini, je sortis de chez la reine avec tout le monde, ensuite je rentrai dans la chambre avec le chevalier de Crussol; nous la trouvâmes qui nous attendait, je lui rendis compte succinctement de tout ce qui s'était passé entre M. le comte d'Artois et moi, et je m'étendis fort sur la fermeté que je lui avais trouvée : j'étais enchanté de lui rendre la justice qui lui était due, ce qui flattait l'attachement que j'avais pour lui. La reine, pressée de rejoindre le roi qui l'attendait pour souper, ne resta avec nous que le temps qu'il fallait pour être instruite et pour se retirer très promptement.

» Quant à moi, je montai en voiture pour revenir à Paris d'après la résolution que j'avais prise de ne pas me trouver au combat à cause de cet ordre du roi qui me désolait plus encore dans cet instant, parce que j'avais trouvé M. le comte d'Artois aussi nerveux que je pouvais le désirer; cela redoublait mon intérêt pour lui, et je m'affligeais davantage en voyant

qu'on faisait tourner contre lui une occasion dont il pouvait tirer un si grand parti pour sa réputation.

» Je l'avais prié de me faire avertir aussitôt qu'il aurait trouvé M. le duc de Bourbon, pour du moins lui sauver quelques fausses démarches que je craignais pour lui... Je me couchai fort agité de tout ce qui devait se passer le lendemain, je me levai de bonne heure, et sur les onze heures il m'arriva un piqueur de M. le comte d'Artois, au grand galop ; il me dit que ce prince m'attendait au bois de Boulogne, à la porte des Princes. Sans lui faire aucune question, je montai dans ma voiture que j'avais fait atteler par précaution. A la barrière du Cours, je rencontrai M. le prince de Condé et M. le duc de Bourbon dans une gondole avec beaucoup de monde, ce qui me fit croire qu'ils revenaient de quelque chasse, et qu'il ne s'était rien passé ; à la descente de l'Étoile, je rencontrai La Vauguyon qui m'arrêta pour me dire avec enthousiasme : *Ils se sont battus comme deux grenadiers d'infanterie*... A la porte Maillot, je trouvai les che-

vaux du prince de Nassau, j'en pris un et je joignis M. le comte d'Artois, qui se promenait à pied à la croix d'Armenonville ; je sautai à terre, il courut à moi, se jeta dans mes bras, ce qui me fit venir les larmes aux yeux, sentant qu'aux bontés qu'il me témoignait se joignait un certain air d'embarras occasionné apparemment par les louanges des gens qui l'entouraient, et qui sied si bien dans un succès non douteux. Impatient d'être instruit, je pris le chevalier de Crussol à part en lui disant : Et comment donc cela s'est-il passé ? ils se sont battus, et l'ordre du roi, et tous les beaux arrangemens d'hier, qu'est-ce que cela est devenu ? au diable si j'y comprends rien.

« — Ce matin, me répondit le chevalier, avant de partir de Versailles j'ai fait mettre en secret dans le coffre de la voiture sa meilleure épée; nous sommes venus tête à tête, et croyant que j'ignorais tout, non seulement il ne m'a parlé de rien, mais même il ne lui est pas échappé un seul mot qui pût me donner le moindre soupçon ; il a été fort aimable et n'a cessé de faire des plaisanteries ; quand nous sommes

arrivés à la porte des Princes où nous devions monter à cheval, j'ai aperçu M. le duc de Bourbon à pied avec assez de monde autour de lui : dès que M. le comte d'Artois l'a vu il a sauté à terre, et allant droit à lui, il lui a dit en souriant : *Monsieur, le public prétend que nous nous cherchons*. M. le duc de Bourbon a répondu en ôtant son chapeau : *Monsieur, je suis ici pour recevoir vos ordres. — Pour exécuter les vôtres*, a repris M. le comte d'Artois, *il faut que vous me permettiez d'aller à ma voiture ;* et étant retourné à son carosse, il a pris son épée, ensuite il a rejoint M. le duc de Bourbon; ils sont entrés ensemble dans le bois où ils ont fait une vingtaine de pas; M. le comte d'Artois a mis l'épée à la main, M. le duc de Bourbon aussi ; ils allaient commencer quand M. le duc de Bourbon, adressant la parole à M. le comte d'Artois, lui a dit : *Vous ne prenez pas garde, monsieur, que le soleil vous donne dans les yeux. — Vous avez raison*, a dit M. le comte d'Artois, *il n'y a pas encore de feuilles aux arbres, cela est insupportable; nous n'aurons d'ombre qu'au mur, et il n'y a*

pas mal loin d'ici; mais n'importe, allons.

« Sur cela, chacun a mis son épée nue sous son bras, et les deux princes ont marché l'un à côté de l'autre en causant ensemble; moi, suivant M. le comte d'Artois, et M. de Vibraye (capitaine des gardes du duc de Bourbon), son prince.

« Arrivés au mur, M. de Vibraye leur a représenté qu'ils avaient gardé leurs éperons qui pourraient les gêner; j'ai ôté ceux de M. le comte d'Artois, et M. de Vibraye ceux du duc de Bourbon... Les éperons ôtés, M. le duc de Bourbon a demandé permission d'ôter son habit sous prétexte qu'il le gênait. M. le comte d'Artois a jeté le sien, et l'un et l'autre, ayant la poitrine découverte, ont commencé à se battre, ils ont assez long-temps ferraillé. Tout-à-coup (poursuivit Crussol), j'ai vu la rougeur monter au visage de M. le comte d'Artois, ce qui m'a fait juger que l'impatience le gagnait : en effet, il a redoublé et a pressé assez M. le duc de Bourbon pour lui faire rompre la mesure; dans cet instant, celui-ci a chancelé et j'ai perdu de vue la pointe de l'épée

de M. le comte d'Artois, qui, apparemment, a passé sous le bras de M. le duc de Bourbon; je l'ai cru blessé et je me suis avancé pour prier les princes de suspendre: *Un moment, messeigneurs*, leur ai-je dit, *et si vous n'approuvez pas la représentation que j'ai à vous faire, vous serez les maîtres de recommencer; mais, à mon avis, en voilà quatre fois plus qu'il n'en faut pour le fond de la querelle, et je m'en rapporte à M. de Vibraye, dont l'opinion doit avoir du poids en pareille matière.*

« —*Je pense absolument comme M. de Crussol*, a répondu M. de Vibraye, *et qu'en voilà assez pour satisfaire la délicatesse la plus scrupuleuse.*

« — *Ce n'est pas à moi à avoir un avis*, a repris M. le comte d'Artois, *c'est à M. le duc de Bourbon à dire ce qu'il veut, je suis ici à ses ordres.*

« — Monsieur, a répliqué M. le duc de Bourbon en répondant à M. le comte d'Artois et en baissant la pointe de son épée, *je suis pénétré de reconnaissance de vos bontés, et je n'oublierai jamais l'honneur que vous m'avez fait.*

« M. le comte d'Artois, ayant ouvert ses bras, a couru l'embrasser, et tout a été dit.

« — Je ne puis vous exprimer, m'ajouta le chevalier de Crussol, la satisfaction que j'ai de cette affaire ni donner assez de louanges à M. le comte d'Artois. — Je n'en suis pas moins transporté que vous, lui répondis-je, et l'on peut m'en croire sur ma parole; mais j'en reviendrai toujours à la même chose : comment, muni de l'ordre du roi, et avec les principes que vous avez avancés chez la comtesse Jules, avez-vous pris sur vous de les laisser battre?

« Je vis bien à sa réponse qu'elle était la défaite d'un homme qui ne veut point parler, et je ne le pressai pas davantage, me promettant bien d'éclaircir le fait par la suite, ce que j'ai inutilement tenté plusieurs fois.

« Instruit de ce qui s'était passé, je rejoignis M. le comte d'Artois, et peu de temps après nous montâmes à cheval pour aller dîner chez moi. En arrivant à la barrière du Cours, nous trouvâmes M. le prince de Condé et M. le duc de Bourbon qui avaient été s'habiller, et qui revenaient au devant de son altesse sérénis-

sime. Du plus loin qu'ils l'aperçurent, ils sautèrent à terre de leur voiture, et M. le prince de Condé, courant à la botte de M. le comte d'Artois, les yeux baignés de larmes, lui dit, d'une voix entrecoupée par une grande émotion, des choses respectueuses et en même temps très touchantes. M. le comte d'Artois marqua de son côté beaucoup de sensibilité et lui répondit de la façon la plus honnête. Les princes étant remontés en voiture, M. le comte d'Artois continua son chemin.

« Alors je dis au prince, ayant d'ailleurs le consentement de la reine qui venait de m'écrire à ce sujet, qu'il n'y avait pas un moment à perdre et qu'il fallait aller chez madame la duchesse de Bourbon pour lui faire des excuses; que cette démarche, après ce qui venait de se passer, ne pourrait être attribuée qu'à la déférence, à la galanterie que l'on doit aux dames, et le raccommoderait avec elles, puisque toutes étaient déchaînées contre lui. Je le trouvai très docile à cet avis, et nous nous mîmes sur-le-champ en chemin pour gagner, par le boulevard, le Palais-Bourbon; je l'accompagnai

jusqu'à la porte où je le laissai entrer avec le chevalier de Crussol. Il y resta un demi-quart-d'heure et me rejoignit sur le boulevard où je l'attendais.

« Crussol me dit qu'il avait été parfait, et madame la duchesse de Bourbon bien différente. M. le prince de Condé et M. le duc de Bourbon se trouvèrent chez la duchesse lorsque son altesse royale y arriva ; ils la reçurent avec les démonstrations d'un grand respect et reconduisirent le prince jusqu'à la porte de la rue.

« Jusques là tout était fort bien, mais on avait décidé mal à propos que le comte d'Artois irait le même soir au spectacle. Le public lui fit un froid accueil, et le duc de Bourbon ainsi que la duchesse furent comblés d'applaudissemens. M. le comte d'Artois fut douloureusement affecté de ce traitement inégal, car il sentait le prix de l'opinion publique. *Il finira par la conquérir quand il sera mieux connu.* »

Malgré la longueur de cette citation si remplie d'intérêt d'ailleurs, puisqu'elle vient d'un témoin principal, nous avons dû la

rapporter dans toute son étendue, afin de montrer sous son aspect réel la conduite d'un prince tant calomnié dans cette circonstance; on nous en fait, d'ailleurs, le commandement exprès, et nous nous y sommes conformés avec joie. M. de Bezenval, non seulement n'est pas juste envers la reine, à laquelle il semble en vouloir, mais encore il atténue la conduite chevaleresque de son altesse royale en s'attribuant mal à propos une partie de ses résolutions généreuses; néanmoins, il en reste assez pour montrer que M. le comte d'Artois, s'il céda d'abord à un entraînement dont madame de Canillac fut la cause, tarda peu à revenir à de nobles sentimens, et son courage le porta à rendre raison à M. le duc de Bourbon d'une offense involontaire.

Au demeurant, ce duel produisit un bon effet, il plaça le prince au rang de ceux qui savaient se servir de leur épée, et nul désormais ne fut en droit de suspecter sa bravoure, car M. le duc de Bourbon, singulièrement animé, ne le ménagea pas.

Lors de la guerre d'Amérique, et lorsque

l'Angleterre nous l'eut déclarée, les troupes et la flotte françaises, de concours avec celle d'Espagne, mirent le siége devant Gibraltar que l'on attaqua par terre et par mer au moyen des batteries flottantes, malheureuse invention du colonel d'Arçon. Si ma mémoire m'est fidèle, M. le comte d'Artois, impatient d'acquérir de la renommée, demanda au roi son frère et obtint la permission de se montrer à ce siége. Il s'y rendit avec l'élite de la cour, y fit bonne contenance, mais les occasions lui manquèrent de se signaler par des actions d'éclat, et lui-même, comprenant l'inutilité de sa présence, voulut s'en revenir à Versailles, où on le reçut à bras ouverts.

Il n'en fut pas de même à Paris. Le duc de Chartres, qui, par la mort de son père en 1785, devint duc d'Orléans, suivant son système criminel de dénigrement de la famille royale, répandit tant de pamphlets, tant de mensonges, tant de calomnies contre son altesse royale, que le vœu de M. de Bezenval ne put se réaliser ; le prince ne parvint ni à être mieux connu, ni à conquérir l'opinion publi-

que ; celle-ci, au contraire, s'éloigna de lui, et finit, sans motifs, sans preuves aucunes, par le représenter comme l'ennemi acharné de la nation.

De pareilles infamies portèrent leurs fruits. Le prince, innocent de tout point, ne put plus se montrer sans être accueilli défavorablement; il en ressentit tout ce que peut éprouver de fâcheux, de pénible, une âme franche et généreuse ; ses efforts, sa bienfaisance furent vains : il approcha de la révolution qui se préparait sans avoir pu rappeler à lui ces hommes qu'il portait dans son cœur et dont il devait être un jour le père.

Aux luttes du parlement avec le ministère, on commit l'imprudence d'exposer le comte d'Artois aux murmures de la populace, aux injures de la bourgeoisie; on ne voulut pas souffrir que Son Altesse Royale se montrât sujet fidèle et soumis du roi ; on lui imputa la rigueur des mesures prises ; on fit de lui et de la reine les boucs émissaires qu'on chargea injustement des sottises de ceux qui gouvernaient.

Il advint de tout ceci, que le prince, enve-

loppé dans un nuage de calomnies, vit tout-à-coup les états-généraux assemblés et sa défaveur croître : bientôt on fit plus, on demanda sa tête, et il y eut des brigands qui se préparèrent à la livrer. On ne peut se refuser à croire un fait ; que ce même plan par lequel, au moyen de la débauche, on espérait se défaire de M. le comte d'Artois et de sa postérité, ne fut pas abandonné, lors même qu'il arriva des héritiers à Louis XVI. Le complot homicide se poursuivit ; nous possédons à ce sujet des monumens curieux, un, surtout, charge du crime les vrais coupables ; nous regrettons de ne pouvoir livrer à la publicité le nom de l'auteur de la lettre dont il s'agit, mais des raisons de respect et de famille nous l'interdisent. On jugera, du reste, de la cause principale de ce mystère, dont on ne soulèvera que la portion du voile qui le cache, et qu'il est indispensable d'écarter.

Déjà, vers 1780, on formait dans les provinces, parmi les bourgeois, les commerçans, la robe inférieure et supérieure, au sein de la noblesse même, un parti hostile à la branche

aînée de la maison royale; il s'agissait de porter au trône le duc de Chartres, que nous n'appellerons désormais que duc d'Orléans, sous lequel il est mieux connu. Un de nos parens, séduit par des fascinations adroites, surtout par les saturnales niaises et frauduleuses de la franc-maçonnerie, s'était laissé entraîner; il entra sincèrement dans la conspiration, et vint à Paris, vers 1789, pour voir de près les choses. Il possédait un esprit trop supérieur, trop loyal surtout, pour persister long-temps dans cette fausse voie, dès que la vraie lumière, et non celle du prétendu Grand-Orient, viendrait frapper ses yeux. Incertain encore, luttant contre le mensonge, il écrivit à sa mère, investie de toute sa confiance, une suite de lettres bien curieuses, dont est extraite celle qui va suivre; qu'on fasse attention à la date, le reste coulera de source.

« Paris, ce 1er juillet 1789.

Nota. La date est à la fin et non à la tête de l'épître, on en prévient le lecteur; cette formule était, à cette époque, une loi sévère de l'étiquette qui en faisait un signe de respect.

« Ma très chère maman..., plus nous avan-
« çons, plus tout prend ici une physionomie
« qui m'épouvante ; je ne découvre rien de ce
« qu'on promettait de me faire voir, je n'aper-
« çois pas les preuves de la culpabilité de la
« reine et de M. le comte d'Artois, je crois
« plutôt..... Il est impossible qu'un mois se
« passe sans que le jour pur ne jaillisse de tou-
« tes parts. Hier, MM. de Laclos et Danton *
« sont venus me voir, ils sortaient de chez
« M. de Robespierre ** ; ils avaient vu MM. de

* Georges-Jacques Danton, né à Arcis-sur-Aube, le 28 octobre 1756. D'abord avocat au conseil du roi, il présida ensuite le district des Cordeliers qu'il fonda. — Nommé substitut de la commune de Paris après la révolution du 10 août, il devint ministre de la justice. — Il vota la mort de Louis XVI. — Accusé de dilapidations, et portant ombrage à Robespierre, son rival, il fut arrêté par ordre de ce dernier, la nuit du 31 mars 1794. — Il montra un grand courage devant le tribunal révolutionnaire, qui le condamna à mort. Il fut exécuté le 5 avril 1794, à l'âge de 35 ans.

** François-Maximilien-Isidore-Joseph de Robespierre, né à Arras en 1759, après avoir fait ses études au collége Louis-le-Grand, à Paris, exerça la profes-

« Lameth*; tous conviennent qu'il faut frap-
« per un grand coup et se débarrasser de prime-
« abord de l'*Autrichienne* (pardonnez-moi si

sion d'avocat dans sa ville natale; — en 1789, député du tiers-état ; — plus tard accusateur public près le tribunal criminel du département de la Seine : il vote la mort de Louis XVI, et après avoir couvert la France de deuil et de sang, le 9 thermidor (27 juillet 1794), il fut emprisonné par ordre de la Convention. — Tout le monde connaît ses derniers momens : à 4 heures du soir, le 10 thermidor (18 juillet 1794), il fut décapité sur la place de la Révolution, à l'âge de 35 ans.

* Charles-Malo-François, comte de Lameth, né le 25 juin 1756, servit d'abord en Amérique, et à son retour fut fait colonel en second des dragons d'Orléans, puis colonel-commandant du régiment des cuirassiers du roi et gentilhomme d'honneur de Monsieur, comte d'Artois. En 1789, député de l'Artois aux états-généraux : il s'y montra l'ennemia charné de la famille royale, dont il avait été comblé de bienfaits. Le 3 juillet 1791, il parvint à la présidence de l'assemblée constituante. A cette époque, il changea de système : — il passa alors à l'armée de Lafayette, et après le 10 août il se retira à Hambourg, puis à Bâle en Suisse. Rentré en Farnce en 1800; en 1827

« je nomme ainsi la reine, c'est son nom parmi « ceux qui veulent la révolution). La chose « sera, d'ailleurs, d'autant plus facile que ces

il devint aide-de-camp de Murat. — Il fit la campagne de 1809 contre l'Autriche ; et 1812 il fut nommé gouverneur de Santana, en Espagne; et par ordonnance du 22 juin 1814, il fut fait lieutenant-général. Il est mort.

Le comte Alexandre de Lameth, frère du précédent, chevalier de Malte, est né le 16 octobre 1757. Aide-de-camp de Rochambeau en Amérique ; — à son retour, colonel en second du régiment de la couronne. Il fut nommé en 1789 député de la noblesse aux états-généraux ; il montra une grande haine contre la famille royale. — En 1792, maréchal-de-camp dans l'armée de La Fayette ; et, sous le poids d'une accusation de complot contre la sûreté de l'état, il prit la fuite et resta prisonnier des Autrichiens à Olmutz jusqu'en 1795. Il rejoignit alors son frère à Hambourg. — Il rentra en 1800, et il devint successivement préfet en 1802 des Basses-Alpes ; — en 1805 du Rhin et Moselle ; — en 1806 de la Roer ; — et du Pô. — En 1814 le roi le nomma préfet de la Somme, chevalier de Saint-Louis et lieutenant-général. — Après le 20 mars il fut fait pair ; — au retour du roi, il resta sans fonctions.

Le comte Théodore-Charles de Lameth, né le

« messieurs ont en poche la preuve de l'adul-
« tère, ils l'administreront à l'assemblée natio-
« nale lors du procès en règle qu'ils provoquent.

« Monseigneur le duc d'Orléans a dépensé
« beaucoup d'argent pour faire parler les in-
« téressés ; gens du service supérieur, dames
« du palais, valetaille, médecins accoucheurs.
« On compte sur plus de quarante témoins
« à charge.

« Qui est le père, qui? le propre frère du
« roi, monseigneur le comte d'Artois en per-
« sonne... La preuve? ai-je encore demandé,
« des dépositions d'une part, des lettres im-
« prudentes de l'autre, les aveux de Pierre,
« les déclarations de Paul, c'est un crime de

29 octobre 1760, servait avec distinction en Amérique ; il fut fait colonel de Royal-Etranger. En 1790, il fut nommé président du Jura. En 1791, député à l'assemblée législative, et un mois après, général de brigade. Accusé d'avoir voulu soulever le Jura en faveur des Bourbons, il se tint prudemment à l'écart jusqu'en 1814. — Le roi le nomma chevalier de Saint-Louis. — Et à la seconde rentrée du roi il resta sans fonctions.

« lèze-majesté au premier chef emportant la « mort des coupables; cependant, pour n'en-« traver et ne souiller la marche de la procé-« dure, on préférait ne pas se trouver en face « des coupables, on les désire en fuite; la « contumace, plus aisée, offrant un même ré-« sultat pour cela, il faut épouvanter la reine « et le prince, on prépare une révolte que « l'on qualifie d'insurrection, et telle, que « chacun, effrayé à la vue des cadavres, tentera « par tous les moyens possibles de sortir du « royaume. Quand on en sera là, un autre « procès dévoilera un autre adultère, on met-« tra en cause la femme du prince à qui on « ne laissera pas les honneurs de la propre pa-« ternité.

« Je vous raconte en gros tout ce qu'on m'a « débité en détail. On voudrait savoir quel « fonds on pourrait faire sur la ville de Tou-« louse, le parlement, la province du Langue-« doc; on me questionne sur ce point, jugez « de mon embarras, j'étais arrivé convaincu du « bon droit de la cause, MAINTENANT JE DOUTE. « J'ai vu la reine, j'ai vu monseigneur le comte

« d'Artois, j'ai à mon tour interrogé des gens « d'honneur, leur réplique est unanime : la « reine est innocente, le prince est innocent. « Le vrai, le seul coupable est celui auquel « me lie un serment funeste, *prêté en loge* « et confirmé dans la liberté de ma maison.

« Mon Dieu, chère maman, quel intérieur « que celui du futur roi de France, quelle « vie de débauche et de scandale, quelle ava- « rice au milieu de profusions effroyables! « c'est à faire frémir qui entrevoit cette exis- « tence dégoûtante que je n'ose qualifier de la « vraie épithète et lui appliquer convenable- « ment. Voilà pourtant celui que, nous autres « provinciaux, croyons victime de la malice « de la cour. Si celle-ci est méchante, elle « est en retour bien stupide, bien insensée. « Les moyens qu'elle emploierait, au dire de « ses accusateurs, pour perdre monseigneur le « duc d'Orléans, sont si gauches que néces- « sairement ils retomberaient sur elle. Celui- « ci, au contraire, joue un jeu serré, sûr, « audacieux, il domine dans l'assemblée na- « tionale, et, à l'aide de son nom et de celui

« de M. de Necker *, accolé au sien je ne sais « pourquoi, il soulève tout Paris... Paris ne « jure qu'après lui, Paris ne voit aucune de « ses turpitudes, et les yeux de la capitale « sont des microscopes pour grossir les étour « deries légères, les fautes futiles de mon- « seigneur le comte d'Artois.

« Voilà où nous en sommes : les états-géné- « raux prêts à faire la guerre au roi, Paris « prêt à soutenir les états-généraux en place

* Jacques Necker, né à Genève, le 30 septembre 1732, se livra d'abord au commerce, et, plus tard, fut nommé, par la république de Genève, son résident à la cour de France. Dans cette place, il montra sa capacité au grand jour. Aussi, en 1776, fut-il directeur du Trésor; en 1777, directeur-général des finances. Après avoir relevé les finances, il quitta le ministère en 1781. Il revint aux affaires et obtint la convocation des états-généraux, et, plus tard, la réunion des trois ordres. Le 11 juillet 1789 il fut exilé : il allait se retirer à Coppet, lorsqu'à Bâle le roi le rappela; il fut reçu avec enthousiasme, mais peu après son crédit baissa, et, au mois de septembre 1790, il quitta Paris pour retourner en Suisse. Il mourut à Genève le 9 avril 1804.

« pour chasser du royaume la reine, le prince,
« et pour les flétrir dans leur postérité, mon-
« seigneur le duc d'Orléans déclaré lieutenant-
« général du royaume pendant la première
« semaine, régent dans la durée de la seconde,
« et roi à la fin, tout au plus, de la troisième.
« C'est Hugues-Capet recommençant, et cette
« fois instrumentant contre sa propre race.

« Attendez-vous de moment en moment à la
« nouvelle du soulèvement de Paris. Danton a
« redit que le succès serait certain si l'on pouvait
« parvenir à faire congédier le gênevois Nec-
« ker : au reste, a-t-il ajouté, on y travaille, et
« par la main de monseigneur le comte d'Artois.
« N'ayez pas peur, soyez prudente, je mourrais
« de honte si on me soupçonnait de tremper là
« dedans : je veux à tout prix me sauver de
« cette bande dont je fais partie. Si on le de-
« vine, si je l'exécute, il m'en coûtera cher;
« Danton m'ayant juré que tout faible, tiède,
« infidèle, serait abandonné à la justice du
« peuple. Que sera-ce? nous le verrons bientôt.

« Il y a des presses aux ordres du Palais-
« Royal qui ne cessent de vomir des faussetés,

« des noirceurs sans nombre contre la reine « et le prince; ce qu'on n'ose pas publier « par cette voie, on le confie au marquis « de Sainte-Hurugue, misérable drôle à la « taille de géant, à l'âme de boue et à la vie « avenant; à un jeune homme nommé Des- « moulins, qu'on abuse, qui fait le forcené et « qui au fond est honnête; à une créature, la « Théroigne de Méricourt, jolie Liégeoise*, spi- « rituelle et débauchée. Puis viennent le mé- « decin Marat, un certain Louvet dit de Cou- « vray, Brissot, Fabre, né à Limoux, et dont « madame Del... doit connaître la famille pour « lui avoir fait la charité; il a, dit-il, remporté « un prix à nos jeux floraux et s'en est fait un « fief; il se fait appeler le marquis de Fabre- « d'Eglantine; encore passe, pourvu qu'il ne

* Théroigne de Méricourt était fille d'un riche cultivateur de Liége; elle se fit remarquer par ses excès et son exaltation dans les mouvemens qui eurent lieu à Paris pendant la révolution, au mois de mai 1792; elle fut arrêtée dans les Tuileries, où on la fouetta publiquement. Elle tomba alors dans une démence des plus complètes. Elle est morte à la Salpêtrière en 1817.

« jouât pas le rôle d'un vil coquin. Cette « tourbe et autres forment ce qu'on appelle « *les cornets à bouquin* de son altesse sérénis- « sime, ce ne sont pas ceux qui font le moins de « mal, et, lorsque je les vois se promener dans « le *camp des Tartares* *, je ne peux m'em- « pêcher de répéter, en les parodiant, ces vers « connus :

Un tas d'hommes perdus de dettes et de crimes,
Que poursuivent des lois les rigueurs légitimes,
Qui si tout n'est perdu ne sauraient subsister.

« Vous devez croire qu'il est peu flatteur « d'être de temps à autre contraint de pactiser « avec cette canaille; mais le moyen de s'en « défendre lorsque l'on la rencontre dans les « salons de Mousseaux et de Passy... Ne vous « récriez point, *ces messieurs*, *cette dame*, « sont en société de S. A. S. monseigneur le « duc d'Orléans... »

* On appelait le camp des Tartares, la galerie de bois du Palais-Royal qui, depuis, a été remplacée par la magnifique galerie d'Orléans.

La lettre dont nous transcrivons cet extrait accusateur prophétisait les événemens qui ne tardèrent pas à suivre ceux qui les précédaient en augure si épouvantablement sinistre. La révolution commença, ainsi que tous le savent, par le fatal renvoi de Necker le 10 ou 11 juillet, le soulèvement de Paris, la formation de la garde nationale, la prise de la Bastille, le meurtre de tant de victimes : De Launay, Flesselles, Foulon, Bertier, etc. Une terreur motivée par un crime gagna Versailles et la cour, elle fut le sauve qui peut général; ce fut à qui gagnerait au plus vite les frontières. Le roi, dans cette consternation universelle, assailli par la reine, par les ministres, par tous ceux qui l'aimaient, et en outre cédant à la haute opinion qu'il avait de la probité du duc de La Rochefoucauld-Liancourt, exigea de monseigneur le comte d'Artois qu'il abandonnerait la partie ; ce prince eut beau se jeter aux pieds du roi, y répandre des larmes de fermeté, l'y conjurer de le laisser mourir aux pieds de sa personne, il dut céder, le roi se montra inflexible.

Le prince partit donc, ayant avec lui ses enfans, sa femme, ceux de ses serviteurs les plus exposés; à sa suite partirent tous les Condé, le prince de Conti qui rentra bientôt, les Polignac, dont pour le bonheur de la France l'exil aurait dû être éternel; mais la reine... la reine, cette héroïne du moyen âge, n'eut garde de suivre le conseil qu'elle donnait à son beau-frère; elle resta ferme, inébranlable, affrontant l'orage et les monstres qui firent tomber sa tête sans avoir pu la lui faire courber.

Le prince gagna d'abord Turin, où régnait son beau-père. Là on lui fit espérer un meilleur avenir; déception cruelle dont on le berça pendant de si longues années, espérance enfin réalisée momentanément et plus tard anéantie... Mourra-t-il dans l'exil ce roi si mal connu, si mal jugé, ce père du peuple, et contre lequel au mépris de la constitution, on a fait retomber les fautes de ses ministres.

Monseigneur le comte d'Artois alla de Turin à Milan, où l'appelait l'empereur régnant d'Allemagne; il s'agissait de s'entendre pour

ramener la paix dans la France; mais l'étranger voulait-il la donner sincèrement? Non, il fallait de terribles épreuves pour que la sagesse réelle entrât dans le conseil des souverains.

Joseph II* régnait en Autriche et en Allemagne: frère de notre reine, il aurait dû ne voir que son péril, il ne vit qu'une politique fausse, étroite, perfide, inouïe. Monseigneur le comte d'Artois étant avec lui à Mantoue, tâcha de lui faire voir clair. On calcula le gain que procurerait l'ébranlement de la France, et avec de belles paroles on congédia l'auguste solliciteur. Celui-ci espérant mieux ailleurs, courut d'abord à Vorms; là vinrent autour de sa personne sacrée se rallier les premiers élémens de l'émigration. Il se rendit à Bonn, à Bruxelles, puis

* Joseph II, fils de François I[er] et de Marie-Thérèse, né le 13 mars 1741, se maria, le 6 octobre 1760, à Isabelle de Parme, morte le 28 novembre 1763; élu roi des Romains en 1764, il monta sur le trône impérial le 18 août 1765, il s'était remarié le 23 janvier de la même année à Marie-Josèphe-Antoinette de Bavière, décédée le 18 mai 1767; il mourut sans enfans en 1790.

à Vienne, où l'empereur l'attira. Ce fut de là que les deux princes se rendirent plus tard au fameux château de Pilnitz, où vint de son côté le roi de Prusse, et où eut lieu cette conférence fatale qui combla nos maux sans en guérir aucun. On a d'ailleurs tant calomnié cette pièce importante, qu'il convient parfois de la présenter à la critique de ceux qui veulent le bien de leur pays; elle disait :

« Leurs majestés l'empereur d'Autriche et
« le roi de Prusse ayant entendu les désirs et
« les représentations de MONSIEUR et de mon-
« seigneur le comte d'Artois, déclarent con-
« jointement qu'elles regardent la situation où
« se trouve actuellement le roi de France,
« comme un objet d'un intérêt commun à tous
« les souverains de l'Europe; ils espèrent que

* Frédéric-Guillaume II, neveu du grand Frédéric, né le 25 septembre 1744, se maria le 21 juillet 1765 à Élisabeth Christine de Brunswick-Wolfenbutel; il se remaria le 15 juillet 1769 à Frédérique-Louise de Hesse-Darmstadt, née le 16 octobre 1751; il devint électeur de Brandebourg et roi de Prusse le 17 août 1786, et mourut en 1797.

« cet intérêt ne peut manquer d'être reconnu « par les puissances dont les secours sont ré« clamés, et qu'en conséquence elles ne refu« seront pas d'employer conjointement avec « leurs dites majestés les moyens les plus effi« caces relativement à leurs forces, pour met« tre le roi de France en état d'affermir par la « plus parfaite liberté les bases d'un gouver« nement monarchique, également convena« ble aux droits des souverains et au bien« être de la noblesse française. Alors et dans « ce cas, leurs dites majestés, l'empereur et « le roi de Prusse, sont résolus d'agir prompte« ment d'un mutuel accord avec les forces né« cessaires pour obtenir le but proposé en « commun. En attendant, elles donneront à « leurs troupes les ordres convenables, pour « qu'elles soient à portée de se mettre en ac« tivité. »

C'était promettre beaucoup, on sait ce qui fut tenu. Monseigneur le comte d'Artois avait agi avec une noble franchise, on le taxa de perfidie envers la France; plus tard, et lorsqu'après sa tentative de fuite, son arrestation à

Varennes, Louis XVI, vaincu par la force, accepta la constitution, il écrivit ostensiblement à ses frères pour leur enjoindre de rentrer, un refus respectueux fut la seule réponse de ces princes.

Le 3 janvier 1792, sur la proposition de Gensonné, il fut décrété d'accusation; le 19 mai suivant, on supprima ses pensions; il était alors revenu à Turin, d'où l'on disait qu'il tramait contre sa patrie, lorsqu'il ne voulait que la délivrer des monstres qui allaient la noyer dans le sang. Le prince fit la campagne, dite de Champagne, partageant les fatigues, les périls, les travaux, les inquiétudes, les privations de tous genres avec la vraie noblesse française, qui rendit pleine justice à sa bravoure et à sa généreuse loyauté.

Louis assassiné, la reine prisonnière, le roi légitime dans les fers, Monsieur, de plein droit, se trouva investi de la régence; il nomma monseigneur le comte d'Artois lieutenant-général du royaume, titre vain et charge réelle; les intérêts communs l'amenèrent en Russie,

à la cour de Catherine II*, dite *le grand*, pour employer l'expression de Voltaire. On lui fit l'accueil qu'il aurait reçu si son frère eût régné paisiblement et glorieusement sur la France. L'impératrice le combla de prévenances, de promesses, de cadeaux ; jamais il ne fut plus permis de s'ouvrir à l'espérance, autre hallucination qui disparut comme les précédentes. Son altesse royale, au lieu de pouvoir marcher en vainqueur, dut se retirer au château de Ham en Westphalie, de là passer en Angleterre, où il arriva en 1794.

* Catherine Alexienna, née le 2 mai 1729 à Stettin, dont son père le prince d'Anhalt Zerbst était gouverneur pour le roi de Prusse; elle épousa le 1er septembre 1745 :

Charles-Pierre-Ulric, duc de Holstein-Gottorp, qui succéda à sa tante Élisabeth Pétrowna, impératrice de toutes les Russies, le 28 juin 1762, sous le nom de Pierre III. Pierre ayant été assassiné le 28 juillet 1762, Catherine fut couronnée à Moscou le 3 octobre de la même année. Après un règne des plus glorieux, après avoir été nommée la Sémiramis du Nord, cette princesse mourut d'une attaque d'apoplexie le 17 novembre 1796.

La mort de l'enfant-roi empoisonné dans son cachot investit monseigneur le comte de Provence d'une royauté titulaire; monseigneur le comte d'Artois le remplaça dans son titre honorifique de MONSIEUR, que nous lui conserverons désormais. L'Angleterre, l'année suivante, feignant de vouloir soutenir la Vendée, mit en apparence aux ordres de Monsieur une flotte qui vint jeter l'ancre à l'île Dieu, en face du continent; mais elle s'arrêta là. Le débarquement fut déclaré impossible, les émigrés français égorgés à Quiberon ne furent pas vengés, et tout en resta là. Monsieur rentra en Angleterre par les fautes de cette expédition, cruellement chargé par ceux là même qui auraient dû lui rendre justice.

Dès ce moment, le prince, indigné du rôle qu'on lui avait fait jouer, habita l'Écosse, Édimbourg et le château d'Holyrood; ce fut de là qu'avec sa bonté parfaite il pardonna au duc d'Orléans, admit les frères de celui-ci en ses bonnes grâces, et obtint pour le chef de cette branche de la maison royale la clémence de S. M. Louis XVIII.

On trouvera dans ces Soirées des détails précieux sur toutes les époques de la vie de son altesse royale, sur son départ de Paris, son exil, la cour de Turin, la cour de Vienne, celle de Prusse, celle de Russie, celle de Suède, d'Espagne et d'Angleterre; sur son voyage à Saint-Pétersbourg, où nous renverserons les attaques infâmes du comte de Vauban*. Il y a peu d'événemens auxquels le prince n'ait pris part, qu'il ne connaisse; et au moyen des documens mis en notre pouvoir, nous complèterons sa vie anecdotique, que rendra plus vive la propre parole de sa majesté. Nous nous flattons

* Anne-Joseph le Prestre, comte de Vauban, arrière-petit-neveu du célèbre maréchal de ce nom, né à Dijon en 1754, entra à 16 ans comme sous-lieutenant dans les dragons de La Rochefoucauld, fut aide-de-camp de Rochambeau en Amérique, et plus tard colonel de Royal-Orléans (infanterie); lors du voyage de Louis XVI à Varennes, il émigra; il fit la campagne de 1792 comme aide-de-camp du comte d'Artois, qu'il suivit ensuite en Russie; il se trouva à Quiberon; il fut arrêté et emprisonné à Paris en 1808; il mourut en 1818.

que le lecteur rendant justice à notre sincérité, reconnaîtra et tiendra pour vrais les faits nombreux, piquans, puisés aux meilleures sources; ils lui feront mieux connaître, mieux apprécier un roi qu'on a accablé parce qu'on voulait le perdre; contre lequel on a dirigé les traits de la malignité, de la calomnie, dont on n'a pas craint de déshonorer la vie, parce qu'on voulait déchirer son bandeau royal. Il est dans l'exil, il n'a récompense ni bien à répandre sur nous; n'importe, le servir, le venger de tant d'infâmes inculpations est notre but; l'estime des gens de bien sera notre seul et digne dédommagement.

L. L. L.

SOIRÉES

DE

S. M. CHARLES X.

PREMIÈRE SOIRÉE.

Trois hommes célèbres.

«C'est un monument bien étrange, que cette chapelle du Saint-Suaire à Turin, où je me trouve aujourd'hui ; c'est un architecte bien bizarre, que le Guarini*, moine et homme de génie. Dévergondé dans ses œuvres, extraordinaire dans tout ce qu'il a produit, on se demande toujours avec effroi, comment on peut être tranquille dans un temple dont il a donné le dessin. Plus on l'examine, plus on s'attend à le voir crouler sur nos têtes; eh bien,

* Camille-Guarino-Guarini, religieux théatin et grand architecte, naquit à Modène en 1624, et après avoir couvert une partie de l'Italie de monumens, l'œuvre de son génie, il mourut à Milan en 1683.

l'œil seul est en méfiance et au supplice : l'édifice, solidement construit, est inébranlable, et des siècles s'écouleront avant qu'il tombe et que le sol voisin soit couvert de ses ruines. Tel était naguère, monseigneur, le beau royaume de France, sans constitution apparente, ou pour mieux dire, établi sur une multitude de lois, de coutumes, d'usages gaulois, celtibériens, basques, américains, romains, francs, bourguignons, goths, vandales, sarrazins même. C'était aux regards de l'observateur pire confusion que la chapelle du Saint-Suaire; aussi depuis longues années, ne cessait-on de s'écrier : Holà, prenez garde, il penche, il chancelle, il va crouler, et pourtant le vieux royaume demeurait debout, rocher immense et solide, bravant les âges et la malveillance de ses ennemis. »

J'écoutais ce langage pittoresque, pour me servir d'une expression nouvelle; j'admirais combien lui donnait de prix l'accent animé, le geste impétueux de l'interlocuteur; homme de taille moyenne, aux épaules carrées, aux mains larges et rudes, aux formes peu élégan-

tes, quoique pourtant elles laissassent reconnaître un homme de qualité. La tête était grosse, le front large et ouvert, les yeux pétillaient d'esprit et parfois de génie, il y avait en tout un mélange de respect et de familiarité, de dévouement et de mauvaise humeur facile à confondre ; et, pendant que M. de Cazalès *, membre de l'assemblée constituante et émigré comme moi, me parlait, je me promenais à grands pas dans la chambre, souriant parfois, levant les épaules, contrarié, satisfait, car je n'étais content ni de lui, ni de moi, ni des autres.

* Jacques-Antoine-Marie de Cazalès, né en 1752, à Grenade, sur la Garonne, fils d'un conseiller au parlement de Toulouse, embrassa le parti des armes et devint capitaine au régiment des chasseurs à cheval de Flandre. Lors de la convocation des états-généraux, en 1789, il fut élu député par la noblesse de Rivière-Verdun. Après avoir déployé de très grands talens oratoires, après s'être montré un des plus grands défenseurs de la monarchie, il fut contraint d'émigrer en 1792, et il fit la campagne des princes, puis il alla se fixer en Angleterre. En 1803, il rentra en France, et mourut en 1805 dans une terre qu'il avait près de Grenade.

Lorsqu'il eut achevé sa période, je m'arrètai, croisai les bras et me retournant vers lui :

— Monsieur, tout cela, dis-je, est bel et bon; mais la comparaison cloche. Les églises bâties par le père Guarini sont debout, et où est maintenant notre France ?

— Où nous avons voulu qu'elle allât, nous tous, tant que nous sommes.

— Vous, M. de Cazalès ?

— Oui, monseigneur.

— Moi ?

— Oui, s'il plaît à votre altesse royale.

— Oh ! monsieur, y songez-vous? Et le son de ma voix exprimait mon mécontentement.

— Je ne pourrai pas, repartit en s'inclinant profondément l'orateur célèbre de la constituante, emprunter la figure, la phrase: *Souffre la vérité, puisque tu n'es pas prince*. Car, certes, vous êtes bien prince, monseigneur; mais par cette raison que vous ètes prince, ne vous offensez pas de la vérité.

— De la vérité ! j'aurais voulu la perte de la France...

— Avec toute la France, elle-même, sans

exception. Le bas-clergé tendait à grandir et à diminuer l'importance du haut clergé; la noblesse aspirait aux biens de la moinerie; les bourgeois voulaient obtenir les priviléges de la noblesse; la magistrature prétendait se substituer aux états-généraux pendant l'absence de ceux-ci; enfin, la cour espérait la ruine des parlemens; il en est résulté que chacun tirant à la roue, en sens contraire, le char a fait la culbute et nous sommes ici.

— Homme malicieux, vous avez réponse à tout, que faire maintenant?

— Voilà le difficile, que faire? chacun le demande à son voisin, et personne ne veut précisément ce qu'il faudrait faire, vous le voyez, monseigneur. Les cabinets de l'Europe vous aident-ils franchement? que vous semble de leur coopération?

Je ne pus m'empêcher de pousser un soupir profond, et ce fut ma réponse.

— Les factieux de France, poursuivit M. de Cazalès, malgré leurs déclamations furibondes, ont-ils la pensée sincère du bien public? ne cherchent-ils pas, au contraire, à troubler la

paix? cette paix intérieure, qui la veut sincèrement?

— Moi, monsieur.

— Et une poignée avec vous de serviteurs fidèles, le reste pêchera en eau trouble.

Je me remis à marcher à pas précipités, allant, venant; enfin, prenant mon parti :

— Que faut-il que je fasse? je veux un bon conseil, car j'ai une responsabilité pesante.

— Rassurez-vous, monseigneur, aucune responsabilité, maintenant, ne repose sur votre tête; les choses sont au point que tout doit se décider par la violence. Si les souverains entendent leur intérêt ils feront la guerre à la France; si la France entend les siens, elle évitera la guerre : vous appeler comme arbitre, voilà ce qu'on devrait.... on ne le fera pas...

Il hésitait.

— Pourquoi?

—Parce que nul, je le répète, n'agira loyalement. A l'étranger, on rêve le partage de nos provinces; et au dedans plus sûrement on veut piller et continuer le pillage; la force! la

force ! monseigneur, voilà le droit, et le canon *ultima ratio regum*.

— On me conseillait de tenter d'entrer en France.

— Avec une armée de Français, bon, très bon.

— Les Piémontais.

— Ce ne sont pas des Français, monseigneur. Si ceux-ci vous ramènent, comme ils resteront avec vous dans le royaume, vous y demeurerez avec eux ; mais comme les Piémontais, leur ouvrage accompli, s'en retourneront, alors, monseigneur, vous resteriez seul, et vous pourriez bien, tôt ou tard, être contraint de vous en aller aussi.

A ces paroles audacieuses, je fis un mouvement brusque ; le sang monta à mon visage.

— Ah ! monseigneur, dit M. de Cazalès en s'inclinant profondément, je sens combien Votre Altesse Royale est préoccupée de mon propos. C'est de l'histoire ancienne, moderne, mais vraie, toute vraie, soyez-en persuadé.

— Je ne sais pourquoi, dis-je, vous me tenez un langage si différent de celui de tous

ceux qui m'entourent ; à vous entendre, je ne peux sauver le roi, les armes à la main, et les autres prétendent que si je me montre, les rebelles fuiront et les royalistes viendront à moi.

— Ils y sont venus, monseigneur, ils sont autour de vous ; ne comptez que sur ceux qui se sont déplacés ; les autres attendront votre victoire, feront des vœux pour vous ; et, en attendant, subjugués par la peur, suivront honteusement les drapeaux de l'anarchie.

J'en étais là de mon colloque secret avec M. de Cazalès, lorsque M. l'évêque d'Arras dont le vif attachement pour ma personne souffre lorsqu'il en est éloigné, se crut autorisé à entr'ouvrir la porte de mon cabinet, où il travaillait. Je le vis avec plaisir ; j'avoue que j'étais embarrassé ; le gentilhomme toulousain me retenait sur un terrain désagréable ; je ne pensais pas complètement comme lui. Sa fidélité m'était prouvée ; mais, enfin, j'en étais à désirer de changer de conversation sans qu'il pût s'en formaliser. M. de Conzié* ayant donc

* Marie-Hilaire de Conzié, né en Bresse, diocèse

entrebaillé la porte, faisait mine de la refermer.

— Venez, venez, monsieur, lui dis-je, vous n'êtes jamais de trop; M. de Cazalès sera bien aise de causer avec vous.

En m'exprimant ainsi, je regardai M. de Cazalès, et la franchise de sa physionomie démentit ce que je supposais; l'envie de rire me vint presque; pendant ce temps le digne prélat s'approcha, et attaquant l'autre interlocuteur, se plaignit des excès de la révolution, accusant l'assemblée constituante de toute la faute.

— Et le ministère, monsieur, lui fut-il reparti précipitamment: placé en position de tout voir; pouvant, d'un regard, embrasser la

de Lyon, le 15 mars 1732, se destina d'abord à l'état militaire; il devint capitaine de dragons, et il quitta bientôt le casque pour la mître. Il fut sacré évêque de Saint-Omer le 11 mai 1766, et évêque d'Arras en 1769. Il refusa de siéger aux états-généraux dont il était membre décrété d'accusation. En 1792, il se retira en Angleterre où il servit les princes français de ses conseils. Il mourut à Londres en 1804.

face entière des choses, ne devait-il pas reconnaître combien la fermentation était générale, s'apercevoir de la vivacité des passions éveillées, et prendre des mesures à propos? qu'a-t-il fait? rien. Où sont ses actes? on les cherche. Désuni, désorganisé, sans force, sans énergie, il s'est montré en victime que le sacrificateur Mirabeau a immolée facilement.

Au nom prononcé de ce grand coupable, M. de Conzié tressaillit; je fus sur le point de l'imiter, tant il me sembla voir apparaître ce vilain homme à la crinière hérissée, à la tête de lion en rut; misérable dont les rugissemens avaient tant de fois troublé mon sommeil; le prélat dit alors :

— Oh! si on avait voulu il eût été bien facile de se débarrasser de ce maître drôle, de cet intrigant déhonté; de l'or et un poste quelconque eussent suffi, et, à ce sujet, voici ce que je tiens de bonne source, puisque j'y ai joué mon rôle. J'étais chez madame la duchesse de Luynes, qui, je ne sais comment, recevait cette espèce. Nous sortions de table; un valet de chambre nous jette un nom, *M. le comte de*

*Mirabeau**; je me retourne avec curiosité; il n'y avait, jusques là, d'attaché à ce nom, que ce qui nuit en nombre : force turpitudes, des galanteries d'assez belle renommée, et des pamphlets qui se faisaient lire parce qu'ils étaient passablement écrits; mais on venait de nommer ce personnage député aux états-généraux; il y était pour le tiers-état de province, c'était une sorte d'abdication de noblesse; quelque chose de curieux; enfin, *je voulus voir, je vis.*

* Honoré-Gabriel Riquetti, comte de Mirabeau, né à Brignon, près de Nemours, le 9 mars 1749. A la suite d'une jeunesse licencieuse, il fut nommé député par le tiers-état de la ville d'Aix. Il se montra ennemi de la royauté et de la noblesse qui l'avait dédaigné aux élections. Après avoir mérité d'être appelé le Démosthène français, il allait aider de ses talens le malheureux Louis XVI, lorsqu'il mourut le 2 avril 1791. Sa mort fut si subite qu'on l'attribua au poison. Deux ans après, ses restes, déposés au Panthéon, furent dispersés par la canaille de Paris dont il avait été l'idole, parce qu'un moment il avait oublié qu'il était gentilhomme et qu'il devait, comme tel, aide en tous les temps à la monarchie.

Un embarras de fauteuils favorisa mon désir. Le comte de Mirabeau et moi nous trouvâmes enfermés entre une console et une embrasure de fenêtre ; lui, jeta un coup d'œil hautain et moqueur sur ma croix ; mais aucun geste, aucun mot, aucune inflexion impolie n'accompagna cette hostilité, je fis semblant de ne pas m'en apercevoir, et m'empressant d'entrer en lice :

— Si je ne me trompe, lui dis-je, M. le comte de Mirabeau est député de sa province aux états-généraux.

— Député du tiers, et non de la noblesse, monseigneur.

Le cynisme de cet aveu m'indigna ; je me contins néanmoins, car je voulais apprendre.

— C'est toujours, dis-je, une marque de confiance.

— Et un mandat impérieux de faire triompher la cause du peuple, auquel je ne manquerai pas.

— Du peuple ! répétai-je machinalement, à tel point ce mot me paraissait étrange.

— Ou de la nation, si monseigneur aime

mieux, répondit-il avec une humilité audacieuse.

— Monsieur de Mirabeau, lui dis-je, est-ce que vous auriez pour but de faire une révolution ?

— De faire..... c'est inutile , elle est faite :

— Vous le croyez ?

— J'en suis certain. Où est la distinction des rangs? la vénération pour telle caste? où trouverez-vous la résignation à demeurer chacun dans sa sphère? on veut s'avancer, se pousser, renverser autrui pour se mettre à sa place, tout est bouleversé, la révolution est donc consommée.

— Quel rôle vous y plaira-t-il?

— Le meilleur, le plus lucratif; j'ai la certitude qu'on aura besoin de moi; je suis à prendre, mais je connais mon poids.

Ceci fut dit en riant.

— Votre valeur de compte, vous voulez dire.

— Tout comme il vous plaira.

J'admirai tant d'effronterie; mais lui, sans témoigner de l'embarras :

— Si n'était la haute expérience de monseigneur, je m'étonnerais de sa surprise ; est-ce d'aujourd'hui qu'un homme se fait payer ? quel est celui qui se donne pour rien ? un prélat, par exemple.....

— Ah l'effronté fripon ! m'écriai-je. Et il vous a tenu ce propos ?

M. de Cazalès, moins étonné que moi, se contenta de sourire.

— Je fus au moment de le souffleter, continua l'évêque, tant le premier élan fut en moi extrême ; la religion, le bon sens, tardèrent peu à reprendre leur empire, et prenant le même ton que Mirabeau prenait :

— Et combien s'estime monsieur le comte ?

— Pas autant, repartit-il, que je vaudrai dans quelques mois ; aujourd'hui on ne me connaît pas, on fera bien de traiter en marché de gentilhomme, je serai franc et rond ; plus tard...... alors, monseigneur (et le drôle, ajouta l'évêque, se grandissant de quatre pouces,) je ne sais trop où l'on trouverait la somme à m'offrir en équivalent.

— Il n'a que trop bien pressenti son avenir,

dis-je, j'ai toujours exécré cet homme, son nom encore me donne la fièvre ; et quand je me rappelle que mes deux frères, que la reine l'ont admis dans leur intimité, ont traité avec lui, je gémis des violences auxquelles la nécessité nous contraint... Eh bien, M. d'Arras, comment se termina votre causerie avec ce démon incarné?

— Elle continua sur le même ton, moitié gaieté, moitié sérieux ; je devinai que, me sachant bien en cour, il n'était pas fâché de planter un jalon au moyen duquel on aurait pu aller à lui. Mais à cette époque, quel homme qui se respectait aurait consenti à parler pour ce personnage? Je tâchai d'oublier ce que je regardais comme des extravagances insolentes, et ce n'est que de ce moment que je viens de m'en ressouvenir.

M. de Cazalès, quoique rival d'éloquence de Mirabeau, s'efface au point de lui accorder sur lui la palme.

— Ah! dit M. de Conzie, certes, l'abbé Maury ne manifesterait pas une pareille abnégation.

— Cela doit être, répliqua le Toulousain, l'éloquence est toute l'existence de M. l'abbé en question; et moi, orateur par circonstance, je suis militaire de profession, j'ai quelque vanité à me croire capable de diriger un régiment; et lui, son orgueil consiste dans l'alignement des phrases.

— Il a beaucoup d'esprit, dis-je.

— Le clergé lui doit un beau cierge, dit M. de Cazalès; on présume qu'un chapeau rouge sera prochainement sa couronne de récompense.

— La révolution fait des prodiges, ajouta M. d'Arras.

— Mais, monseigneur, repartit vivement M. de Cazalès, de tous les temps, ce qu'on appelle l'égalité a établi son triomphe dans l'Église. Cardinaux, papes, évêques, ont été choisis dans un pêle-mêle très édifiant.

— M. Maury sera-t-il le choix d'une couronne? demandai-je.

— Il sera, dit l'orateur gascon, de *proprio motu* du saint-père.

Je ne sais pourquoi M. de Conzié soupira ; il dit ensuite :

— Maury a fait un beau rêve.

— Et une superbe défense, s'écria Cazalès ; il fallait le voir à la brèche, c'est-à-dire à la tribune. Avec quel feu il combattait ! nos adversaires en hurlaient de rage. Lui, calme, intrépide, attaché à son sujet, les écoutait sans se déferrer ; et lorsque le tumulte d'une indignation prétendue avait cessé, il revenait tranquillement au point attaqué et le défendait par d'admirables argumens.

— C'est un homme de peu, dit l'évêque.

— Un homme de beaucoup, monseigneur ; car il n'y a qu'à s'entendre : où étaient, à ces heures pénibles, les gens de haute naissance ? occupés à se cacher ou à faire des bassesses.

Ce propos me déplut : il était injuste. Je crus devoir terminer la conversation, et, prétextant une affaire, je congédiai M. de Cazalès. Dès qu'il fut sorti, l'évêque se mit à dire :

— Eh bien ! monseigneur, que vous semble de ces propos déhontés ? comment le jacobinisme se propage !

Je me renfermai dans un silence pénible. Devait-on suspecter le gentilhomme le plus pur de la révolution?

SECONDE SOIRÉE.

Versailles. — Mœurs du temps. — Madame de Marsan. — Une bohémienne.

J'ai toujours aimé Versailles : c'est un beau séjour, c'est celui de ma famille. Sans pareil en Europe, envié par tous les souverains, Versailles, perpétuellement empreint de la puissance de notre race, rappelle Louis XIV, mon auguste aïeul, celui qui à tant de titre mérita si bien le nom de Grand. Pendant toute l'émigration, le souvenir de Versailles m'a poursuivi constamment. Je rêvais peu à Bagatelle, où, néanmoins, je m'étais bien diverti, et à Versailles sans cesse ; ma pensée errait dans cette immense et somptueuse galerie. Je me plaisais à m'en retracer

les merveilles ; j'y voyais courir çà et là, et ces badauds qui la remplissaient le dimanche matin, et cette foule brillante de seigneurs et de dames, tous habillés avec goût, avec magnificence, qui y circulaient journellement.

J'allais en idée entendre la messe à la chapelle, ouvrage de la piété de mon grand-père Louis XV. Le soir, je ne manquais pas de me transporter à la salle de spectacle, ce prodige des arts réunis, où les rois semblaient avoir épuisé leur munificence. Elle m'apparaissait resplendissante de dorures, inondée de lumière. Quatre à cinq mille bougies y procuraient une clarté flamboyante. Là, chaque visage était riant, et chaque parure remarquable ; là, nous donnions des fêtes dont le souvenir se serait transmis d'âge en âge ; là, nous apparaissions véritablement en Bourbons.

Et les jardins ! qu'en dirai-je ? ces jardins où Lenôtre* avait reproduit les enchantemens

* André Lenôtre, né à Paris en 1613, commença

de la féerie, où à chaque pas on rencontrait une création magique, où la combinaison savante des miracles de la nature et de ceux de l'art avait produit des résultats incroyables; jardins tant de fois décrits et si vainement imités! Et lorsque l'œil était fatigué de leur magnificence mélancolique, avec quel charme il se retrouvait dans les délices des deux Trianons! Là, Armide et Alcine avaient été surpassées; là, on jouissait d'une façon nouvelle, en se transportant dans la campagne, au milieu des accidens les plus heureux, les plus variés.

Versailles! Versailles m'a toujours poursuivi; son image, quand je me la retrace, me rend plus malheureux; je voudrais pouvoir oublier ce théâtre de mon enfance, de mon adolescence, de ma jeunesse, et que j'ai quitté dans l'âge encore des illusions. C'est mon ber-

par étudier la peinture sous Simon Vouet; il tarda peu à se livrer entièrement au goût qu'il avait pour l'art d'orner les jardins; il fut comblé de bienfaits par Louis XIV, qui lui donna des lettres de noblesse et le cordon de Saint-Michel; il mourut à Paris en 1700.

ceau natal, ma patrie ; j'y suis né sur la paroisse Notre-Dame ; là, mon nom est inscrit sur le registre commun, à côté du plus obscur citoyen ; haute leçon que la religion sainte peut seule donner sans qu'elle dégénère en style de propagande et de signal de bouleversement.

Je ne peux, sans verser des larmes, rentrer en idée dans cet appartement que j'ai occupé tant d'années. Je vois devant moi chacun de ses aspects, ses ornemens, les tableaux qui couvraient ses murailles, les serviteurs dont j'y étais environné, les familiers qui m'en rendaient le séjour agréable.... Les familiers..... pourquoi, d'abord, n'ai-je pas dit les amis? en avais-je? oui, sans doute ; quel nom donner à ceux qui m'ont suivi, qui ont abandonné la France et ses joies pour partager mes malheurs?

Pouvaient-ils demeurer après moi? la France était-elle calme? leur tête comme la mienne serait tombée ; les démagogues ne les eussent pas épargnés ; oui, la fuite devenait pour eux force majeure..... n'importe, ceux-là sont

fidèles, je dois le croire ; mon devoir est de les récompenser.

Autant que ma mémoire me sert, je vois autour de moi la figure imposante de madame la comtesse de Marsan, je frémis lorsque je lui entends dire :

— Il y a nécessité à donner le fouet à Monseigneur.

Ce fouet et ce monseigneur formaient une disparate si étrange, que je m'en émeus aujourd'hui comme je m'en irritais alors ; me voilà cramponné à une table, à l'espagnolette d'une fenêtre, défiant les exécuteurs de la terrible sentence tant que madame de Marsan n'était pas là ; mais lorsqu'elle survenait avec sa mine austère, solennelle, impassible, et qu'elle disait :

— Il faut aller prévenir le roi ou monseigneur le dauphin.

Alors toute mon énergie m'abandonnait, je versais des torrens de larmes, et sans résistance me livrais à ceux que je qualifiais du titre de mes bourreaux. Ah ! comme les révérences m'impatientaient dans ce moment !

comme j'envoyais au diable, de grand cœur, ces formes respectueuses ! je les regardais en manière de dérision sanglante. Madame de Marsan procédait à tout mathématiquement; elle était là terreur de Versailles, de moi tout le premier. Cependant il arrivait parfois que je me révoltais contre cette puissance gourmée, et que par des espiégleries je protestais de mon mieux ; en voici une qui me convint d'autant mieux que je n'en fus pas puni, et la chose me parut extraordinaire.

C'était un travail véritable que la coiffure des femmes de notre temps, soit qu'à la façon de madame de Pompadour les cheveux fussent tenus à plat avec peu de boucles, soit qu'un crêpe magnifique élevât l'édifice démesurément.

Dans l'un et l'autre cas, il fallait le concours d'un perruquier à la mode : M. Le Robert l'était d'abord avant que le célèbre Léonard, protégé par la reine ma belle-sœur, vînt occuper un empire d'où la révolution seule a pu le chasser ; puis l'aide des femmes de chambre ,

coiffeuses, travaillant en sous-ordre et sous la direction du grand homme.

La toilette, qui ordinairement avait lieu dans la chambre à coucher, se composait de plusieurs parties de service, l'une toute matérielle, l'autre où il fallait de l'art, les enthousiastes disaient du génie; c'était d'abord une espèce de table en bois de rose, de sandal, de Sainte-Lucie, ou incrustée d'émaux, de nacre, de perles, souvent de pierres précieuses dures. Le travail de Boule* y brillait aussi; cette table, en forme de coffre, était garnie d'une multitude de tiroirs, de compartimens, chacun consacré à renfermer une des nécessités de la parure, le rouge, le bleu, le noir, les mouches, les essences, les cosmétiques de tous genres, les pâtes diverses, les odeurs, les sachets, les diverses sortes de poudres, car il y en avait de blanche, de

*André-Charles Boule, né à Paris en 1642, fut sculpteur et graveur du sceau; il se livra particulièrement au dessin des meubles et y acquit une réputation glorieusement méritée; il enrichit le palais de Versailles de meubles, de mosaïques, de bronzes du meilleur goût. Cet habile artiste mourut en 1732.

grise, de brune, de blonde, de rousse; certaines contenaient des parcelles d'or, quelques-unes étaient ambrées, parfumées, aux odeurs à la mode; les pommades, les couleurs à peindre la figure et le front, les soufflets à poudre, que sais-je encore! tous ces riens si importans à cette époque, et dont il parait qu'on se passe aujourd'hui (1795).

Des vases, des fioles de cristal de roche, de porcelaine de Sèvres, contenaient tout ce que je viens de signaler. Le dessus de la table, appelé également toilette, s'ouvrait en trois parties; celles de droite et de gauche divisées en cases, celle du milieu était un miroir que l'on relevait; on posait par dessus une grande et large écharpe en satin ou tafetas couleur de fantaisie et bordé d'une riche dentelle d'or. Le luxe de ce meuble augmentait selon la fortune et le rang de la dame propriétaire. J'ai vu à la comtesse Dubarry * tout un service de

* Marie Jeanne de Vaubernier, comtesse Dubarry, née à Vaucouleurs en 1734, se fit remarquer par sa beauté céleste; venue à Paris, elle y devint la maîtresse du comte Jean Dubarry, qui la donna à Louis XV par

toilette en or massif, y compris le miroir; la bordure, en guirlande de fleurs, soutenait deux Amours tenant une couronne si bien placée, qu'elle semblait reposer sur le front de la favorite.

l'entremise du fameux valet de chambre Lebel. On la fit marier à Guillaume Dubarry, frère du comte Jean, l'une des plus anciennes familles de Languedoc, et qui n'eut que le titre de mari. Elle profita de l'ascendant qu'elle ne tarda pas à avoir sur le monarque pour protéger les arts et encourager les artistes. Toute la cour fut bientôt à ses pieds, et son triomphe devint complet lorsqu'elle fut présentée à Versailles, ayant pour marraine une dame de noble maison. On se servit de son nom et de son inexpérience pour faire réussir les intrigues qui signalèrent la fin du règne de Louis XV. A la mort de ce roi son bienfaiteur, elle fut exilée à l'abbaye du Pont-aux-Dames, près de Meaux; elle fut bientôt rappelée et alla habiter le pavillon de Louvecienne; à la révolution, elle montra beaucoup de dévouement pour la famille royale : aussi, à son retour d'Angleterre, en juillet 1793, elle fut traduite au tribunal révolutionnaire, et, le 4 novembre suivant, condamnée à mort, comme conspiratrice et ayant porté à Londres le deuil du tyran; elle fut exécutée le 6 décembre 1793.

La marquise de Pompadour * n'osa pas se donner un meuble d'un tel prix ; ma mère et la reine mon aïeule n'avaient que certains vases et outils d'usage façonnés de ce métal précieux.

Lorsque la toilette était roulée dans la chambre et établie ordinairement entre les

* Jeanne-Antoinette Poisson, marquise de Pompadour, née en 1722, épousa le sous-fermier Lenormand, seigneur d'Étiolles, dont elle eut une fille nommée Alexandrine, qu'elle destina plus tard au duc de Fronsac, fils du duc de Richelieu.

Elle devint la maîtresse de Louis XV; créée, par lettres-patentes de 1745, marquise de Pompadour, elle obtint une pension de 240,000 livres, et en 1756 la place de dame du palais de la reine; aimant avec passion les arts, qu'elle cultivait avec succès, elle encouragea d'une manière efficace les littérateurs et les artistes; elle joua un grand rôle dans les affaires politiques de son temps; elle reçut ordre de quitter la cour à l'époque de l'assassinat de Damiens, en 1757; elle reparut bientôt, mais son crédit avait baissé; atteinte d'une maladie de langueur, elle fut transportée de Choisy à Versailles, et elle eut le privilége réservé aux seuls membres de la famille royale, de mourir dans ce palais; elle expira le 14 avril 1764, à l'âge de 42 ans.

deux fenêtres, la dame s'asseyait devant, sur un fauteuil de bois doré revêtu de maroquin, appelait ses femmes en première ligne ; en seconde, il y avait deux grands laquais en pleine livrée, mais très reculés contre la muraille, et en avant d'eux le premier valet de chambre portant l'épée lorsque sa maîtresse était de qualité pour cela, non que les usurpateurs ne fissent faute, mais enfin on s'en moquait, et c'était là l'essentiel.

Lorsque le *grand artiste daignait* venir élever de ses mains l'édifice de la coiffure, alors les femmes n'étaient qu'en sous-ordre, lui seul agissait et travaillait, et cela avec un sérieux, avec une mine imposante. Oh ! je n'oublierai jamais la physionomie de Léonard, mandé chez la reine ; le chancelier de France semblait un polisson auprès de lui.

Le moment de la toilette venu, car on désignait ainsi non seulement le meuble, mais l'action de se coiffer, les amis, les simples connaissances étaient admis ; la dame passait à peu près deux heures dans les mains du prêtre ou des prêtresses, et pendant ce temps il fallait

lire ou causer; beaucoup de femmes préféraient ce dernier parti, et leur salon se transportait dans la chambre à coucher.

En décrivant cet usage qui, dit-on, ne se pratique plus en France, j'ai cru offrir une étude utile à l'histoire de la mode; c'était un épisode nécessaire pour compléter la narration de mon espiéglerie envers madame la comtesse de Marsan. J'ai dit qu'une foule de vases, de coupes, de fioles renfermaient les essences, les eaux, etc. Un jour, dans l'une de celles-ci, dont ma gouvernante se servait particulièrement, et dans la chaleur d'un été rude, je m'avisai de délayer du miel, espiéglerie de véritable écolier; voyez, dès ce moment, la princesse, livrée non aux bêtes, mais aux mouches, éprouvant un supplice réel par la quantité innombrable de ces insectes voletant autour d'elle, se posant sur son nez, ses joues, son front avec un acharnement inexprimable, sans lui laisser de repos.

Elle avait beau s'aider de son mouchoir, de son éventail, c'étaient des armes inutiles contre la gourmandise des assaillantes; la dignité

de ma gouvernante en fut compromise à tel point que forcément elle dut abandonner le cercle et se retirer accompagnée du rire étouffé des courtisans. Il en résulta une colère véhémente qui retomba sur moi ; j'avais trop joui de la scène pour me refuser à en accepter l'honneur. On me taxa de haute malice : hélas ! c'était de l'espiéglerie toute pure. Mon aïeul s'en amusa beaucoup, en arrière toutefois de la comtesse de Marsan. Nul, même le roi, n'aurait été en face la prendre pour but de sa gaieté.

En sortant des mains de ma gouvernante, je passai dans celles de notre gouverneur, le duc de La Vauguyon. Il l'avait été d'abord de mes trois frères aînés, le duc d'Aquitaine, qui mourut jeune, puis le malheureux duc de Berri et M. le comte de Provence. M. de La Vauguyon, singulièrement aimé de mon père, avait de l'esprit, du jugement, et surtout beaucoup de piété ; les courtisans, que toute vertu importunait, firent grand bruit de sa présence chez la comtesse Dubarry ; il le sut, et s'adressant à tout un groupe de ricaneurs :

— Messieurs, dit-il, je fis hier par amitié pour le roi ce que bon nombre d'habitués du château feront demain par calcul, avidité ou bassesse.

Tous entendirent le dur propos, aucun ne le releva, et il en fut textuellement ce que mon gouverneur avait pronostiqué.

Que serait-il devenu, lui si royaliste, lui si fidèle, s'il avait assez vécu pour voir la conduite criminelle du prince de C... ! il en serait mort de honte et de douleur.

J'aimais le duc de La Vauguyon, sa figure était toujours riante, ou du moins sereine..... le contraste parfait de celle de madame de Marsan ; je le voyais entrer sans inquiétude, sachant qu'il n'était pas là pour me tourmenter.

J'étais pareillement des trois frères le seul que le roi notre grand-père n'intimidât pas chaque fois que nous avions à paraître devant lui, et cela arrivait tous les jours à heure fixe ; c'était parmi nous à qui se reculerait : Berri pleurait, Provence ne disait mot ; moi seul, joyeux, bardi, je riais, je répondais à toutes les

questions ; mon air ouvert plaisait au roi, il m'agaçait et je ne me déferrais pas ; il en riait, et les honneurs de la séance étaient pour moi.

Au sortir survenait la jalousie, les querelles; M. le dauphin (car mon frère aîné le fut trop tôt pour notre bonheur commun) se déplaisait de mon avantage, je ne me laissais pas vaincre, et alors s'élevaient entre nous de légères querelles où le comte de Provence intervenait pour mettre le holà.

Je me souviens qu'un jour, à la suite de quelque brusquerie du Dauphin, je lui dis :

— Poursuivez, faites-vous connaître; il en arrivera que les parlemens s'assembleront en intervertissant l'ordre de succession à la couronne et la transporteront à Provence ou à moi.

Ce propos m'attira une vive remontrance de la part de notre gouverneur. Je dirai encore que, dans une circonstance où nous nous promenions dans les allées de Versailles, une vieille femme sale, déguenillée, laide à faire horreur, nous examina avec une attention si singulière, qu'un de nos valets

de pied, s'approchant d'elle, lui dit :

— Eh ! la bonne, à quoi réfléchissez-vous ?

— Au bonheur, répondit-elle, que j'ai de voir trois rois l'un à côté de l'autre.

— Trois rois ! reprit le laquais ; un, à la bonne heure : celui-là aujourd'hui, monsieur le dauphin.

— Lui et les autres, répéta-t-elle ; oui, mon beau garçon, il y a là trois rois.

Provence, qui était curieux à l'excès, lorsque nous eûmes poursuivi la route, appela le valet.

— Que te disait cette sorcière ? demanda-t-il.

— En effet, monseigneur ne se trompe pas, c'est une bohémienne en personne ; elle va, dit-elle, se vanter d'avoir vu passer trois rois.

— Ah ! ah ! c'est sa folie ; tiens, donne-lui un double louis ; qu'elle se taise et toi aussi.

Le dauphin ne s'était pas aperçu de ce colloque, et moi, trop enfant, je ne comprenais pas le mystère que Provence mettait

à cela ; je le lui dis naïvement ; lui alors prenant la parole :

— Cette extravagante, dit-il, a prétendu qu'elle voyait en nous trois rois : or, pour que vous et moi le devenions, il faut que notre frère aîné meure sans postérité. C'est un triste avenir à lui pronostiquer : mieux vaut qu'il l'ignore.

— Mais, repartis-je, si nous montons sur des trônes conquis...

— Et la balance politique de l'Europe!

A cette réplique, qui de sa bouche partit naturellement, je crus qu'il me parlait grec : à douze ans que j'avais alors, je me tourmentais peu de ces grands intérêts des nations. Il n'en était pas de même du côté de Monsieur : lui déjà se mêlait de diplomatie.

Puisque nous sommes dans les beaux jardins de Versailles, je ne peux les abandonner sans me rappeler les beaux vers par lesquels l'abbé Delille, le premier poète de l'époque, les célébra ; mais combien plus encore sont touchans ceux que lui inspira dans son poëme des Jardins, œuvre si gra

cieuse, si remplie de goût et d'harmonie, la destruction des arbres du parc, lorsque, au début du règne de Louis XVI, on crut devoir les replanter! combien de fois les ai-je répétés! je cède au plaisir de les transcrire.

O Versaille! ô regrets! ô bosquets ravissans,
Chef-d'œuvre d'un grand roi, de Lenôtre et des ans!
La hache est à vos pieds, et votre heure est venue.
Ces arbres dont l'orgueil s'élançait dans la nue,
Frappés dans leur ruine et balançant dans l'air
Leurs superbes sommets ébranlés par le fer,
Tombent, et de leurs troncs jonchent au loin ces routes
Sur qui leurs bras pompeux s'arrondissaient en voute.
Ils sont détruits ces bois dont le front glorieux
Ombrageait de Louis le front victorieux;
Ces bois où, célébrant de plus douces conquêtes,
Les arts voluptueux multipliaient les fêtes.
Amour, qu'est devenu cet asile enchanté
Qui vit de Montespan soupirer la fierté?
Qu'est devenu l'ombrage où, si pure et si tendre,
A son amant surpris et charmé de l'entendre,
La Vallière apprenait le secret de son cœur,
Et sans se croire aimée avouait son vainqueur
Tout périt, tout succombe. Au bruit de ce ravage,
Voyez-vous point s'enfuir les hôtes du bocage?
Tout ce peuple d'oiseaux fiers d'habiter ces bois,
Qui chantaient leurs amours dans l'asile des rois,
S'exilent à regret de leurs berceaux antiques.

Ces dieux dont le ciseau peupla ces verts portiques,
D'un voile de verdure autrefois habillés,
Tous honteux aujourd'hui de se voir dépouillés,
Pleurent leur doux ombrage, et redoutant la vue,
Vénus même une fois s'étonna d'être nue.
Croissez, hâtez votre ombre et repeuplez ces champs,
Vous, jeunes arbrisseaux, et vous, arbres mourans,
Consolez-vous, témoins de la faiblesse humaine,
Vous avez vu périr et Corneille et Turenne;
Vous comptez cent printemps, hélas! et nos beaux jours
S'envolent les premiers, s'envolent pour toujours!

J'espère que le lecteur pour qui ces vers seront nouveaux y trouvera cet attrait qui me les rend si enchanteurs. Delille, à qui je consacrerai une soirée, m'a montré trop de reconnaissance pour que je l'oublie et ne sois pas fier de l'avoir obligé.

Versailles, dis-je, était pour moi rempli de souvenirs, ils ne me quittent pas, ils m'importunent partout où j'habite. Il me semble que dans l'avenir, si je rentrais en France, je ne voudrais habiter que ce lieu chéri : mais le pourrais-je? que sera la royauté, si jamais on parvient à la reconstruire?

Il y avait une anecdote singulière au sujet de Versailles : je me rappelle l'avoir entendu raconter à M. de Maurepas, qui la tenait de son grand-père, le chancelier de Pontchartrain.

Lorsque Louis XIV se décida à bâtir dans ce lieu peu agréable, la manie de l'astrologie judiciaire existait encore. La reine-mère Anne d'Autriche et même le cardinal de Mazarin avaient en diverses circonstances consulté les devins. On crut qu'il fallait savoir ce qui adviendrait au nouveau palais dans la suite des siècles.

Il y avait à Paris, rue du *Puits-qui-Parle*, un vieil ecclésiastique adonné aux machinations de la magie et de la cabale, toléré par la police à cause de la protection que lui accordaient les plus hupés de la cour ; la reine-mère l'avait employé une fois; ce fut elle qui l'indiqua, et ce fut M. le duc de Chaulnes auquel échut la mission d'aller le consulter; le thème fut ainsi dressé :

« Un grand seigneur très riche, possesseur « de forts châteaux, veut les abandonner en

« quelque sorte, pour en édifier un nouveau :
« on présume que son projet est d'y établir son
« séjour, et après lui d'y fixer sa famille ; on
« voudrait savoir ce qui adviendra de cette
« fantaisie et combien de temps se soutiendra
« la splendeur de cet édifice. »

M. de Chaulnes, bien déguisé avec une méchante perruque, une pellicule sur la joue gauche et un emplâtre sur l'œil droit, certain d'ailleurs que le vieux prêtre qui ne sortait jamais de chez lui ne le connaissait pas, arriva rue du *Puits-qui-Parle*. Le domicile du sorcier, ou à peu près tout le logis, avait un aspect étrange, sombre, humide dans le rez-de-chaussée; mal meublé au premier étage, où le jour d'ailleurs ne parvenait que difficilement au travers de carreaux de verre épais et déformés par une loupe d'un vert noirâtre. Au fond d'un arrière-cabinet revêtu de boiseries de cœur de chêne noircies par le temps, l'ecclésiastique était assis, ayant devant lui une table couverte d'un tapis de Turquie, et chargée d'un quart de cercle, d'un astrolabe, d'une boussole, d'une baguette d'ébène, de deux

peaux de vipères empaillées et d'autres objets du même genre. Sur les panneaux étaient suspendus divers morceaux précieux d'histoire naturelle, un grand crucifix à côté de deux squelettes de taille et de sexe différens.

Le duc de Chaulnes, malgré sa bravoure naturelle, aurait préféré se trouver plutôt en plate campagne, en face de l'ennemi, que dans un lieu pareil; cependant il avait sa mission à remplir; il l'expliqua brièvement à l'abbé en lui remettant la note ci-dessus rapportée; l'abbé la lut avec beaucoup d'attention, puis s'adressant au duc :

— Monsieur, dit-il, la science que je professe est lugubre, terrible même, presque toujours mal satisfaisante : les charlatans promettent à tous ceux qui les consultent des joies sans terme et de la vérité, ils mentent; moi, au contraire, je la fais connaître; malheur à qui elle déplaît, plus à plaindre est encore celui qu'elle blesse. Je vous dis tout ceci pour vous prévenir que vous êtes encore le maître de vous retirer; mais une fois que vous serez embarqué dans l'entreprise, ne vous flattez pas de pou-

voir ni sortir à votre fantaisie, ni vous empêcher de faire ce qui vous sera commandé.

Le duc, à ce propos, se sentit mal à son aise; comme pourtant l'ordre était formel et qu'il fallait rapporter une réponse, il fit contre mauvaise fortune bon cœur, et déclara qu'il était prêt et soumis à tout événement.

Le prêtre alors se leva, lui fit signe de le suivre, tira une portière, et lui laissa voir une galerie démesurément longue, ou qui paraissait telle par une illusion d'optique: aucune clarté du jour ne l'éclairait, c'étaient des lampes placées à la file qui ne dissipaient qu'imparfaitement les ténèbres et se prolongeaient dans un lointain infini.

Le duc se heurta contre un fauteuil d'ébène sur lequel son conducteur le fit asseoir; lui-même passa un instant dans une autre pièce, et à son retour, au lieu de la soutane, il avait vêtu la chasuble dont on se sert pour le saint-sacrifice de la messe. En ce moment une sorte de lueur illuminant un peu plus la galerie, le duc vit à quelques pas un autel garni de flambeaux d'argent en grand nombre, tous ayant

leur bougie; le prêtre les alluma, puis se tournant vers le messager royal :

— Chacun, dit-il, de ces luminaires représente un siècle ; vous compterez ceux qui resteront allumés lorsque j'aurai achevé les oraisons prescrites par le Rituel.

Ces mots prononcés, le prêtre commença la messe... il s'arrêta après le signe de croix.

— Qui veut me servir de clerc? demanda-t-il.

Le duc, par un premier élan, allait s'offrir; une fausse honte le retint.

— Vous avez mal fait, monsieur, de ne pas répondre à mon appel ; il vous en adviendra qu'employé souvent envers l'Église, l'Église vous punira en se vengeant de vous.

Le duc, plus tard, se ressouvint de ces paroles, lorsque le pape Alexandre VIII le joua si perfidement. Le prêtre agita une sonnette, un enfant vint, et le saint sacrifice continua. Quelque recueillement que pût y attacher M. de Chaulnes, son attention était distraite par l'intérêt qu'il portait à examiner le jet des cierges de l'autel qui s'éteignaient, qui flam-

boyant d'abord brillamment, pâlissaient, diminuaient et ne se rallumaient pas; de tous côtés pareil désastre arrivait. Enfin, aux dernières paroles de l'évangile de Saint-Jean, il ne resta d'allumé qu'une bougie du côté droit de l'autel, celle-là véritablement rayonnante, et une du côté gauche, vacillante, incertaine et paraissant près de s'éteindre.

C'était dépitant pour un courtisan que d'avoir à rapporter une fâcheuse nouvelle : il se taisait pourtant, ne sachant ce qu'il fallait faire. Un mouvement machinal l'ayant porté à se lever, il en fut empêché soudain par deux mains de fer qui, s'élevant avec rapidité de chaque côté du fauteuil, le retinrent fortement, à sa grande terreur et à sa grande colère. Tout cela ne put avoir lieu sans bruit, le prêtre s'aperçut de ce qui se passait.

— Il faut ici, dit-il, de la patience et de la soumission.

Il étendit le bras, toucha un ressort, et dégagea le duc, qui, honteux d'avoir manifesté de la frayeur mal à propos, gardait le silence.

— Eh bien, poursuivit le nécromancien,

vous connaissez maintenant la durée du château qui s'élève; il brillera un siècle, quelques années en outre, mais peu, très peu, car avec lui tombera la famille qui l'occupera alors.

— Maudit sois-tu, s'écria le duc de Chaulnes, misérable imposteur, coupable de crime de lèze-majesté au premier chef!

— Prenez garde, monsieur, à ce que vous dites, repartit le prêtre froidement : est-ce moi ou la destinée qu'il faut accuser? que veniez-vous chercher ici? la vérité : je vous l'ai dite; vous m'ouvrez les yeux, maintenant je devine ce que je n'avais qu'entrevu, il s'agit de Versailles; êtes-vous un envoyé du roi? ma vie est en votre pouvoir. Je ne peux revenir sur ce que j'ai dit, ni faire que ce que j'ai vu soit autrement; que Dieu nous soit en aide. Mais, ô ciel, où seront dans un siècle et dans un quart de siècle Versailles et la monarchie!

— Monsieur, dit le duc de Chaulnes, ceci n'est pas jeux d'enfans : y a-t-il ou non de la jonglerie?

— Il y a la vérité, la vérité, entendez-vous? et en preuve solennelle, je vais vous appren-

dre quel sort m'est réservé. Ma dernière heure s'approche, elle va sonner, je vais comparaître devant ce tribunal incorruptible qui nous jugera tous... Elle sonne, l'entendez-vous ?

L'horloge de la paroisse voisine frappait en effet midi, lorsque le vieil ecclésiastique tomba roide mort aux pieds du duc de Chaulnes.

TROISIÈME SOIRÉE.

Deux Abbés. — Correspondance impériale.

J'avais le vif désir de n'être plus traité comme un enfant, je voulais compter dans le monde : être homme est la manie de l'adolescent ; celle du vieillard est, dit-on, de déguiser ses années et de se croire plus éloigné de la tombe qu'il ne l'est réellement : la raison, j'espère, me sauvera ce ridicule ; mais, en attendant, je ne pus me soustraire au premier.

A chaque demande que je faisais pour qu'on mît un terme à cette longue éducation, on me répondait que mon mariage venu, je serais

complètement libre, tant l'hymen n'était pas regardé comme chargé de chaînes; au reste, le mien n'a été qu'un tissu de fleurs. Je devrais ici parler de cette belle journée; mais j'ajourne ce que j'ai à en dire jusqu'à l'heure où j'aurai les documens dont j'ai besoin pour compléter cette partie de mon récit.

L'abbé Gaston, mon sous-précepteur, devint mon premier aumônier: ainsi on récompensa son zèle et les soins qu'il m'avait prodigués, mes espiégleries et toutes les inquiétudes qu'il me devait. Homme de sens et de cœur, froid, impassible, ambitieux peut-être, il n'aimait pas l'abbé de Vermont, alors tout-puissant, et cette haine nuisit à son avancement.

C'était un singulier personnage que ce Vermont, venu de Vienne pour diriger en quelque sorte la France. S. M. l'impératrice Marie-Thérèse, sachant que sa fille S. A. l'archiduchesse Marie-Antoinette serait un jour reine de France, puisqu'elle épousait le Dauphin, demanda un ecclésiastique de bonnes mœurs pour enseigner à sa fille la langue

française. La bonne impératrice avait débuté par donner pour lecteur à sa fille deux comédiens influens, Aufrêne et Sainville ; ce choix bisarre indisposa les collets montés de Versailles, non sans quelque raison ; ils crièrent, le roi s'en émut, et le duc de Choiseuil reçut l'ordre d'en faire le sujet d'une note diplomatique. J'ai eu en mes mains les diverses pièces qui furent échangées; elles sont inédites, je crois qu'elles amuseront.

Le duc de Choiseuil, au lieu de traiter l'affaire diplomatiquement, profita de la permission que lui accordait l'impératrice de lui écrire directement ; voici ce qu'il lui manda :

« Madame,

« En France, on aime beaucoup la comédie,
« mais il est admis que les comédiens sont
« damnés ; or, tout charmé que l'on est de les
« rencontrer au théâtre où ils réjouissent,
« on les place ailleurs après leur mort, à la
« voirie. Nos *zelanti,* et ils sont en grand nom-
« bre, imitent Joad, et dans ce moment mettent

« en œuvre les beaux vers de Racine que sans « doute vous vous rappelez :

Jérusalem pleura de se voir profanée ;
Des enfans de Lévi la troupe consternée
En poussa jusqu'au ciel des hurlemens affreux.

« Votre Majesté impériale sait-elle pour- « quoi ? c'est parce que Aufrêne et Sainville « sont lecteurs de Son Altesse impériale ma- « dame l'archiduchesse, notre future dau- « phine. Au nom de Dieu, madame, faites ces- « ser ce scandale involontaire ; chassez comme « de la canaille deux honnêtes hommes que « j'estime, remplacez-les par deux plats hypo- « crites, et le soleil recommencera son cours, « et la nue rouge cessera d'être suspendue, « etc., etc. »

Marie-Thérèse, bien que précieuse, ne prit pas en mauvaise part les plaisanteries du duc de Choiseuil, par la grande raison qu'elle avait besoin de lui. Saisissant la plume, elle lui répondit :

« Voilà beaucoup de bruit pour peu de chose !

« J'ai pensé un moment à faire pendre, à « faire griller Sainville et Aufrène en holo- « causte à vos jésuites; mais mieux conseillée, « je les renvoie avec cadeaux et pensions. Il « faut pourtant les remplacer. Il est indis- « pensable que ma fille parle, lise et écrive « votre belle langue, au moyen de laquelle on « apprend si bien à parler ; envoyez-moi à « leur place, mon compère, un grimaud bien « recommandé saint, ou à peu près; je veux « qu'il me vienne de la bonne source, et non « pas de vous, qui sentez le fagot et qu'un jour « on ardera convenablement en place publi- « que. Sur ce, mon compère, que Dieu vous « ait en sa sainte garde, etc. »

Sa Majesté qualifiait de compère le duc de Choiseuil, je ne sais pourquoi, peut-être par la même raison qu'elle titrait madame de Pompadour de cousine. M. de Choiseuil, qui par malheur manquait de religion, n'eut garde de faire un choix convenable ; il fit appeler dans son cabinet l'archevêque de Toulouse, M. de Loménie de Brienne, homme

mal connu jusqu'aujourd'hui, auquel je crus des qualités lorsqu'il n'avait que des vices ; je parlerai de lui ailleurs. Du plus loin que le duc l'aperçut :

— Monseigneur, par grâce, indiquez-moi un honnête coquin qui, sans croire en Dieu fasse mine d'y croire à tout le monde, que les philosophes soutiennent de telle sorte que l'inquisition d'Espagne ne balançât pas à le brûler sur l'étiquette du sac.

— Vous ne pouviez, M. le duc, vous mieux adresser, repartit l'archevêque de Toulouse, j'ai votre fait dans un de mes cuistres docteurs en Sorbonne, à qui je jette de la poudre aux yeux. Prêtre à bénéfice et pas à dogme, bibliothécaire à la Mazarin, roturier à faire : fi ! mais sans vanité et sans ambition aucune. Il m'aime, je réponds de lui corps pour corps ; d'Alembert l'estime.

M. de Choiseuil fit la grimace, il haïssait d'Alembert. Un homme appuyé par lui ne lui convenait guère, il hésitait, l'archevêque pressa, et l'abbé de Vermont obtint une place toute de confiance que les premiers, parmi

le clergé, auraient acceptée à beau baise-main.

L'abbé instruit, endoctriné, rempli de reconnaissance pour le duc, pour le prélat, dit adieu aux siens, secoua la poudre de ses souliers contre la France, et en arrivant à Vienne se trouva Autrichien en dedans et en dehors. Il fallut peu de temps à S. M. l'impératrice pour reconnaître le trésor obscur qu'on lui avait procuré. Il n'y eut pas dans toute l'étendue de la domination impériale homme plus dévoué à la maison de Strasbourg, à la famille de Lorraine en général, et à l'archiduchesse en particulier; ses heures, ses jours, ses semaines, sa vie, tout fut consacré à la future dauphine.

Celle-ci, de son côté, admit dans sa confidence intime l'abbé de Vermont, l'investit de cette confiance complète qui a tant de prix à la cour, en fit son premier conseiller et celui dont dorénavant elle suivit constamment les avis. Nul, d'abord, ne se douta ou ne put prévoir à quelle hauteur monterait cet homme rustre et matériel, épais, sans tournure, sans

figure, sans physionomie, enfin sans aucuns de ces avantages extérieurs qui justifient ou excusent de semblables préférences.

La nature n'avait pas non plus départi à l'abbé de Vermont cette perspicacité, cette profondeur de vues compagnes inséparables du génie ; il avait du cœur et point d'esprit, il était dur et non rusé, mais il avait en propriété absolue l'opiniâtreté des âmes étroites. A aucun prix il n'eût renoncé au plan que d'abord il formait ; on le voyait, tout au contraire, mettre à l'accomplir une tenacité sans pareille, inébranlable ; il choquait les obstacles sans se lasser, sans se briser ; il cheminait, inaccessible, infatigable, travaillant toujours pour autrui, et pour lui jamais.

On ne le vit pas sortir de cette obscurité bizarre dans laquelle il s'enveloppait volontairement. On ne peut citer de circonstance où il ait essayé visiblement des luttes contre les ministres ; il ne frappait que pour le service de la reine, sa divinité, ou de M. de Brienne, auquel il avait voué une autre sorte de culte. Selon lui, la reine devait régner,

et l'archevêque de Toulouse être son premier ministre : c'était là le double but de ses pensées, de ses réflexions, de ses actes, démarches, intrigues et de tout ce qui s'ensuit. Il ne daigna jamais cacher son défaut de naissance : fils d'un chirurgien de campagne, il fit de son frère, autre rustre sans moyens, le chirurgien accoucheur de la reine. Il avait voulu de la fortune afin d'être indépendant; mais dès qu'il eut atteint quatre vingt mille livres de rentes, ce qui lui fut facile, il s'arrêta, et pourtant il aurait pu amasser des millions. Il repoussa les dignités ecclésiastiques, les évêchés, et une fois, devant moi, un flatteur lui parlant de la possibilité pour lui d'obtenir le cardinalat.

— A moi, monsieur, dit-il, le chapeau rouge! ce serait un vrai scandale; qu'ai-je fait pour le mériter? aucun travail ne me recommande, je suis de la plus basse roture, et si j'avais la folie de l'accepter, on devrait en châtiment me pendre et lui avec à mon cou.

Nous demeurâmes, tous les auditeurs de cette sortie extraordinaire, dans une stupé-

faction peu commune. Puis s'adressant ensuite à moi :

— Monseigneur, dit-il, les bontés de la reine m'ont élevé par-delà mes espérances; elle a fait pour moi beaucoup plus qu'elle ne devait faire : aussi ma reconnaissance est-elle sans borne autant que mon respect, et si par cas il lui prenait fantaisie de songer à moi pour un évêché, je vous déclare que, dussé-je encourir sa disgrâce, je répondrais à son présent par un refus; il convient aux hommes de se maintenir à leur rang, en sortir est une faute.

Tel était cet abbé de Vermont contre lequel mon premier aumônier intrigaillait avec une rare persévérance. Un jour où l'abbé de Gaston, dans un coin du salon de la reine où il s'était faufilé je ne sais trop comment, poursuivait de ses inculpations celui qu'il appelait sa bête noire, celle-ci sortit tout à coup d'une porte masquée dans la boiserie et proche du groupe des discoureurs, qui à sa vue demeurèrent immobiles et comme abasourdis. L'abbé de Vermont allant droit à mon premier aumônier :

— Eh bien, monsieur l'abbé, pourquoi cesser de parler? que je n'interrompe point la conversation, à moins qu'elle ne roulât sur mon compte; je conçois que dans ce cas...

On se récria, et lui poursuivant :

—Je gage toutefois que j'étais en jeu; M. de Gaston m'en veut, j'ignore pourquoi; il est vrai que je le crois peu propre à l'épiscopat, mais s'il veut la direction de l'Opéra, je la lui ferai avoir volontiers.

Un pareil propos était pis qu'une impertinence; les auditeurs se mirent à rire, le lecteur de la reine étant à leurs yeux un bien autre personnage que mon premier aumônier : celui-ci, interloqué, confondu, furieux, pâlit, rougit successivement, ne sachant sur quel ton il devait le prendre; il hésitait encore, lorsque par bonheur pour son amour-propre je vins à passer; il courut à moi, et M. de Vermont s'en alla de son côté.

Je n'eus qu'à jeter les yeux sur le pauvre Gaston pour m'apercevoir qu'il était dans une situation embarrassante; je lui demandai ce qu'il avait, il marmota une phrase inin-

telligible ; je passai mon chemin. Le même soir, cinquante amis officieux me racontèrent l'attaque cruelle dont mon aumônier avait été l'objet, j'en ressentis du chagrin, je suis bon maître, et j'aime mes serviteurs ; les heurter, c'est me blesser ; j'en eus du déplaisir ; et le lendemain, lorsque l'abbé vint à mon réveil faire l'office de sa charge, je le pris à part et le priai de m'instruire du fait.

Il le fit, je me contins de mon mieux pour ne pas rire, trouvant cette idée assez bouffonne, de prétendre tourner vers la direction de l'Opéra l'ambition de mon premier officier ecclésiastique ; néanmoins, je blâmai l'incartade de Vermont et promis à M. l'abbé Gaston d'obtenir pour lui une réparation éclatante ; je le laissai moins ému, presque consolé ; il comptait sur moi, et j'avais du crédit, l'amitié du roi et de ma belle-sœur me mettant comme on le disait sur un bon pied à la cour.

J'achevai de m'habiller ; lorsque l'heure d'aller chez le roi fut venue, je m'y rendis, et dès en entrant :

— Le roi, dis-je, voudra bien donner ses ordres pour qu'un duel n'ensanglante point sa maison.

—Que voulez-vous dire? repartit mon frère; quelle plaisanterie est cela ?

—Je suis très sérieux, sire! à moins que Votre Majesté n'intervienne, je ne sais comment on évitera une rencontre véhémente entre le lecteur de la reine et mon premier aumônier.

— *Ecclesia abhorret sanguine*, répliqua le roi ; ce serait cependant chose neuve et bouffonne que de voir l'abbé de Vermont descendre en champ clos...

Je ne sais pourquoi Louis XVI avait pris ce personnage en aversion ; on sait que pendant tout le temps — et il a été long — où ils ont habité le même lieu, le roi ne lui adressa qu'une seule fois la parole ; je crois que cette antipathie remonte à l'attachement que dès son début et avec maladresse l'abbé avait manifesté pour le duc de Choiseuil et M. de Brienne. Or, de ces deux personnages si importans, qui jouaient un si grand rôle à la cour et à la ville, le premier était vu par mon

frère avec horreur et dégoût, et le second ne lui plaisait guère mieux.

On a répandu des bruits affreux sur la mort précipitée du dauphin notre père : à tort ou à raison, des gens qui nous étaient sincèrement attachés ont prétendu que le poison avait ici joué son rôle, et on accusa de ce crime énorme M. de Choiseuil; je ne suis pas de ceux qui croient à ce crime, et surtout à ce coupable, mais Louis XVI l'a cru pendant toute sa vie. Le duc de La Vauguyon en était malheureusement persuadé, aussi fit-il passer sa conviction dans l'esprit de mon frère ; il en résulta un obstacle invincible à tout ce que la reine tenta depuis l'avènement au trône de mon frère, pour ramener ce seigneur à la direction des affaires ; j'ai entendu le roi, vivement sollicité, répondre :

— C'est lui faire déjà une assez grande grâce que de ne pas le punir du supplice des régicides.

La reine et autres, car le duc de Choiseuil avait bon nombre d'amis, ne purent jamais vaincre cette répugnance invincible qui s'op-

posa opiniâtrement aux efforts qu'on fit en faveur de M. de Choiseuil.

Quant à l'archevêque de Toulouse, il s'était perdu dans l'esprit du roi par les liaisons philosophiques qui laissaient soupçonner sa religion ; ses intrigues, d'ailleurs, déplaisaient au roi ; et certes, pour le déterminer à confier la direction du gouvernement à M. de Brienne, il fallut un effort presque surhumain.

Or, l'abbé de Vermont étant signalé comme l'âme damnée de M. l'archevêque de Toulouse, il était naturel que le roi ne le vît pas de bon œil ; d'une autre part, le sachant si intime dans l'esprit de la reine, il le supportait, mais c'était tout ; cette inimitié le réjouit. Lorsque j'eus raconté la scène du salon de la reine telle qu'elle s'était passée, la proposition de solliciter la direction de l'Opéra pour l'abbé Gaston divertit le roi comme elle m'avait amusé également ; mais ensuite, il comprit que, malgré le côté plaisant de la chose, un outrage direct n'avait pas moins eu lieu : en conséquence, il tomba d'accord avec moi sur la

nécessité d'une réparation, et me promit d'en parler à la reine.

Il me tint parole, mais il trouva une forte présomption établie en faveur du bon droit de l'abbé de Vermont : celui-ci, avec plus de dextérité qu'on ne pouvait lui en soupçonner, avait pris les devans et mis sous les yeux de la reine le tableau des intrigues de ce pauvre Gaston ; il avait eu peu de peine à prouver ce qu'il avançait, si bien que, loin de se reconnaître coupable, c'était lui au contraire qui en quelque sorte se portait partie plaignante.

Le roi n'était pas accoutumé à lutter contre sa femme, qu'il aimait de toute la force de son cœur. Je devinai à notre première entrevue que les choses avaient changé de face ; on me conseillait de retenir l'ambition de mon premier aumônier, qu'elle allait jusqu'au scandale, que le propos du lecteur de la reine était un badinage sans conséquence, très commun à la cour, et dont il était d'un bon esprit de ne pas se fâcher.

J'eus beau rappeler le fait dans toute sa nu-

dité, mon frère poussé à bout, embarrassé de ma persistance, ne put que me dire.

— Voyez la reine, causez de ceci, entendez-vous avec elle.

Je me défendis d'en rien faire, il m'en eût trop coûté pour détruire la bonne intelligence qui existait entre nous; tout ce que je pus obtenir du roi et de ma belle-sœur, dont je possédais l'affection pure et sincère, ce furent quelques paroles bienveillantes que tous les deux adressèrent à l'abbé de Gaston; du reste, cette faveur du roi fut un crève-cœur pour M. de Vermont à qui, ai-je dit, le roi ne parla jamais; je conservai de l'éloignement pour ce personnage, et lorsque moi et lui avons quitté instantanément le royaume, je pus lui exprimer mon mécontentement, et combien il fallait l'accuser de tous les malheurs qui fondaient sur nous et sur la France.

L'abbé de Vermont en quittant Paris s'en alla droit à Vienne, où il espérait un accueil proportionné à la grandeur et à la durée des services qu'il avait rendus; mais comme désormais on n'avait plus besoin de lui, on se

gêna peu pour le laisser à l'écart, on se contenta de lui donner une faible pension sans faire davantage aucunement attention à lui.

Cette conduite si opposée à ce qu'il avait espéré, le plongea dans une noire mélancolie ; elle augmenta encore lorsque madame de Polignac, bien aise de se disculper de la responsabilité que l'on faisait injustement peser sur sa tête, accusa publiquement l'abbé de Vermont d'avoir toujours mal conseillé la reine ; il voulut récriminer, et à son tour chargea la duchesse ; mais la partie n'était pas égale, madame de Polignac obtint une toute autre considération que lui, il dut plier pavillon devant elle et abandonner complètement la cour.

Cette manière d'agir envers lui, que son amour-propre taxa d'ingratitude; pesa sur son âme ; il se dévoua à une retraite profonde d'où on ne le vit plus sortir, il végéta dans cette obscurité, et y mourut sans être regretté et oublié de tout le monde : juste châtiment des fautes qu'il avait commises. La plus grande, sans doute, est celle d'avoir oublié

sa qualité de Français pour se faire Autrichien des pieds à la tête. Son influence ténébreuse a fait à la reine un tort irréparable ; un ami éclairé lui aurait été utile, tandis qu'un serviteur ignorant et fanatique était peu propre à la sortir du labyrinthe inextricable où elle s'égara tant pour son malheur que pour celui de la France.

QUATRIÈME SOIRÉE.

Les derniers momens d'un Saint.

Le respect que je dois à mon aïeul ne me permet pas de le juger avec l'impartialité convenable, je dois donc laisser à d'autres le soin de le peindre sous ses véritables couleurs. Quant au dauphin, mon père, ce fut sur la terre le digne représentant de son grand-père, M. le duc de Bourgogne, il en posséda toutes les qualités supérieures et les vertus; aussi doux que modeste, patient, humble même dans la position du monde la plus relevée il cherchait sans cesse à se retirer de cette auréole de grandeurs qui l'entourait. Son humilité toute chrétienne fut sans doute méritante devant Dieu, qui, s'il lui enleva la couronne de

France, l'en récompensa dans le ciel par une autre plus brillante et surtout plus durable, car elle est sans fin.

Mon père possédait une défiance estimable de lui-même, et pourtant qui mieux que lui voyait dans l'avenir par sa perspicacité, la profondeur de son esprit, la noble énergie de son caractère, son désir de rendre les peuples heureux, son étude constante afin d'arriver à ce but; si doux, humain, compatissant, éclairé, quel grand roi il aurait été; comme, sous sa direction, on aurait évité les fautes et les malheurs du règne du roi mon frère! Également ennemi des excès dans les genres les plus opposés, il aurait su contenir le clergé dans des bornes sages, et en même temps comprimer le funeste esprit philosophique d'où découlèrent toutes nos infortunes; son règne eût été celui de Numa, de Louis XII, d'Henri IV, de Louis XIV tout à la fois; certes, il aurait mérité, lui aussi, le beau surnom de Père du peuple.

Oui, ce prince aimait la France; il ne la séparait pas de ses affections de famille, ou plutôt il confondait celle-ci avec celles-là. *Mes enfans,*

nous a-t-il dit souvent, et le duc de la Vauguyon m'a rappelé plus tard ces paroles que mon jeune âge m'avait fait presqu'oublier, *mes enfans, aimez chaque Français comme votre fils, comme votre frère; c'est de cet amour que doit naître le bonheur du royaume en général et de notre maison en particulier.*

Cette maxime gravée dans notre cœur a été conservée religieusement par nous trois : dans quelque situation que la Providence nous place, la France doit passer avant tout.

Ce fut pour nous un malheur bien grand, que celui qui nous priva de notre père. Sa mort fut-elle naturelle, je l'admets; hélas! du moins, nous a-t-elle été bien pénible. Il reste un monument bien précieux des derniers instans de la vie de monseigneur le dauphin, c'est la relation qu'en a écrite ma respectable mère, tant regrettée aussi de ses enfans; ce travail fait par elle-même et pour ainsi dire aux portes du trépas doit reparaître comme témoignage de mon respect et de ma piété filiale.

Un camp avait été établi à Compiègne, mon père s'y rendit et prit une part active

aux manœuvres, qu'il commanda avec précision, clarté, intelligence ; il n'écouta pas les avis de ceux qui lui conseillaient de se ménager, il bravait le soleil, la pluie ; et ayant fait une promenade à l'abbaye de Rogul, pendant un temps malsain et humide, il lui en advint un gros rhume qu'il aurait fallu soigner, qu'il négligea, et qui s'étant jeté sur sa poitrine, détermina des accidens qui ne tardèrent pas à devenir mortels.

On voulut d'abord douter de la gravité de la maladie, on la regarda comme peu de chose, mon père le premier, et cette insouciance lui fut fatale ; bientôt on vit sa santé décliner rapidement ; la frayeur gagna ses serviteurs lorsque l'heure de le sauver fut passée, et tout-à-coup la France étonnée apprit de quelle perte elle était menacée : ce fut un moment solennel, un moment terrible, tout de consternation et de douleur. Les soins qu'on lui prodigua furent vains, les jours du saint étaient comptés : le royaume qui tolérait la philosophie ne méritait pas d'être gouverné par un tel roi.

Je laisse parler ma mère.

« Le jour où les médecins virent un danger pressant, La Breuille, suivant l'ordre qu'il en avait reçu de M. le dauphin, l'en avertit. Quoiqu'il fût très éloigné de cette pensée, il en reçut la nouvelle avec une fermeté et une tranquillité que la religion seule peut donner. Peu de temps après qu'il l'eut apprise, la reine descendit chez lui, je la suivis avec mes enfans. La reine me voyant les yeux rouges et ne se doutant pas du danger que courait M. le dauphin, me dit que j'avais une fluxion sur les yeux. M. le dauphin me fixa dans ce moment, et se doutant bien de ce qui pouvait m'avoir rougi les yeux, me demanda si cette fluxion m'avait prise en m'éveillant, ou depuis; je lui répondis que j'avais eu mal aux yeux dès le matin. Il me fit une seconde question, par laquelle je compris bien qu'il me demandait si j'avais pleuré; je fis semblant de ne pas entendre, et il en resta là, continuant à parler à la reine avec sa tranquillité ordinaire.

« L'après-midi, il envoya chercher M. du Muy, lui fit beaucoup de questions sur une ma-

ladie de poitrine qu'il avait eue, il reçut ensuite la visite de la reine; dès qu'elle fut sortie : *Où croyez-vous*, me dit-il, *que soit M. Collet, car je veux me confesser cette après-midi, ça été toujours mon projet, envoyez-le chercher.*

« J'allai chercher M. Collet, son confesseur, qui était chez moi, et je redescendis; il me dit de lui apporter les livres pour se préparer, me fit rester auprès de son lit, et fit sa préparation avec la plus grande tranquillité. Quand il fut prêt, il me dit de faire entrer son confesseur; sa confession finie, il m'envoya chercher, il me dit : *Je comptais faire mes dévotions dimanche, mais M. Collet m'a dit tout à l'heure qu'il valait mieux que je communiasse en viatique*. Ensuite il me demanda ce que j'avais fait toute la matinée, je lui répondis que je n'avais pas fait grand'chose; il me dit : *Vous vous êtes au moins lavé les yeux*. Il voulait dire que j'avais pleuré, je lui avouai que cela était vrai. Dans ce moment même, ne pouvant contenir mes larmes, elles coulèrent de nouveau, il les vit, et me dit en souriant : *Allons donc, courage, courage*. Il envoya ensuite

chercher Adélaïde (sa sœur aînée), et quand elle fut arrivée, il lui répéta ce qu'il m'avait dit sur sa communion ; puis s'adressant à toutes deux, il nous dit : *Je ne puis vous exprimer, mes sœurs, combien je suis aise de partir le premier, je suis fâché de vous quitter et suis satisfait de ne pas rester après vous*. Cela nous fit pleurer, il s'attendrit lui-même, et il nous dit : *Ah! finissez donc, vous me faites de la peine*; et tout de suite il nous conta que M. Collet lui avait dit qu'il ferait bien de recevoir les sacremens, qu'il espérait que le bon Dieu exaucerait les vœux qu'on faisait pour lui, mais que s'il en disposait autrement.... *Oh*, nous dit-il, *quand il en a été là, il n'a pu achever, tant il pleurait, je lui ai dit qu'il faisait l'enfant*.

« Il nous dit ensuite qu'il espérait recevoir les sacremens le jeudi, pourvu que le roi ne chassât point, parce qu'il ne voulait pas le déranger. Quand le roi vint chez lui, il fit la conversation à l'ordinaire, mais il le questionna beaucoup sur les jours de la semaine où il chasserait, et il fut fort aise d'apprendre

qu'il ne sortirait pas le jeudi. Après que le roi l'eut quitté, il me demanda les livres de prières, comme il avait toujours fait pendant sa maladie. En me les rendant, il me demanda si j'avais son crucifix qu'il me donnait à porter dans tous ses voyages, je lui dis que oui, et j'ajoutai qu'il avait des indulgences, *in articulo mortis... Ah! tant mieux*, s'écria-t-il, *il me sera bien utile.*

« Le soir, il envoya chercher le cardinal de Luynes; il lui dit qu'ayant résolu de recevoir les sacremens, il le priait de lui dire l'usage de son diocèse pour l'extrême-onction. Le cardinal, troublé par cette demande, à laquelle il ne s'attendait pas, répondit qu'il craignait de se tromper, qu'il le chercherait dans le Rituel : *Ah! je vous en prie,* dit M. le dauphin, *envoyez-le-moi par écrit dès ce soir.*

« Le cardinal m'apporta le soir l'extrait du rituel que je remis à M. le dauphin, qui me l'avait déjà demandé plusieurs fois dans la soirée ; il le lut avec attention, et me le remit en me disant : *Gardez-le jusqu'à demain matin, car il faudra le montrer à M. Collet :* ce

qu'il disait parce que le rituel de Sens ordonne qu'on ne donne l'extrême-onction aux malades que dans un danger imminent. Quoique son état lui parût dangereux, il ne le croyait pas si pressant qu'il l'était, et il voulait suivre la règle en tout.

« Le lendemain, vers les huit heures, il me dit de faire venir son confesseur, qu'il envoya au cardinal pour s'arranger sur l'extrême-onction. Il me fit appeler pendant ce temps-là, me demanda son crucifix, me désigna la place où il voulait qu'il fût attaché à son lit. Son confesseur revint; je sortis. Environ une demi-heure après, il me fit appeler, et me dit avec un air riant et tranquille: *Je ne comptais recevoir le bon Dieu que demain, mais M. Collet veut que ce soit ce matin.* Il m'ordonna en même temps de lui apporter le livre dont il avait besoin et qu'il me nomma, ensuite il me dit : *Où serez-vous pendant que je recevrai mes derniers sacremens? il faut que vous restiez en haut chez vous.* Je lui demandai la permission de me tenir dans un cabinet derrière sa chambre: *Eh bien, à la bonne heure*, me dit-il. Il donna lui-

même ses ordres pour l'arrangement de sa chambre pour recevoir le bon Dieu. Il reçut les sacremens à onze heures et demie. Je ne rapporte pas toute l'édification qu'il a donnée en les recevant, ceux qui en ont été témoins peuvent en rendre un compte plus exact que moi qui n'y étais pas.

« Après la messe, qu'il entendit tout de suite, il me fit appeler; le roi était dans ce moment auprès de son lit. Il me fit seulement un geste qui exprimait toute sa foi et toute sa joie; je n'oublierai jamais l'air de contentement et de béatitude qui brillait dans ses yeux et qui était répandu sur son visage. Le roi étant un peu éloigné, il me tendit la main en me disant : *Je suis ravi de joie, je n'aurais jamais cru que recevoir les derniers sacremens effrayât si peu et donnât tant de consolation! vous ne sauriez l'imaginer.*

« Mesdames (ses sœurs) vinrent un moment après lorsque le roi était encore auprès de son lit; en les voyant, il se mit la main sur la poitrine pour leur faire connaître la douceur des consolations qu'il ressentait, il fut très gai avec

le roi et la reine, mais de temps en temps il jetait les yeux sur son crucifix qui était sur son lit, il le regardait avec une joie et un contentement qui éclatait malgré lui. Quand il vit que le roi allait sortir, il pria la reine de se retirer un moment et parla au roi en particulier.

« Après son dîner il m'ordonna de lui apporter son écritoire avec un grand papier, et d'aller chez moi jusqu'à ce qu'il m'envoyât chercher. La reine vint, il n'avait pas fini d'écrire; il la pria d'attendre. Quand il eut achevé, il nous appela la reine et moi, il nous parut fort content; pourtant il avoua qu'il était fatigué et il se mit sur le côté. La reine, qui crut qu'il allait dormir, prit un livre et moi aussi. Au bout d'un petit moment il se retourna et il dit : *Oh! vous lisez! j'aimerais mieux que vous fissiez la conversation.* Il y prit part lui-même, et répéta à la reine combien il avait éprouvé de consolation en recevant ses sacremens. La reine lui en témoigna sa joie, mais elle ajouta qu'elle était remplie d'espérance pour la guérison ; il se retourna avec vivacité

et lui dit : *Ah maman, je vous prie, gardez cette espérance pour vous, car pour moi je ne désire pas du tout de guérir.* Il dit après cela à la reine : *Vous devez être étonnée de ce que je ne vous ai point parlé de mes sacremens, mais je ne savais pas encore que je dusse les recevoir aujourd'hui, il est assez plaisant que tout le monde en fût averti excepté moi.*

« Quand la reine fut sortie, il envoya chercher Adélaïde. Elle lui dit en arrivant : J'ai quitté pour venir bien bonne compagnie ; car j'avais chez moi le roi et madame la comtesse de Toulouse. *Voyez*, dit-il en riant, *les égards que l'on a pour les pauvres mourans : leur moment est bien brillant ; c'est dommage qu'il ne soit pas plus long.* Il fut très gai toute la journée, et l'on voyait sa joie redoubler toutes les fois qu'il regardait son crucifix. Après le salut, il fit venir ses enfans, et les reçut comme à son ordinaire, sans leur parler de son état... Le lendemain, jeudi, il me demanda comment j'allais, et me dit : *Je crois que vous avez plus de force et de courage, aujourd'hui ; ainsi je vais vous*

confier ce que j'ai dit hier au roi, quand j'ai prié la reine de se retirer. Je lui ai demandé qu'il vous laissât maîtresse absolue de l'éducation de vos enfans dans le cas où je viendrais à mourir. Je fondis en larmes, et me jetai sur sa main sans m'apercevoir que le roi entrait et qu'il était derrière moi. Il le vit et me dit : *Prenez donc garde, voici le roi.* Dans l'après-midi, il raconta ce qu'il avait dit à Adélaïde, et ajouta : *J'ai bien mal pris mon temps; car le roi entrait en ce moment, et la pauvre créature a été obligée de renfoncer ses larmes....*

« Un jour que les médecins le trouvèrent mieux, et même au-delà de leur espérance, ils lui témoignèrent leur satisfaction de l'amélioration de son état. Après qu'ils furent sortis : *Voyez*, me dit-il, *ce que c'est que l'attachement à la vie : quand j'ai su le danger où je me trouvais, je n'en ai été aucunement affecté, et je sens bien que si les mêmes accidens revenaient, cela ne m'affligerait pas davantage. Cependant je sens que ce mieux me fait grand plaisir.* Il comp-

tait cela pour un grand attachement à la vie.

« Au milieu de ses souffrances, il avait conservé toute sa gaîté naturelle.... Il voyait tous les soirs les premiers gentilshommes de la chambre, les grands-officiers, les menins, et il s'entretenait avec eux sur toutes sortes de matières. Le matin, après sa messe, il faisait entrer tout le monde, même les ambassadeurs, et il parlait à chacun. Il demandait pardon aux ambassadeurs du dérangement qu'il leur occasionnait en les faisant rester à Fontainebleau. On sortait toujours de chez lui enchanté de sa bonté et de ce qu'il se fatiguait à parler à tout le monde. Un jour l'ambassadeur de l'empereur s'écria en sortant de chez lui : *Ah! que de courage et de vertu!* Le maréchal de Richelieu dit un jour tout haut : *Non, il n'y a que la religion qui puisse inspirer tant de courage!*

« Le lundi, 2 décembre, il se plaignit d'un peu d'hémorroïdes. Le mal augmenta : il se forma une tumeur qui grossissait de jour en jour et le faisait beaucoup souffrir. Il ne voulait pas cependant en convenir, disant tou-

jours qu'il n'avait pas de douleur, mais seulement de la gène de ne pouvoir se tenir, ni sur le dos, ni sur le côté gauche, ce qui lui fatiguait le côté droit. Mais en dormant, il criait quelquefois ; même lorsqu'il était éveillé, il lui échappait de petites plaintes ; mais quand on lui disait : Vous souffrez beaucoup? *Non,* répondait-il, *pas beaucoup.* — Vraiment, lui disais-je un jour, le bon Dieu veut que vous souffriez de toutes les parties de votre corps ; car il n'y en a aucune qui ne soit affectée. — *Oh! ma tête*, me dit-il, *je l'ai très bonne pour végéter; car c'est tout ce que je fais.*

« Un soir qu'il souffrait beaucoup, Adélaïde lui dit qu'elle ne pouvait pas revenir de sa patience ; elle, qui l'avait quelquefois vu jeter les hauts cris pour les moindres petits maux ; il ne lui répondit que ces mots : *C'est que ceci vient de Dieu, et que c'est pour Dieu.*

« Le mercredi matin, il m'appela et me demanda si j'aimais une de ses tabatières qu'il me désigna ; je lui répondis que je l'aimais assez. *C'est,* me dit-il, *que je veux vous en*

donner deux, celle où est votre portrait, et telle autre que vous aimez le mieux. Je ne pus m'empêcher de lui demander celle que lui-même aimait le mieux. Il me répondit qu'en vérité il n'en savait rien. Monseigneur l'archevêque revint chez lui et lui donna la bénédiction. M. le dauphin fit la conversation avec lui, et lui demanda ce que c'était que les processions dont on lui avait parlé la veille. Monseigneur l'archevêque lui dit que c'était la grande procession de Sainte-Geneviève qu'on avait faite pour lui. *Comment*, reprit-il, *c'est pour moi; je ne m'en doutais pas.* Monseigneur l'archevêque de Paris (Christophe de Beaumont,) lui ayant parlé de la ferveur avec laquelle tout le monde priait pour lui, *j'espère*, répondit-il, *que ces prières serviront au salut de mon âme; mais pour celui de mon corps, je ne le désire pas.* »

La relation de ma bonne-mère ne va pas jusques aux derniers instans de son époux : ce fut l'évêque de Verdun qui prit le soin de tenir registre de tout ce que le dauphin

disait de remarquable. Certes, la matière ne manqua pas; les souffrances continuaient et la mort avançait d'un pas rapide. Au moment où son premier médecin, fidèle à l'ordre qu'il lui avait donné, l'avertit du danger de son état, sans s'émouvoir et sans paraître inquiet, il lui dit avec bonté : *La Breuille, je reconnais ici que vous êtes un honnête homme. Je vous ai toujours aimé, et je vois que vous méritez mon estime; eh bien, je vous ordonne de m'avertir avec la même franchise quand vous vous apercevrez que le danger sera plus pressant.* Sur cette entrefaite, la reine entra avec la dauphine et les jeunes princes : *Je vous prie*, leur dit-il en regardant son médecin, *de lui accorder votre amitié : c'est le plus honnête homme du monde.* Il se prêta ensuite à la conversation avec la plus grande tranquillité, et sans laisser même soupçonner son danger à la reine qui l'ignorait encore.

La première chose qu'il fit dès qu'il fut libre, fut de faire appeler son confesseur ; il lui fit part de l'ouverture que lui avait

faite son médecin, et lui ajouta : *Par la grâce de Dieu, je ne me sens nullement attaché à la vie, je désirerais bien avoir une meilleure âme ; mais je me confie en la miséricorde infinie de Dieu.* Il lui dit ensuite qu'il serait bien aise de se confesser, et il le fit avec autant de tranquillité que s'il avait joui de la meilleure santé. Il ne comptait recevoir les sacremens qu'à quelques jours de là. Mais le lendemain, sur les huit heures du matin, son confesseur lui ayant proposé de les recevoir le jour même : *Je ne demande pas mieux*, lui répondit-il ; *mais j'aurai bien peu de temps pour me disposer à une si grande action.*

L'administration, néanmoins, ne devait se faire que vers midi. Dès ce moment, il se mit en prières ; après y être resté environ une heure, il demanda qu'on lui fît un entretien en forme de méditation sur les dispositions aux derniers sacremens et sur les grâces particulières qu'ils produisaient dans l'âme.

A onze heures le roi, la reine, la famille

royale, les princes du sang, les grands du royaume, les ambassadeurs des cours étrangères et tout ce qu'il y avait de seigneurs à la cour, se rendirent à l'église pour aller chercher le saint-sacrement; à cette nouvelle toute la ville s'émut, le peuple accourut en foule, remplit en un instant toutes les cours du château, on n'entendit de toutes parts que des soupirs et des gémissemens. Quand le malade sut que le saint-sacrement approchait, il voulut s'asseoir sur son lit afin de recevoir plus respectueusement son créateur. Le roi n'ayant pas le courage d'entrer dans la chambre, se jeta à genoux à la porte. Le duc d'Orléans, le prince de Condé, entrèrent pour tenir la nappe de communion. Pendant la cérémonie, tandis que tout le monde fondait en larmes et que plusieurs éclataient en sanglots, le dauphin paraissait aussi tranquille et aussi recueilli que lorsqu'il communiait en santé, un air de sérénité et de satisfaction répandu sur son visage annonçait le calme intérieur de son âme. Le cardinal de la Roche-Aymond, en qualité de grand-aumônier de France, fit l'administration:

Dans le trouble où l'avait jeté ce douloureux ministère, il omettait une des onctions sans qu'aucun des ministres assistans le lui fît observer ; le dauphin, le seul qui dans ce moment possédât son âme en paix, s'en aperçut et l'en avertit avec bonté.

Après qu'il eut été administré, il demanda qu'on lui dît une messe en action de grâce qu'il entendit avec son recueillement et sa piété ordinaire. La messe finie son confesseur s'approcha de son lit : *Je n'eusse jamais cru*, lui dit-il, *qu'il y eût autant de consolations à recevoir les derniers sacremens, Dieu me fait goûter en ce moment une joie si douce que jamais je n'ai rien éprouvé de semblable;* il voulait continuer, et l'abbé Collet raconta lui-même que ravi de l'effusion avec laquelle il exprimait sa reconnaissance, il ne se serait point lassé de l'entendre ; mais pensant qu'il devait être excédé de fatigue, après avoir passé quatre heures en exercice de piété, il lui représenta qu'il était temps qu'il se tranquillisât. *Non*, lui répondit-il, *je ne me sens nullement fatigué, Dieu a soutenu mon esprit et mes forces.*

Le confesseur, avant de se retirer, lui dit qu'il le conjurait de s'unir aux prières qui se faisaient dans tout le royaume pour obtenir du ciel ce qui, après le salut de son âme, intéressait le plus la nation. *Vous entendez sans doute ma conservation*, dit le dauphin en souriant.

— Ah monsieur, reprit le confesseur, pourriez-vous en douter, vous seul ignorez combien vous nous êtes cher et nécessaire. Le prince se recueillit un instant et répondit ensuite : *Permettez-moi de m'en tenir à demander uniquement à Dieu l'accomplissement de sa volonté sur moi.*

Ces pensées étaient bien différentes des nôtres. Il cita en même temps ces paroles : *cogitationes meæ non sunt cogitationes vestræ.* Touché de ce grand sentiment de résignation, son confesseur lui dit que sa disposition était en effet des plus parfaites ; qu'il ne lui conviendrait pas de chercher à l'affaiblir, et il se retira.

Le roi aussitôt s'approcha de son lit et l'embrassa. Le dauphin s'aperçut qu'il avait les larmes aux yeux : *Ah!* lui dit-il, *votre attendrissement est la seule chose qui me fasse de la*

peine en ce moment, je vous ai toujours été inutile et je vous laisse la charge de mes enfans. Le même jour, dans l'après-midi, il écrivit ses dernières dispositions, et une longue lettre pour le roi; il en fit un paquet qu'il scella lui-même de ses armes et qu'il remit au ministre qui avait le département de la cour, en le chargeant de le porter au roi aussitôt après sa mort.

Peu de temps avant sa fin, la Providence lui ménagea une épreuve qui eût été capable d'accabler une âme moins forte, mais qui ne lui causa pas la moindre émotion. Il voyait de son lit tout ce qui se passait dans la cour du château; il s'aperçut un jour qu'on chargeait à la hâte une voiture d'office, ce qui lui fit comprendre qu'on ne doutait plus de sa mort prochaine. Il demanda ce que c'était que cette voiture: comme on ne croyait pas qu'il eût distingué les effets dont on venait de la charger, on lui répondit qu'elle partait à l'occasion du renouvellement de quartier. Au même instant il vit entrer dans la cour un carrosse qu'on arrangea avec la même précipitation. *Voilà sans doute,*

dit-il, *le carrosse des officiers qui ont fait mettre leurs meubles sur la voiture qui vient de sortir*. Personne ne sentit l'ironie, et la tranquillité avec laquelle il parlait fit croire qu'il ignorait la vérité ; il en serait resté là sans doute, et nous aurait laissé ignorer l'épreuve à laquelle l'avait mis cette imprudence, si son humeur toujours gaie ne l'eût porté par occasion à dévoiler sa pensée. Son médecin entra, lui apportant un bouillon fort copieux; en le recevant, il regarda ceux qui se flattaient de lui avoir fait prendre le change , et leur dit en riant : *S'il faut que je le prenne tout entier, vous pouvez aller dire à ces gens-là de dételer, car je les ferais trop attendre*.

Le duc d'Orléans, frappé jusqu'à l'étonnement du calme avec lequel ce prince envisageait l'approche de sa dernière heure, dit au roi : Je n'aurais jamais cru, sire, qu'aux portes de la mort on pût conserver tant de sérénité et une paix aussi profonde.

— Cela doit être ainsi, répondit mon aïeul, quand on a su comme mon fils passer toute une vie sans reproche.

Le jeudi dix-neuf décembre, mon cher et saint père reconnut qu'il entrait dans l'agonie. Faisant alors un appel à sa pieuse énergie, il voulut entendre la messe; il se fit dire les prières des agonisans, répondant lui-même avec une présence d'esprit admirable. Quand le grand-aumônier fut arrivé aux paroles les plus redoutables qu'il ne prononçait qu'à voix basse et entrecoupée, le dauphin les yeux fixés sur le crucifix, répondit d'une voix ferme et animée : *Partez, âme chrétienne, partez de ce monde*, etc.

Ce fut un moment terrible, tous les assistans pleuraient, tremblaient, lui seul se maintenait impassible, tant son courage était grand, et complète sa confiance en la réalité de notre auguste religion.

Quelques instans après, il demanda la dauphine, on lui dit qu'il fallait qu'il ajoutât à ses autres sacrifices celui de ne plus voir cette princesse; il ne répondit rien, mais son silence annonçait sa résignation. Toutes les fois qu'on lui parlait des prières publiques et particulières qu'on faisait pour lui dans toute l'étendue

du royaume, il en paraissait touché vivement. Quelqu'un, pendant cette nuit, lui ayant fait la réflexion qu'au moment où on lui parlait, toute la nation dans la douleur et les larmes demandait à Dieu la conservation de sa vie, après être resté un moment en silence comme pour recueillir ses forces défaillantes, il leva ses yeux et ses mains au ciel, et s'écria du ton de voix le plus attendrissant : *Ah mon Dieu! je vous en conjure, protégez à jamais le royaume, comblez-le de vos grâces et de vos bénédictions les plus abondantes.*

Pénétré de reconnaissance pour la grâce que Dieu lui faisait de lui conserver jusques à la fin la plus parfaite connaissance, il dit en regardant son crucifix qu'il tint presque toujours dans ses mains pendant son agonie : *Vous voulez donc, ô mon Dieu! que je mette à profit pour l'éternité dans laquelle je vais entrer jusques au dernier instant de ma vie.* Vers minuit il pressa le cardinal de Luynes, archevêque de Sens, dans le diocèse métropolitain duquel Fontainebleau se trouvait, de lui donner la bénédiction et l'indulgence *in articulo mortis.*

Le vendredi, vers les six heures du matin, il perdit tout usage de la parole, son cœur fut la dernière partie qui succomba; bientôt après on vit ses yeux s'éteindre insensiblement; il ne paraissait plus tenir à la vie que par un léger souffle; aucune agitation violente, aucun mouvement convulsif n'annonça son dernier soupir, il le rendit paisiblement et comme s'il se fût endormi d'un doux sommeil.... Ce fut le 20 décembre 1765 qu'il expira, à huit heures du matin; il était âgé de trente-six ans trois mois et seize jours.....

Je me suis étendu sur les derniers momens de la vie de mon auguste père, j'ai voulu fournir aux Français un exemple de plus de la façon dont on sait mourir dans ma famille. M. le dauphin avait vécu comme un juste, il finit de même. J'ai toujours singulièrement regretté qu'on se fût opposé à ce que les trois enfans reçussent sa bénédiction; on craignit pour nous je ne sais quoi, on nous éloigna de cette couche funèbre où nous eussions puisé des exemples si imposans.

La perte de ce prince fut vivement sentie

dans tout le royaume ; sa femme lui survécut peu, nous perdîmes cette excellente mère au mois de mars 1767. La reine, accablée de douleur, l'avait précédée dans la tombe, et nous demeurâmes sans soutien. Je voudrais poursuivre sur un sujet aussi triste, mais je ne le puis; peut-être y reviendrai-je plus tard.

CINQUIÈME SOIRÉE.

Quelques grands seigneurs. — Renouvelé de François Ier.

Je n'ai signalé de toute ma maison que mon premier aumônier ; il y avait après lui l'abbé de Villedieu comme maître de l'oratoire, et l'abbé de Chabans, en qualité d'aumônier ordinaire. Le premier, bizarre à l'excès, s'imaginant, je ne sais pourquoi, que tout le clergé en voulait à sa charge, allait jusques à craindre un assassinat. Une pareille frayeur le conduisait à des manies folles, par exemple chacune de ses calottes était doublée d'une coiffe de fer, il portait une cuirasse formée de plusieurs mains de papier recouvertes d'un piqué épais de tafetas, il avait des cuissards, des

brassards de la même matière, et son chapeau, bien qu'il ne fût bon qu'à tenir à la main, pesait au moins vingt livres par la quantité de choses dont il était garni, toutes propres à éluder un coup inopiné et violent.

A part ce travers d'imagination, connu d'ailleurs de peu de personnes, M. l'abbé de Villedieu ne manquait ni de science, ni d'esprit; mais pour le faire se renfermer chez lui pendant une semaine, il aurait suffi de lui dire qu'on avait vu un homme de mauvaise mine rôder autour de sa maison.

M. l'abbé de Chabans, homme de bonne compagnie, plaisait par la douceur de son caractère et l'amabilité de sa conversation, on aimait à se rencontrer avec lui; doux, affable, conciliant, son avis était toujours le vôtre, ou plutôt le sien s'effaçait tellement devant celui d'autrui qu'on se demandait quelle était l'opinion de M. de Chabans. Le monde est plein de ces hommes qui veulent plaire à tous, c'est l'affaire de leur vie, le soin unique qui les occupe et le levier dont ils se servent pour soulever la société à leur profit personnel : ce

calcul leur réussit parfois. Il y en a d'autres chez qui, malgré tant de soins, ce travail est en pure perte, et qui feraient tout aussi bien de montrer plus d'indépendance et de fermeté.

Les aumôniers de quartier, les abbés de Moulault de Poitier (neveu de l'abbé de Gaston), de Sinety, et de Saint-Didier, étaient des gens de qualité, ou à peu près, je les voyais rarement; aussi aucun d'eux n'a-t-il été l'objet de mon étude particulière. Mon confesseur, l'abbé Mandoux, avait aussi été celui du feu roi; bon prêtre, simple, modeste, charitable, craignant de faire du bruit, au point qu'au seul écho de ses pas il tressaillait, regardant autour de soi en homme épouvanté de cette rumeur extraordinaire. C'était le paisible successeur du terrible Letellier, il ne me parlait que de Dieu et des pauvres, on ne le rencontrait nulle part, tandis que l'univers entier se fourrait sur mon passage; et quand j'avais affaire à lui, il fallait l'envoyer chercher. Un tel homme était une rareté à la cour où chacun cherche à attirer

l'attention sur soi; sa mort me fut pénible et si pénible, qu'en 1789 je ne l'avais pas remplacé, me servant du premier prêtre venu auquel j'accordais ma confiance momentanée, je m'en trouvais mieux et ma conscience aussi.

Ma maison civile se composait de deux premiers gentilshommes de la chambre : le comte de Bourbon Busset nous appartenait par les liens du sang ; cette branche bâtarde de la maison de Bourbon remonte à Pierre de Bourbon, seigneur de Busset, fils naturel de Louis de Bourbon, évêque de Liège, lui-même de naissance illégitime, et de Catherine d'Egmond, princesse de Gueldre. La grandeur de la mère ajoute à l'illustration de messieurs de Busset, ils se sont maintenus à cette hauteur par des mariages convenables ; les familles auxquelles ils se sont alliés sont les d'Alègre, les Borgia, les La Rochefoucauld, les Pontac, les Montmorillon, les Laqueille, les Bermondet, les Gouffiers, les Clermont-Tonnerre, etc. *

* Messieurs de Bourbon Busset prétendent qu'un mariage légitime eut lieu, entre Louis de Bourbon et

Ils ont produit en outre des hommes d'un mérite distingué; cependant depuis Louis XIV, mon grand aïeul, nous aimions peu à voir notre écusson plein, à part l'imperceptible brisure, porté par une famille si en arrière de nous; elle en avait le droit; mais mon aïeul en leur adressant la parole ne les nommait jamais que messieurs de Busset; je me conformai à cette injonction tacite, non que je me déplusse avec le comte de Busset, car il ne manquait ni d'esprit ni de noblesse d'âme : je l'ai vu dans le malheur manifester par une fidélité à toute épreuve combien il était digne de nous appartenir.

Du moins, en se rattachant à nous, il se tenait à son rang sans s'en faire accroire, bien différent de cette couvée de race mérovingienne qui pullula tout à coup à la cour, lorsque par la facilité de Monsieur, les Montesquiou-Fezensac, les Mauléon, les Pardaillan,

la princesse de Gueldres, tout porte à croire qu'ils ont raison.

L'éditeur.

les d'Esclinac, et je ne sais combien encore d'autres gentilshommes de Languedoc, de Guienne, et du comté de Bigorre se trouvèrent tout à coup descendre à notre barbe des Clovis. On prétend que la généalogie est incontestable, je l'ai toujours entendu contester par gens de science et de probité. Aussi lorsque le marquis de Montesquiou, premier écuyer de MONSIEUR, comte de Provence, et auteur de ce beau coup de main, eut été reçu au nombre des quarante, un malin s'avisa de lui décocher le distique suivant, qui nous amusa beaucoup :

Montesquiou-Fezensac est de l'académie.
Quel ouvrage a-t-il fait? — Sa généalogie.

Au reste, je ne donne pas mon opinion comme règle, je parle d'après les autres, ils peuvent se tromper comme avoir raison *.

* Il y a beaucoup à dire pour et contre cette maison : voir à ce sujet l'excellent ouvrage de M. de Mauléon sur les Mérovingiens et les Carlovingiens.

L'éditeur.

Mon second gentilhomme, le comte de Maillé *, dont le fils a eu la survivance et dont je parlerai en son temps, appartenait à une antique famille dont il ne dérogeait pas; vertu, honneur, probité, voilà ce qui le distinguait : on passe par dessus quelques défauts, lorsqu'ils sont contrebalancés par des vertus aussi brillantes.

J'avais dix gentilshommes d'honneur : le chevalier d'Escars, de l'illustre famille de ce nom, fut plus tard nommé membre de l'assemblée constituante, il y tint la conduite d'un véritable noble, détestant les innovations, faisant d'abord partie de la majorité de son ordre, et, plus tard, s'associant au sein de l'assemblée à cette minorité courageuse qui combattit si vaillamment pour le trône et l'autel. Il me rejoignit hors de France; je me hâtai de récompenser sa loyauté en le nommant capitaine de mes gardes, il ne me quitta pas dans

* La maison de Maillé se recommande par sa fidélité et l'importance de ses services.

L'éditeur.

la longue suite de mes malheurs, et j'ai fait pour lui tout ce que j'ai pu faire, mais pas autant pourtant qu'il le mérite, car il vit encore et je ne cesse de compter sur lui. On le nomme maintenant le comte d'Escars *.

Le chevalier de Montaignac, homme de mérite, le comte d'Harville qui, à la révolution, s'est éloigné de moi, le vicomte de La Charce, fidèle et plein d'esprit, le vicomte de La Roche-Aymon, neveu du grand-aumônier de France, le marquis de Saint-Chamans, le comte de Chastenay, ont droit à mes éloges, j'aime à croire que mon souvenir leur sera précieux, j'en dis autant du marquis de Saint-Hermine, du marquis de Mesme et du baron de Coëtlosquet.

Mes deux chambellans étaient le chevalier

* Les d'Escars, en leur nom Peyrusse, sont de très ancienne et chevaleresque race de la province de Guyenne.

L'éditeur.

** Celui-ci, neveu de l'évêque de Limoges, précepteur des princes.

L'éditeur.

de la Billarderie et le comte de Gebervilliers, je les ai peu connus, quoique mes commensaux; on en disait beaucoup de bien, leur conduite n'a pas cessé d'être honorable.

Le marquis de Polignac, frère du comte Jules, depuis duc, était mon premier écuyer; on le citait pour ses bizarreries, il partageait cette renommée avec le comte Armand, son digne parent. *Premier maître d'hôtel,* le comte de Fougières, l'un de mes fidèles.

J'avais à cette époque pour premier médecin M. Lieutaud, praticien d'un rare mérite que j'écoutais parler avec plaisir ; M. La Bordère avait sa survivance, je ne doute pas de sa science, mais son souvenir m'est peu présent. Parmi mes médecins ordinaires, je signalerai le docteur Deslons, qui prit si à cœur le magnétisme et dont la brouillerie avec la faculté de médecine fit tant de bruit, le docteur Trioson qui depuis a rendu son nom célèbre en l'imposant par adoption à l'illustre peintre Girodet, le docteur Vic-d'Azyr, aussi beau parleur qu'habile dans sa partie; les méchans affirmaient que ses malades au-

raient voulu que son savoir fût à la hauteur de son éloquence.

Il y avait comme médecin attaché à mes écuries, quelque temps avant la révolution, un homme qui depuis a jeté un affreux éclat, et dont l'odieuse renommée remplira long-temps encore le monde, je veux parler du docteur Marat, ce monstre, car aucun autre titre ne lui convient mieux, et la charité chrétienne doit se taire en le lui donnant. Ce monstre, dis-je, ne m'appartenait plus lorsque les premiers troubles éclatèrent en 1789, il avait été obligé de donner sa démission par suite d'une affaire qui est demeurée inconnue jusqu'à ce moment.

Marat quoique hideux à voir, — je ne l'ai jamais apperçu, et je m'en félicite, — était amoureux : un tel sentiment s'alliait peu à sa saleté sans pareille, à l'infection qui éclatait en lui, mais enfin il aimait, ce n'était pas une grande dame, c'était l'humble moitié d'un de mes palefreniers, coquette de bas-étage, créature leste, fringante, jolie, qui se partageait entre son mari à cause du devoir, et son amant,

parce qu'elle avait le cœur sensible. Or, cet amant n'était pas le docteur Marat.

Il y avait dans mon écurie la perle des piqueurs, un grand coquin, Basque d'origine, Picard de naissance, et dont la mère appartenait au pays de Caux; il résulta de ce mélange un superbe garçon à la taille élancée, à la figure fraîche, toujours gai, rieur, leste, étourdi ayant une mauvaise tête et un cœur d'or. Cyprien était son nom, et tel est l'empire des belles formes et de la grâce que Cyprien était connu de toute ma maison, je me plaisais moi-même à lui sourire, car enfin la beauté où elle se trouve élève toujours l'homme ou la femme qui la possède au-dessus de sa position sociale.

Si j'avais fait attention au superbe Cyprien, madame Noman avait plus convenablement encore jeté son dévolu sur cette merveille subalterne; et, sans respect pour les nœuds qui la liaient, elle s'abandonnait à une flamme trop commune à Versailles, à cette époque surtout, pour qu'elle parût étrange. Le docteur Marat, qui se vit repoussé avec perte, jura de s'en venger. Il fut trouver le mari, sorte d'auto-

mate imbécile, lui conta ce qui se passait, exalta sa tête, et fit si bien, que voilà le palefrenier Noman qui ne respire plus que vengeance. Quelle punition choisira-t-il? Marat consulté sur ce point, se ressouvient de la fable imaginée sur un des rois de France.

Un médecin, dit-on, dont la femme était aimée par François I[er], conçut la pensée, pour punir l'affront qu'il ressentait si vivement, de s'inoculer une maladie affreuse, et alors dans toute sa vivacité. Il en résulta que sa femme infectée empoisonna le monarque, et tous les trois moururent à la fois. Ce fait me semble douteux. Quoi qu'il en soit, Marat malignement propose au mari outragé le même moyen. L'imbécile palefrenier est assez sot pour suivre ce conseil abominable; Marat, alors, va au-delà du fait historique, il y joint la gale. Que sais-je encore?... Bref, on adopta de point en point son ordonnance, et le fou Noman, sa gentille moitié et le superbe piqueur languirent bientôt, en proie à des souffrances atroces et multipliées.

C'était à faire pitié que de les voir tous mourir lentement, tombant en lambeaux et infectant le quartier d'une odeur fétide et cadavéreuse. Le mari, s'il n'eût point parlé, n'aurait pas cru la vengeance complète. On sut dans mes écuries et le conseil donné, et le crime commis. L'indignation générale éclata contre Marat; on en vint à des voies de fait. Les amis du beau Cyprien imaginèrent, pendant une nuit bien noire, de se saisir du méchant docteur, comme il rentrait. On le baillonna de manière à ne pouvoir pousser un seul cri, on lui lia les mains et les pieds, et puis, au milieu de la grande écurie, on le berna pendant un quart-d'heure au moins.

Le misérable, furieux, et à part la douleur physique, fut sur le point de mourir de confusion et de rage; il courut se cacher dès qu'il eut été rendu à la liberté, ne reparut plus au château et vendit sa charge; on voulait le livrer à la justice, j'eus le tort de m'y opposer; peut-être que le juste châtiment, que le rôle qu'il avait joué dans cette circonstance lui aurait

mérité, nous eût sauvé de lui, et que, déshonoré dès-lors par un blâme solennel, la révolution n'aurait pas osé en faire sa première idole ; au reste, des trois victimes, le mari et l'amant expirèrent en proie à d'abominables souffrances; la femme, guérie à moitié, prolongea son existence, que remplirent d'amertume ses regrets et ses douleurs physiques, bien heureuse encore si, après 1789, Marat ne s'est pas souvenu d'elle.

Le marquis du Hallay était mon premier veneur, ses lieutenans, M. Manegre et le marquis de Fonblanche, homme de poids et d'honneur, et ce qu'aujourd'hui on appellerait *royaliste, quand même.* Dieu voulut nous en fournir beaucoup qui méritassent ce sobriquet.

Capitaines des gardes-du-corps, le prince d'Hennin, le chevalier de Crussol; le premier avait de hautes prétentions, il se disait de la maison d'Alsace; tout ce qu'il y a de certain, c'est que c'est là une race bien antique, très illustre, et à laquelle les Toisons d'Or n'ont pas manqué. Quant au prince d'Hennin dont il s'agit, il était, je ne sais pourquoi, criblé de

ridicule ; avec de l'esprit naturel il passait pour ennuyeux, ce qui motiva une plaisanterie par trop offensante du comte de Lauraguais, véritable brise-raison, pour me servir de l'expression proverbiale.

Ce seigneur était très assidu chez mademoiselle Arnould, actrice de l'Opéra, et plus fameuse par son esprit que par son talent dramatique et sa voix. Le comte de Lauraguais, impatienté de rencontrer sans cesse le prince d'Hennin auprès de la fille du monde, s'avisa de demander par forme de consultation à Bouvard et à Poissonnier Desperieres, tous les deux habiles médecins, si l'ennui poussé au comble devenait un cas de mort. Sur leur décision affirmative, le voilà qui fait rédiger par un huissier une défense au prince d'Hennin de remettre les pieds chez mademoiselle Arnould ; une pareille incartade fit un bruit sans pareil, et pourtant celui contre qui elle avait été dirigée n'en demanda même pas, je crois, raison à son auteur; je puis me tromper, tant de faits si importans ayant depuis rempli ma mémoire.

Le prince d'Hennin, la révolution venue, ne prit pas le parti que voulait sa naissance et son rang ; les novateurs le gagnèrent, ainsi que le fils du prince de Montbarrey, et l'entraînèrent à leur suite, il s'y conduisit mal, sans pouvoir sauver sa vie ; il périt en 1794, dans le mois de juillet, peu regretté, car sa conduite lui avait enlevé tout ce qui, dans cette fin déplorable, aurait pu inspirer de la pitié. La même fin atteignit M. de Montbarrey.

Le chevalier de Crussol appartenait à la maison qui possédait la première pairie de France. Des malicieux ont voulu le faire descendre d'un apothicaire nommé Basthet, c'est une calomnie : messieurs de Crussol, ducs d'Uzès, sont de très bons, de très anciens gentilshommes. Le chevalier, mon capitaine des gardes, m'était fort attaché.

Mon premier chancelier, garde-des-sceaux, fut M. de Bastard, premier président démissionnaire du parlement de Toulouse ; la justice rigoureuse qu'il s'est rendue lui-même,

m'interdit de m'arrêter sur son compte, il m'est plus doux de parler de mon chancelier actuel, de cet excellent, de ce parfait M. de Monthyon, homme tout de probité, homme de la vieille roche, type des vertus terrestres et qui seul aurait suffi pour le faire aimer et respecter; je ne connais pas de créature plus accomplie, que Dieu me le conserve long-temps pour le bonheur de tous et pour mon propre avantage.

Radix de Sainte-Foix fut d'abord le surintendant de mes finances, il avait les bras démesurément courts, ce qui n'empêchait pas qu'il n'eût les doigts très longs et crochus. Je ne sais trop comment il dirigea mes affaires, les siennes tombèrent dans une horrible confusion et force lui fut de se punir: je n'aime pas à m'appesantir sur de pareils personnages; en revanche, je ne peux que rendre justice aux lumières et à la loyauté de M. Gojard son successeur.

Je n'avais pas, comme MONSIEUR, réuni parmi mes lecteurs et secrétaires des gens de lettres d'un haut renom, ce fut de ma part

pure inattention ; on en prit motif pour répandre le bruit que je méprisais la littérature, c'est un mensonge : nul plus que moi ne l'apprécie, et je suis toujours porté à récompenser les gens de mérite, mais en même temps je ne peux me défendre de voir avec inquiétude le mal fait au royaume par la philosophie, cette ennemie sacrilége de la religion et de la monarchie.

Dans mon temps, le parti encyclopédiste réunissait toutes les sommités de la littérature, c'était l'école de Voltaire, chef suprême, ayant M. d'Alembert pour son principal lieutenant; il en résultait que tous les écrits de ces hommes de lettres portaient un cachet d'immoralité, d'impiété, que je ne pouvais souffrir; dès-lors, par une conséquence naturelle, si je repoussais les œuvres, je ne pouvais accueillir amicalement ceux qui les composaient.

Il me semble que dans ce temps l'on a toujours fait trop bon marché de la morale religieuse ; je ne sais pas comment on peut tout à la fois se dire bon royaliste et en même temps

se refuser de croire en Dieu : l'un de ces cultes ne va pas sans l'autre, je suis persuadé de cette double vérité, je désire qu'elle se répande et que les hommes d'aujourd'hui soient plus sages que ceux d'avant 1789.

SIXIÈME SOIRÉE.

Colloque en bonne compagnie.

Le duc d'Ayen, l'un des hommes les plus spirituels de son temps, était, comme on sait, Noailles en son nom.

Madame la marquise de Mirepoix, née de Beauvau, après avoir épousé en premières noces le prince de Lixen, que le maréchal duc de Richelieu tua en duel, se remaria à M. de Lévis : on l'appelait madame la maréchale à cause du maréchalat de La Foi dont ceux de cette maison sont investis depuis le treizième siècle.

Le duc de Richelieu, homme de cour, homme du monde, homme de guerre, possédait cette haute politesse et cette imper-

tinence dont les modèles, vers l'époque de la révolution, s'en allaient et se perdaient entièrement.

Le prince de Soubise, bon et faible, honnète et timide, aimé de ses inférieurs et militaire sans science, possédait l'estime précieuse du feu roi mon aieul.

Ces quatre personnages, accoutumés à se voir tous les jours, ne s'en aimaient pas davantage : le duc d'Ayen jalousait la position du prince de Soubise, madame de Mirepoix voyait dans le maréchal de Richelieu le meurtrier de son premier époux; M. de Richelieu, envieux comme l'envie, souffrait de l'intimité du prince avec le roi et de la familiarité presque indépendante dans laquelle le duc d'Ayen se maintenait auprès de MONSIEUR.

Mais tous, habiles à cacher sous une apparence trompeuse leurs sentimens secrets, ne montraient à découvert qu'une figure riante et qu'un désir réciproque d'être agréables et gracieux, c'était la perfection du courtisan, aussi en étaient-ils les modèles.

Je me ressouviens qu'un soir, peu après la

mort du feu roi, ce quatuor si remarquable fit irruption dans mon salon: c'étaient presque quatre siècles en présence de ma jeunesse, mais il y avait là tant de célébrité que cette rencontre me charma. Ce soir était perdu pour la société, la reine appartenait alors à madame de Lamballe, son amitié pour madame de Polignac ne faisait que de pointer, le roi travaillait, Monsieur et Madame boudaient, comme, par malheur, cela arrivait parfois; madame la comtesse d'Artois était souffrante, mes tantes en pleines dévotions je ne sais où; or il n'y avait que moi chez qui l'on pût trouver un asile.

Madame de Mirepoix arriva la dernière, il y eut pour le maître de la maison les belles révérences d'usage, un regard amical au duc d'Ayen, un sourire au prince de Soubise, un simple signe de tête pour le maréchal de Richelieu; ce fut le triomphe du tact, mais aussi qui pouvait se vanter d'égaler madame de Mirepoix dans tout ce qu'ordonnait le profond usage du monde ?

La conversation, interrompue, reprit son

cours ; il s'agissait de je ne sais quelle présentation, qui étonnait tout Versailles : on s'indignait de la faiblesse du roi, de la complaisance de la reine, non crûment et dans toute la franchise de l'expression, mais en employant un voile transparent dont chacun recouvrait sa pensée ; toute parole avait deux sens, le direct et le détourné, et, en répondant au premier, ce n'était que du second, dont les interlocuteurs s'occupaient; la maréchale n'était pas la moins habile à ce jeu, car après était-ce autre chose ? néanmoins, lassée de tant de circonspection, elle se mit tout-à-coup à dire :

— En vérité, si ces empiétemens continuent, où pourra-t-on, à Versailles, se trouver entre soi ?

— Ce sera toujours chez Monseigneur, répliqua le prince de Soubise, chez Monseigneur qui trouve tant de plaisir à être le chef de la noblesse.

— Pauvre noblesse ! répéta la maréchale, avant peu lui laissera-t-on des yeux pour pleurer !

— Eh ! madame , ne pus-je m'empêcher de dire, il me semble qu'on ne la maltraite pas tant.

— Oh ! pour ce qui est des gracieusetés, me fut-il répondu par madame de Mirepoix, elles ne font faute ; mais l'essentiel manque.

Moi. L'essentiel, qu'est-ce donc, si ce n'est les égards, la considération, les distinctions?

Le duc d'Ayen, *riant*. Tout cela est viande creuse ; madame veut du solide : de l'or, par exemple, et beaucoup.

Mme de Mirepoix. Oui, je ne m'en cache pas ; je voudrais que l'on songeât à la misère de la noblesse. Où serait-elle depuis un siècle, si elle ne s'était sauvée par la fausse porte des mésalliances?

Le duc de Richelieu. Je conjure madame la maréchale d'avoir un peu de pitié pour le prochain.

Mme de Mirepoix. Eh ! mon Dieu, M. le duc, cela ne vous regarde en rien ; ce n'est pas vous qu'on accusera du fait de mésalliance.

Ce propos était une épée à double tranchant, une malice d'autant mieux appliquée, que tout le monde avait, dans le temps, trouvé étrange le mariage du duc de Richelieu avec mademoiselle de Guise. Il en résulta une sorte de silence, un instant d'embarras que M. d'Ayen rompit en disant :

— Il est tout simple que la cour du roi de France renferme les états-généraux au petit pied.

Ce nouveau trait fit rire plus franchement ; car nul des présens ne put s'en offenser. Je pris la parole :

— Messieurs, dis-je, celui qui gouverne a fort à faire pour contenter toutes les opinions.

Mme DE MIREPOIX. Oui, la fable du meunier, de son fils et l'âne.

MOI. Morale excellente et très applicable aux rois. Il y a des familles nouvelles, puissantes, illustres qui entraînent après elles l'opinion, qui rendent de grands services. Les récompenser avec de l'argent leur serait faire injure ; faut-il alors qu'on leur refuse ce qui seul peut les contenter ?

M. de Soubise. Dès lors, monseigneur, à quoi bon la date de *Quatorze cent?*

Moi. A contenir les ambitions inférieures, et qui ne sont pas les moins audacieuses. On leur dit : Halte-là ; le mot de passe.

M[me] de Mirepoix. Et on se tait en présence d'autres prétentions. Au demeurant ces choses me seraient égales, si nous ne mourions pas de faim. Si j'étais le roi, je prierais les moines d'admettre mes gentilshommes à part de pitance.

Moi. S'attaquer au bien du clergé !

Le duc de Richelieu. Et mais, monseigneur, il est un peu le nôtre. De quoi se compose-t-il? de nos dotations.

Moi. Dans ce cas, rien de mieux acquis que ce qu'on nous donne.

M[me] de Mirepoix. Que votre Altesse Royale ne s'oppose pas à ce que les couvens nous admettent à portion congrue : ils sont si riches, et nous si obérés !

M. de Soubise. Il est certain qu'une centaine de menses abbatiales partagées entre la

fidèle noblesse la remettraient en bon état, elle a tant dépensé!

Le duc d'Ayen. Oh mon Dieu oui, ne serait-ce qu'à l'Opéra.

Ce propos nous fit rire, hors M. de Soubise, qui se ruinait avec des princesses de théâtre; mademoiselle Guimard, célèbre danseuse de cette époque, lui coûtait, à elle seule, six mille francs par mois fixe, sans compter les cadeaux, et il ne se bornait pas à celle-là, tout ce peuple féminin dansant, chantant, le regardait comme son père ou plutôt sa vache à lait; c'était vraie pitié que de voir un homme de ce nom, de ce rang et de cet âge afficher de telles erreurs; il fallait donc spolier des monastères pour fournir à ces excès; j'aurais embrassé M. d'Ayen, tant sa plaisanterie frappait juste: le *prince Breton* en prit de l'humeur, qu'il manifesta par son silence; madame de Mirepoix vint à son secours.

— Ah! duc d'Ayen, dit-elle, que vous me rappelez les vers de Boileau:

Que c'est un jeune fou qui se croit tout permis,
Et qui pour un bon mot va perdre vingt amis.

Le duc d'Ayen. Eh ! madame, ici je parle de tapis verts et de porcelaines craquelées.

C'était cette fois jeter des pierres dans le jardin de la maréchale, car elle passait sa vie à jouer et à faire l'acquisition de superfluités de tout genre ; je vis que je devais parler.

— Mesdames et Messieurs, prenez-y garde, cette spoliation des choses saintes a-t-elle un motif honorable? ne devrait-on pas, avant de chercher de pareilles ressources, faire un travail sur soi-même, et renoncer d'abord à ce qui est inutile? cette envie de dépouiller l'Église ne provoquera-t-elle pas d'autres changemens? qui vous a dit que si la noblesse demande ces biens, les roturiers, à leur tour, ne formeront pas des prétentions au détriment de la noblesse?

Le maréchal de Richelieu. Les roturiers, Monseigneur, est-ce que cette espèce a la moindre consistance? réunissez-en cent mille, et avec un seul geste je me charge de les disperser.

Moi. Monsieur, je vous crois dans l'erreur ; voici déjà long-temps que M. de Voltaire,

votre ami intime, (le maréchal fit un geste de dédain) M. d'Alembert, MM. Rousseau, Diderot, Duras, d'Holbach et le reste du comité encyclopédique, prêchent l'égalité, la liberté; si la noblesse était seule à lire ces productions condamnables, ce ne serait que mi-mal, mais toutes les classes s'en nourrissent, ces maximes conviennent trop au peuple; déjà nos laquais se montrent incrédules, delà à de plus grands excès il n'y a qu'un pas.

Le duc de Richelieu. Pourquoi votre altesse royale se crée-t-elle des chimères, la populace est-elle capable de penser, de raisonner, de réfléchir, de faire corps surtout? Je soutiendrai que toute la canaille de Paris unie dans un moment de folie, ne tiendrait pas contre une compagnie rouge. (M. de Saint-Germain n'avait pas encore commencé ses funestes suppressions : les mousquetaires, les gendarmes, les chevau-légers, ce que, en un mot, on désignait sous le nom de *compagnies rouges* existaient dans ce moment.)

M. de Soubise. Je pense comme M. le ma-

réchal, n'est-ce pas aussi votre avis, duc d'Ayen?

Le duc d'Ayen. Messieurs, il y a un vieux proverbe auquel on fait trop peu d'attention.

Mme de Mirepoix. Un proverbe, ah, duc! je ne savais pas que vous eussiez pris vos degrés à la suite de Sancho Pança.

M. de Soubise. Et ce proverbe.....

Le duc d'Agen. *Tant va la cruche à l'eau, qu'à la fin elle se brise.*

Moi. Voilà qui est rassurant pour la monarchie.

Les Autres. Allons, duc, vous faites mal à propos le prophète de malheur; la plèbe, la bourgeoisie, en vérité ce sont là de plaisantes gens, très redoutables!

Le duc d'Ayen. Monseigneur, votre jeunesse sagace a mis le doigt sur la plaie, et mieux vu la position des choses que madame la maréchale et que ces messieurs.

Je me ressouviens d'un propos du maréchal de Bassompierre: *Vous verrez*, disait-il, *que nous serons assez sots pour prendre la Rochelle:* voulant dire par là que si la noblesse

aidait le cardinal de Richelieu à pénétrer dans ce dernier boulevard du protestantisme, elle serait soumise aux volontés de ce ministre habile; eh bien, nous autres gentilshommes plus modernes avons fait la même faute en accueillant les maximes de la philosophie, en approuvant l'impie athéisme et ses conséquences : il s'ensuivra que le peuple est sans respect pour la noblesse, qu'il se compte, et qu'avant peu il se reconnaîtra le plus fort ; dès ce moment, tout sera consommé, et une ère que je n'ose qualifier commencera.

Il y a dans la vérité un accent irrésistible; ces messieurs sentirent la force du raisonnement de M. le duc d'Ayen, ils voulaient plutôt s'étourdir sur notre position commune que se flatter qu'elle s'améliorerait, ils gardèrent le silence. La maréchale fit comme eux; moi alors prenant la parole et m'adressant à M. d'Ayen:

— Duc, voilà le mal, où est le remède?

Le duc D'AYEN. Je ne sais, que Dieu nous l'indique.

Les autres se mirent à sourire ; les malheureux doutaient, peut-être dans ce moment, de

la réalité des saints mystères, plus tard tous sont revenus à de meilleurs sentimens.

Du monde qui survint, fit qu'on parla d'autres choses, je me suis ressouvenu depuis de cette singulière et prophétique conversation.

SEPTIÈME SOIRÉE.

Proposition d'empoisonnement.

Le comte de M***, qui possédait une partie de mon affection, me demanda un certain soir et mystérieusement de vouloir bien l'entendre en secret. Sa physionomie altérée, l'air de contrainte et de souffrance empreint dans ses traits m'intriguèrent. Qu'y avait-il, que pouvait-il me vouloir? J'étais entouré de force monde, il fallait congédier ces gens là sans piquer leur curiosité, sous peine de me rendre le point de mire d'une foule de regards avides. A la cour les grands sont soumis à une investigation dont on ne peut se faire une juste idée ; c'est pour eux une conséquence de leur rang, à laquelle aucun d'entre eux ne se soustrait.

J'attendis donc avec impatience que la foule se fût écoulée, il fallut attendre assez de temps. Enfin, demeuré avec les seuls officiers de ma maison, je me trouvai plus à mon aise, et sous divers prétextes je les renvoyai ; resté seul avec le comte :

— Eh bien, dis-je, de quoi s'agit-il?

— D'un cas très extraordinaire. Un homme vient de venir à moi, il a d'abord exigé ma parole d'honneur que je ne provoquerais contre lui aucune mesure extraordinaire ; et lorsque j'en ai eu fait le serment, il a prétendu qu'on s'était adressé à lui pour attenter aux jours de votre altesse royale.

— Bon, repartis-je tranquillement, c'est un fou.

— Calme, froid, répliqua le comte, qui parle simplement, qui n'a ni la parole rapide, saccadée, ni le regard hagard ; il conte cette affaire avec de telles circonstances...

— Et qui lui mettrait le couteau à la main ?

— Il se refuse à me l'apprendre, il ne le fera connaître qu'en présence de monseigneur.

— Mon cher comte, dis-je alors, je méprise

les criminels ; cependant, avant de consentir à voir cet homme, il serait convenable de prévenir le ministre de la maison du roi (c'était le baron de Breteuil), et le lieutenant de police (M. Lenoir).

— Je pense comme votre altesse royale ; mais si l'homme ne le veut pas ?

— Il faudra bien qu'il le veuille. Qui est ce ?

— Un valet de pied de M. le duc de Penthièvre.

— Je présume, dis-je en riant, qu'il n'accuse pas son maître de lui avoir mis l'arme à la main ?

— Il se tait sur ce point, et puisque monseigneur veut que je donne l'éveil au baron de Breteuil et à M. Lenoir...

— Envoyez à celui-ci un courrier pour qu'il se rende à Versailles en grande hâte, et donnez l'ordre à M. d'Hemard, mon gentilhomme ordinaire de service, d'aller prier de ma part M. le baron de Breteuil de passer chez moi.

Le comte de M*** s'empressa d'exécuter mes commandemens. Un quart-d'heure après le ministre de la maison du roi était chez moi.

Je lui dis de quoi il était question ; il pâlit, se troubla et voulait déjà procéder à l'arrestation de l'homme. Je m'y opposai.

— Si vous maltraitez ce pauvre diable, il se repentira du service qu'il me rend ; sa captivité donnera l'éveil à ceux qui l'emploient, et leur facilitera le moyen de se sauver.

Je parlais sagement, mais le baron de Breteuil n'en était pas moins troublé ; il me conjura de ne pas sortir, il questionna le comte qui lui procura tous les renseignemens nécessaires. Nous sûmes que cet homme était dans l'appartement du comte à attendre que je pusse lui parler, et comme gardé à vue par un valet de chambre fidèle. Ceci rassura. On convint que l'on attendrait la venue du lieutenant de police. Comme on parlait de lui, il parut. Mon courrier l'ayant rencontré en avant du Point-du-Jour, venant à Versailles, avait fait là ma commission.

M. Lenoir, lorsqu'on lui eut appris le cas, partit sur-le-champ avec M. de M***, alla joindre l'homme, le fouilla lui-même, l'interrogea, et persuadé de son innocence et de sa

bonne foi, l'amena lui-même dans mon cabinet. Le baron de Breteuil y était caché derrière un grand paravent avec deux de mes gens, espèces de colosses et d'une vigueur extraordinaire. Ce n'est pas moi qui avais désiré ces précautions, mais bien le ministre.

Le dénonciateur parut, sa figure était celle d'un homme esclave de ses passions. Le comte de M*** le conduisait : il se prosterna à mes pieds, et sans vouloir quitter cette humble posture, malgré mes efforts, il me dit que joueur et malheureusement débauché, il s'était trouvé dans des embarras pécuniaires tels qu'en plein billard il avait dit que pour le don d'une forte somme il ne serait pas d'action à laquelle il ne se livrât.

Ce propos blâmable n'était pas tombé à terre. Le lendemain il avait vu entrer dans sa chambre un officier subalterne au service du..... Ce personnage avait commencé par le plaindre, par lui faire espérer un meilleur sort, s'était prétendu chargé de distribuer les aumônes secrètes de son..... et en cette qualité lui avait donné une somme modique en lui

promettant des monts d'or si plus tard il se montrait reconnaissant.

— Charmé, poursuivit le valet de pied de M. le duc de Penthièvre, de trouver cette ressource ouverte à mes besoins, je m'attachai à ce monsieur, je ne le quittai plus; il causait avec moi avec familiarité et avec un complet abandon; enfin, il en vint à me dire qu'ayant essuyé un outrage grave de la part d'un haut personnage, il ne balancerait pas à donner une somme de cent mille francs à celui qui prendrait en main le soin de le venger.

Dès le moment que cette confidence insidieuse m'eut été faite, ma raison m'abandonna, je ne vis que le prix dont on payerait le crime, prix énorme à mes yeux, et je m'offris sans hésiter. On ne m'accepta pas de suite, on témoigna des craintes sur ma résolution, on me fit subir diverses épreuves : le désir de posséder cette somme me fit triompher de toutes. L'individu me prenant à part, commença une longue histoire pour arriver à accuser monseigneur de l'avoir déshonoré dans sa femme : ceci, poursuivit-il, mérit ait

punition, et je pouvais compter sur dix mille pistoles, si je parvenais à tuer monseigneur le comte d'Artois. Au nom prononcé de ce prince, mon âme se souleva d'indignation et je fis le serment de ne jamais me souiller d'un crime aussi abominable; néanmoins, répondre par un refus m'aurait exposé aux conséquences des soupçons de ce malheureux, je feignis pour mieux le tromper d'accéder à sa fantaisie, me contentant d'en faire ressortir la difficulté : il me répondit qu'on me donnerait une arme nouvellement inventée, un fusil que l'on ne chargeait pas avec de la poudre, mais au moyen d'une manivelle, et dont l'explosion se faisait sans bruit; que dès-lors je pourrais me placer pendant une des chasses du prince, dans tel lieu où son altesse royale passerait, et de cette embuscade le viser et l'atteindre à coup sûr.

— L'idée, continua l'homme, me vint que ce monsieur me trompait en se prétendant insulté par monseigneur. Je m'imaginai qu'il était l'instrument de quelqu'un placé plus haut que lui, de son maître, par exemple; et j'en-

tamai cette question franchement. Lui m'écouta sans sourciller, puis me dit : Cela n'est pas ; mais quand cela serait, vous devez croire que si vous rendiez un pareil service, vous acquerriez un protecteur capable de vous sauver d'un mauvais pas, et qui ne bornerait pas à cent mille francs votre récompense.

Ici j'interrompis le narrateur :

— Il n'a pas insisté sur la culpabilité de son maître ?

— Non pas positivement insisté ; mais des allusions directes et réitérées m'ont confirmé dans ma pensée.

— Ainsi donc, vous croyiez.....

Ici le lieutenant de police fit un geste comme pour me recommander de mesurer mes paroles ; je le compris et m'arrêtai. Le valet de pied poursuivant, répliqua :

— Monseigneur, je vous répète tout ce qui m'a été dit ; quant à ce que j'ai cru, rien de certain ne l'appuie.

— Il y en a assez dans ce que vous me dites pour que ma gratitude veille sur vous ; mais peut-être sera-t-il nécessaire pour votre sûreté

qu'on vous cache pendant quelque temps.

Le jeune homme comprit ce que cela voulait dire. La prison en perspective lui fit peur ; il me le témoigna avec véhémence, me conjurant d'avoir pitié de lui. Je ne pus résister à ses prières et je promis qu'on n'attenterait pas à sa liberté. On le fit retirer ; M. de M*** s'en alla avec lui ; M. de Breteuil et le lieutenant de police restèrent avec moi. Le premier, qui avait tout entendu sans s'arrêter aux paroles du valet, remonta au commencement de l'intrigue, et sans nommer le..., le désigna clairement, comme conduisant cette trame abominable. Le lieutenant de police, quoique plus réservé, laissa voir qu'il avait la même pensée.

Que fallait-il faire ? ce point majeur restait à traiter. M. de Breteuil prétendit que sa responsabilité engagée commandait que le roi et la reine fussent mis dans la confidence. Ce fut également l'avis de M. Lenoir.

Quant à moi, bien que j'éprouvasse quelque répugnance du chagrin que je donnerais à

mon frère et à ma sœur, je ne balançai pas à me ranger à cette opinion.

Le roi jeta feu et flamme, la reine demandait l'arrestation du grand coupable et sa prompte mise en jugement; le conseil des ministres ne pensa pas de même, la dernière épreuve faite lors du funeste procès du collier leur faisait douter que le parlement rendît bonne justice. Le .... avait alors dans cette compagnie nombre d'amis, on crierait à la calomnie; on opposerait un vil laquais au .... tout cela passerait pour être l'ouvrage d'une cabale adversaire de ce .... rien n'était donc moins assuré que de pouvoir obtenir prompte et loyale satisfaction.

— Eh bien! dit alors la reine, je me charge seule du soin d'éveiller l'épouvante au cœur du coupable, je consens à ce qu'on ne le punisse pas légalement, puisque vous jugez la chose impossible, mais que, du moins, je puisse lui faire connaître que le complot nous est connu.

On ne put détourner sa majesté d'agir comme elle l'avait résolu. Avant de raconter comment

la scène eut lieu, je dois dire que l'on se demanda ce qu'il fallait faire du révélateur; on convint qu'il partirait de suite pour l'Allemagne, et qu'il serait mis sous la protection spéciale de la police de Vienne: lui-même avait demandé de quitter la France, où il ne se trouvait plus en sûreté. Son départ eut lieu; en effet, il parvint sans encombre au lieu de sa destination, l'empereur Joseph le fit placer parmi les gens de sa maison, et six mois après le pauvre diable mourut subitement d'une attaque d'apoplexie foudroyante; mais est-ce bien de cette maladie terrible qu'il périt, ne fut-ce pas plutôt par le poison...... Il est affreux que de tels crimes éveillent de pareils soupçons.

Quelque temps s'écoula avant que la reine pût rencontrer un moment favorable pour accomplir son projet; enfin, par une belle après-dînée du mois de juillet, se trouvant seule au petit Trianon, le .... vint lui présenter ses devoirs: profitant de l'occasion, elle fut droit au but, il en résulta une explication claire, précise, énergique. Le .... ne mit pas en doute

ce que la reine disait : il demeurait persuadé de la culpabilité de son agent, et se plaignit amèrement du tort que des amis maladroits lui faisaient ; enfin, il en dit tant et tant que la reine revenant de ses soupçons, ne sut plus que dire.

Le ... ne s'en tint pas là, il vint aussi vis-à-vis moi attaquer franchement la question en déplorant son malheur qui le mettait en butte à des soupçons aussi odieux. Nous pouvions, ajouta-t-il, interroger celui qu'on signalait comme le principal coupable; pourquoi ne l'avait-on pas arrêté? on aurait dû le faire, et on lui avait laissé le temps de se sauver : Cela m'explique, ajouta-t-il, pourquoi le misérable a pris la fuite ; où est-il, je l'ignore : qu'on le retrouve, et lui retirant ma protection je serai le premier à provoquer son châtiment.

Le... pouvait d'autant mieux parler ainsi, que l'officier de sa maison sur lequel on avait hésité à mettre la main, avait disparu peu après les révélations du jeune homme, et que dès ce moment sa trace avait été perdue, il fallait donc accepter la justification de notre...

et admettre son innocence, dont, peu d'années après, il prit lui-même soin de nous détromper.

HUITIÈME SOIRÉE.

Spectre et coquetterie.

Madame de S*** était, sans contredit, une des plus jolies femmes de la cour; elle avait en outre de l'esprit à revendre et de la malice assez pour désespérer ses nombreuses rivales. La foule des captifs qu'elle traînait à son char auraient dû la contenter, mais leur nombre, quoique considérable, lui paraissait minime, tant qu'une auguste conquête n'aurait pas été inscrite sur sa liste. En un mot, elle ne visait à rien moins qu'à disputer le cœur du roi de France à la reine.

Elle afficha cette prétention avec une audace peu commune, agaçant de paroles Louis XVI, lui lançant de ces regards significatifs aux-

quels l'homme le moins avisé ne peut se méprendre; elle en fit tant, elle commit des imprudences si étranges, que le roi dit un soir devant moi à sa femme :

— Savez-vous, madame, qu'il ne tient qu'à moi de vous faire une brillante infidélité?

— Eh! sire, répondit Marie-Antoinette, qui en doute, lorsque les maris eux-mêmes sont charmés du bonheur que leurs moitiés ont de plaire au roi!

— Ici le cas n'est pas le même; je ne vois pas rôder à mon entour le comte de S***, comme fait sa femme.

— Ah! sire, vous vous êtes donc aperçu du projet de cette insolente créature?

— Ma foi, madame, à moins que d'être sourd et aveugle, et ma myopie ne va pas jusque-là. (Le roi avait la vue très faible.)

— Et vous n'avez pas fait jeter par les fenêtres cette arrogante créature? (La colère de la reine la portait à dire ce qu'assurément elle ne pensait point.) Le roi répliqua :

— Je n'aurais pas voulu empiéter sur vos droits.

— Vous n'avez pas d'idée, dit la reine en s'adressant à moi, de l'effronterie de madame de S***.

— J'ai, répondis-je, admiré depuis longtemps votre patience et la retenue du roi.

— Oh! vous êtes toujours porté à excuser ces sortes de femmes! par bonheur, votre frère ne vous ressemble pas.... Mais, sire, poursuivit Marie-Antoinette en se retournant vers le roi, votre intention est-elle de laisser madame de S*** me braver avec tant d'arrogance?

— Je vous ai, madame, laissée la maitresse de son châtiment.

— Eh bien, que son mari l'emmène à..... ou qu'il la mette dans un couvent!

— Vous vous chargez de le dire au comte?

— Moi, donner ce coup terrible à un homme loyal, plein de probité et qui vous sert en fidèle sujet! cela vous regarde, sire.

— Je n'en ferai rien non plus, répliqua le roi, et ses traits exprimèrent son inquiétude. Le beau rôle à jouer que d'aller conter à un mari l'infidélité de sa femme et d'ajouter : *C'est moi qui suis l'heureux mortel.* Mais je

me flatte que le comte d'Artois ne me refusera pas de nous rendre ce service.

Bien loin d'accéder à la prière royale, je me récriai en conjurant leurs majestés de ne pas me charger d'une mission aussi désagréable; MONSIEUR refusa également; bref, on ne trouva pas entre nous tous une personne de bonne volonté qui consentît à aller chanter cette antienne aux oreilles du comte de S***.

Pendant qu'entre nous chacun se renvoyait la balle, les événemens marchaient. Madame de S***, dans l'espérance d'atteindre à son auguste conquête, ne perdait point de temps et s'abandonnait au délire de ses passions; elle avait des amans parmi les sommités de la cour, dans la bourgeoisie et jusque dans les dernières classes de la société; les théâtres de Paris lui avaient aussi fourni leur contingent, et je crois que c'est sur elle que le propos suivant de l'acteur Dugazon avait été tenu. Caillot, le célèbre chanteur de l'Opéra-Comique, lui disait : — M. de S*** me promet cent coups de bâton si je ne renonce pas à voir sa femme, et celle-ci atteste qu'elle m'en

fera donner deux cents si les menaces de son mari me font peur : que ferais-tu dans ce cas, mon cher ami?

Dugazon repartit :

— Ce que je ferais! j'obéirais à madame de S***; il y a cent pour cent à gagner.

Il se peut que cette plaisanterie regardât une autre que madame de S***. C'est ce que la charité ne me permet pas d'approfondir.

Quoi qu'il en soit, l'héroïne de mon anecdote avait en dernier lieu laissé tomber ses regards sur un modeste page de la chambre faisant partie des pages aux bas de coton et pour lesquels on n'exigeait pas de preuves de noblesse. Il y avait entre ces jeunes gens et les pages de la grande, de la petite écurie, ceux de Monsieur, de Madame, de madame la comtesse d'Artois et les miens, un sujet permanent de jalousie; nos pages prétendaient à la distinction de porter des bas de soie quand ils étaient de service, et ils déniaient ce droit aux pages de la chambre et de la chapelle; ceux-ci, que des bas de coton humiliaient,

empiétaient constamment sur le privilége de la jeune noblesse, et il s'en suivait des querelles qui dégénéraient souvent en voies de fait.

Il faut dire, ou plutôt répéter, que ces messieurs de la chambre et de la chapelle se recrutaient dans la bonne bourgeoisie, il convenait donc que quelque chose les distinguât des gens de qualité; mais ils trouvaient des appuis dans la vanité du grand-aumônier et des premiers gentilshommes de la chambre, qui trouvaient agréable de faire croire au public que tout ce qui ressortait d'eux était de qualité.

Après cette explication nécessaire sur un usage qui n'existe plus, je rentre dans mon récit: Madame de S*** avait donc porté son attention sur un grand Adonis de la chambre, gracieux et candide, jeune page à la figure d'ange et au caractère le plus heureux; ce pauvre garçon, fils d'un vassal de la comtesse, lui ayant été recommandé, se trouvait placé sous sa protection spéciale, obligé à certains jours d'aller la voir; il se faisait remarquer par son

exactitude; son maintien, sa beauté peu commune, frappèrent la dame; elle s'éprit d'abord de lui, s'en occupa dans ses heures d'insomnie, puis accoutumée qu'elle était à céder à ses moindres fantaisies, elle décida qu'il fallait aussi contenter celle-là.

Le page de la chambre, naturellement timide, fut long-temps à comprendre ce qu'on lui voulait; enfin, la dame parla si clairement, que le nouveau Joseph se trouva dans une position assez difficile. En venant chez la comtesse, il avait remarqué une jeune fille, sa proche voisine à la campagne, et qui restait chez madame de S*** en qualité de femme de charge, créature fraîche, jolie, au cœur tendre comme sa maîtresse, mais plus honnête, car elle n'avait qu'un amant; le page en était épris, elle de son côt répondait à sa flamme, et tous deux s'étaient promis un amour que le mariage devait couronner.

Là où la candeur habite, d'autres vertus se rencontrent aussi. L'honneur d'une conquète aussi relevée toucha peu l'âme ingénue du

page ; il ne vit que l'engagement pris envers la jeune fille, et demeura froid aux avances faites par la dame, qui fut long-temps à chercher d'où provenait tant d'indifférence; enfin quelques faits ayant frappé ses yeux, elle ne put plus douter de la tendre intimité qui existait entre le page de la chambre et sa camériste. Cette découverte, loin de l'arrêter dans ses désirs, ne fit que leur servir de véhicule; elle n'était pas femme à reculer devant les difficultés.

Parmi ses amans émérites, on comptait le chevalier de M***, élégant de première classe, ruiné depuis plusieurs années et continuant néanmoins à satisfaire son goût pour le luxe aux dépens de ses maîtresses aveugles et de ses créanciers confians. Peu d'hommes possédaient les avantages extérieurs du chevalier de M*** ; son âme était, en revanche, aussi noire que ses traits étaient remplis de grâce et de beauté; sans foi ni loi, sans croyance aucune, perdu de santé et de réputation, il ne se soutenait uniquement que par le nom de sa famille et par ces égards qu'à tort, dans

la bonne compagnie, on réserve encore aux membres dégénérés d'une illustre maison.

Le chevalier avait fait son temps d'amant auprès de la comtesse, sans pour cela cesser d'être son ami; il trouvait à dîner, à souper chez elle, et pour lui c'était une ressource dont il profitait, car depuis long-temps sa table était réformée. Il résultait de ceci que le chevalier vivait dans une sorte de dépendance de madame de S***, et n'avait rien à lui refuser. Un jour, celle-ci le fait appeler, il vient :

— Êtes-vous bien occupé ? lui dit-elle.

— Eh ! mon Dieu, oui, j'ai deux intrigues au château, et quatre en ville, à mener de front, sans compter les filles de théâtre, puis ma cour à faire, triste service et qui ne me rapporte rien; je frappe à toutes les portes, on y est sourd, et si cela continue, je serai contraint d'aller faire l'honnête homme dans une manière de château qui me reste au fond de je ne sais quelle province.

— Oh ! malgré tant de soins, dit la dame, il faut que vous trouviez quelques heures à disposer pour me rendre service.

— Commandez, madame, et vous serez obéie. Ne dois-je pas soumission à vos moindres volontés? que voulez-vous que je fasse? est-ce un coup d'épée à donner, une réputation à détruire, une mystification à combiner, je suis à vous, à pendre et à dépendre.

Madame de S*** lui expliqua qu'il fallait entreprendre la conquête de sa femme de chambre, c'était tomber de haut, et le chevalier, presque humilié d'une mission aussi facile, en rougit et s'indigna; mais comme il tenait à contenter sa pourvoyeuse, il se détermina à une entreprise qui, disait-il en riant, le faisait déroger. Sa surprise fut grande quand il vit qu'il ne pouvait emporter la place à la première attaque. La jeune fille l'écouta humblement, mais refusa ses soins; blessé dans son amour-propre, il se fit de ceci une affaire toute personnelle qui l'excita au dernier degré.

Le voilà occupé sérieusement à troubler le cœur d'une jeune fille, et la comtesse à l'aider avec une méchanceté consommée; une lettre anonyme apprend au page de la chambre

l'infidélité de sa maîtresse, elle le trompe, et chaque nuit introduit auprès d'elle un amant préféré. Il pourra s'en convaincre, pour peu qu'il veuille s'évader une nuit du dortoir commun; il trouvera, à onze heures du soir, sur la place d'Armes (la scène avait lieu à Versailles), un individu qui le dirigera dans son investigation.

Cette lettre met au désespoir le jeune amant, il sollicite et obtient une permission pour aller voir ses parens, et se trouve à l'heure précise au lieu indiqué; là se montre un domestique dont la livrée lui est inconnue, et qui, sans répondre à ses questions, lui fait signe de le suivre et se dirige vers l'avenue de Saint-Cloud.

L'hôtel de madame de S*** s'élevait sur ce chemin; le conducteur du page le tourne, et par une porte des jardins, qu'il ouvre, pénètre dans ceux-ci et amène le jeune homme jusque sous les fenêtres du corps-de-logis où était la chambre de sa maîtresse; on le fait cacher dans un cabinet de verdure, et lorsqu'il y est installé, on commence à jouer devant lui la

scène fameuse de Lurcain et d'Ariadant, de l'Arioste; la clarté de la lune lui montre sa belle amie au balcon de la fenêtre, où elle paraît attendre quelqu'un; bientôt un homme enveloppé d'un ample manteau entre à son tour dans le jardin par la même porte, traverse le parterre, et à l'aide d'une échelle de corde qu'on lui jette monte et disparaît dans l'intérieur de l'appartement.

A cette vue le page pousse un cri d'horreur et de désespoir, il ne se connaît plus et il s'élance pour accabler de reproches l'infidèle, mais son conducteur le retient, lui prêche la patience, et moitié de gré, moitié de force, l'entraîne dehors, ne le quitte pas, et parvient à égarer sa raison à force de le faire boire dans un café qui demeurait ouvert jusque bien avant dans la nuit pour la commodité publique; le page, dans cet état, cède à tout ce qu'on lui intime, il tombe dans un profond sommeil et il est grand jour lorsqu'il revient à lui; l'heure était passée d'aller surprendre son rival heureux, son désespoir augmente, et

prenant une plume il écrit à la jeune fille tout ce que lui inspire un amour outragé.

La pauvre enfant avait cédé à l'intimation de la comtesse sans comprendre l'importance du rôle qu'on lui faisait jouer; désolée des reproches que le page lui adresse, se voyant perdue d'honneur à ses yeux, elle se laisse aller à un accablement qui la conduit au suicide.

Il y avait dans l'office de l'hôtel de l'arsenic destiné aux rats, elle va en prendre une forte dose, et l'avale après avoir consigné les preuves de son innocence dans une espèce de testament. Cette pièce accusatrice ne parvint pas au page, la comtesse s'en empara, mais pas assez tôt pour que plusieurs de ses gens ne pussent en prendre lecture, une rumeur sourde en signala bien l'existence, mais il fallut du temps avant que ce bruit arrivât à l'autorité.

Les secours prodigués à la jeune fille ne purent la rendre à la vie, elle mourut dans d'affreuses convulsions, sans pouvoir parler, et les coupables crurent leur secret enseveli dans

la tombe; le jeune homme, de son côté, éprouva de vifs remords, ne doutant pas que sa lettre ne fût la cause fatale de la résolution de cette infortunée, une profonde mélancolie s'empara de lui, et il se reprocha la sévérité de sa conduite.

Sur ces entrefaites, l'impassible comtesse le manda, il accourut; elle s'apitoya sur le malheur dont sa maison avait été le théâtre, fit l'éloge de la défunte, et par ce détour adroit gagna du terrain sur le cœur du jeune homme; il revint plusieurs fois chez la comtesse, et dès qu'il mettait le pied dans l'hôtel une émotion extraordinaire remplissait son cœur, il lui semblait voir autour de lui des figures étranges et entendre des sons bizarres et inaccoutumés.

Il a lui-même consigné dans un écrit tracé entièrement de sa main ce qui va suivre.

Chaque jour il se sentait moins éloigné de la comtesse, qu'il ne soupçonnait aucunement d'avoir trempé dans le crime qui avait coûté la vie à la jeune fille. Le souvenir de celle-ci s'effaçait insensiblement de son cœur, où néan

moins de temps en temps le remords s'éveillait et le faisait tressaillir.

Un soir qu'il avait prolongé une visite faite à la comtesse, celle-ci lui remit la clé de la petite porte du jardin, afin qu'il pût se retirer sans éveiller le suisse et revenir chaque fois qu'il en aurait le désir. Le page traversa l'intérieur de l'appartement et descendit par un escalier dérobé donnant sur le parterre ; il tenait à la main une bougie qui servait à l'éclairer dans une route qu'il connaissait imparfaitement.

Il descendait les premières marches lorsqu'un soupir profond et prolongé se fit entendre... Persuadé que quelqu'un était devant lui, il s'arrêta, hésitant sur ce qu'il devait faire; il écouta, mais n'entendant plus rien, il poursuivit son chemin. Arrivé dans le parterre, il aperçut dans l'éloignement une forme blanche qui le précédait et qui s'enfonça dans le bois par où lui-même devait passer pour atteindre la porte qui le mettait sur l'avenue de Saint-Cloud.

Pour cette fois il ne douta pas que quelqu'un

ne fût dans le jardin. Comme il fallait sortir, il s'avança avec précaution, se glissant à travers les charmilles, et arriva jusqu'à la porte sans avoir rien vu de suspect; mais au moment où il l'ouvrait et où machinalement il jetait un regard en arrière, la même forme blanchâtre lui apparut venant à lui si rapidement et si vite qu'elle franchit le seuil en même temps que lui, sans le heurter, sans qu'il en ressentît aucune pression... C'était une femme vêtue, non d'une robe, mais d'une ample draperie qui la couvrait entièrement de façon à cacher ses traits.

Ce concours de circonstances imprima une telle frayeur dans l'âme du jeune page que, sans plus écouter sa raison, il prit sa course avec une vivacité inconcevable et ne s'arrêta qu'à la porte par où il rentrait au château. Là, ses regards interrogeant l'espace, aperçurent avec une terreur inexprimable cette même forme mystérieuse le suivant toujours avec la même vitesse. Un cri lui échappa... il s'évanouit.

Le portier accourut, le releva; il ne re-

trouva l'usage de ses sens qu'au moment où on achevait de le déshabiller. Il se tut, et laissa faire, et répondit au médecin qu'on avait envoyé quérir que son accident provenait de la promptitude avec laquelle il avait cheminé pour rentrer au château. Une potion calmante lui fut donnée, et on le laissa sous la garde de surveillance des agens ordinaires.

Il était donc dans son lit lorsque du fond de la chambre qu'éclairait une lampe accrochée à la muraille et ne jetant qu'une faible lueur, il vit s'avancer vers lui cette apparition qui, ce soir là, le poursuivait avec tant de constance. Cherchant à vaincre sa terreur et à dominer l'horreur qui s'emparait de lui, il tint ses yeux ouverts, bien que son cœur battît étrangement.

L'apparition approcha, et lorsqu'elle fut près de lui, elle souleva lentement le linceul qui la couvrait, et le page alors reconnut les traits de sa maîtresse. Il ne put les contempler sans retomber dans un évanouissement nouveau qui ne finit qu'au matin. Le page consterné garda le silence ; il fut saisi d'une fièvre

violente pendant laquelle il demeura presque toujours en délire. On ne comprenait rien à ses propos incohérens et qui paraissaient sans suite à ceux non initiés au secret de son aventure.

La comtesse, ne le voyant pas revenir, fut assez hardie pour envoyer savoir de ses nouvelles. Instruite de sa maladie, elle vint le voir, et par cette démarche s'attira la reconnaissance du jeune homme qui promit de ne pas faire faute aux doux rendez-vous lorsque la santé lui serait rendue.

Fidèle à sa promesse, il retourna chez la comtesse dès qu'il fut rétabli; mais lorsqu'à une heure du matin il la quitta, il entendit sur le petit escalier les mêmes soupirs, vit dans le jardin le fantôme qui déjà s'était montré à lui; tous les deux sortirent du jardin ensemble, et il fut poursuivi jusqu'au château comme la première fois.

Cette fois, il ne perdit pas l'usage de ses sens; mais dès qu'il fut couché, la forme sinistre, pénétrant dans sa chambre, se replaça silencieusement devant lui, et, soule-

vant la draperie funèbre, lui montra ses traits, qu'il ne connaissait que trop. Sa terreur fut au comble. Il écrivit ce qui se passait, et allant trouver son confesseur, lui compta l'affaire de point en point. Cet ecclésiastique était le curé de la paroisse Notre-Dame, M. de Bricqueville, prêtre charitable et prudent. Il ne crut dans cela qu'à un seul fait, celui d'une liaison criminelle, rejetant le reste sur les hallucinations d'un cerveau malade. Il recommanda au page la prière, et une rupture entière avec madame de S***. Bientôt son zèle apostolique, soutenu par les fonctions importantes qu'il remplissait, le détermina à faire lui-même une démarche auprès de cette dame.

Sur ces entrefaites, une des femmes de la comtesse, dont M. le curé de Notre-Dame était également le confesseur, s'adressa à lui, et lui donna au tribunal de la pénitence le premier vent du crime commis. Alors il apporta plus d'attention à cette affaire, il fit une enquête; ceux qui avaient lu le testament de la jeune fille, provoqués à parler, firent con-

naître ce qui s'était passé. Le digne curé dressa du tout un mémoire et le remit au baron de Breteuil.

Le baron, parent, je ne sais comment, du chevalier de M***, le fit prévenir qu'il devait quitter la France s'il ne voulait aller passer de longues années à la Bastille. Il ne se le fit pas répéter, tellement sa conscience lui parlait haut, et dès le lendemain il était en route pour la frontière.

Ce témoin important disparu, ce fut au tour de la comtesse. Son mari, mandé, reçut l'ordre de l'emmener dans ses terres, châtiment trop doux dont elle eut l'audace de se plaindre, et qui à la révolution lui servit de prétexte pour se ranger parmi nos ennemis. J'ignore ce qu'elle est devenue.

Le page survécut peu à ces divers événemens. Ecrivant chaque jour dans son journal ce qui avait eu lieu la veille, il y consigna le retour périodique et nocturne d'une apparition qui ne cessa d'être signalée par lui qu'au moment où ses forces épuisées ne lui permirent plus de tenir la plume.

Les philosophes prétendirent que le fantôme n'existait que dans son imagination. Les gens de bien, qui savent que la puissance divine n'a pas de borne, se turent en se rappelant le nombre des prodiges par lesquels elle s'est signalée depuis les premiers âges du monde.

NEUVIÈME SOIRÉE.

Le Diable et un grand Seigneur.

Puisque j'en suis à raconter des histoires extraordinaires, la fantaisie me prend de faire encore ici le récit d'un fait non moins singulier qui est advenu à la dernière branche connue de la maison de Foix. On sait que les chefs de cette race illustre, souverains de plusieurs belles seigneuries situées au pied des Pyrénées, brillèrent d'un bel éclat. Mais, peu à peu, leur héritage tomba en quenouille, et la maison de France finit par le recueillir dans son intégralité.

A côté de la branche régnante, plusieurs

rameaux collatéraux végétaient, languissaient et disparaissaient successivement. L'un d'eux, entre autres, s'éteignit avec la comtesse de Foix, dame d'honneur de notre aïeule, Anne d'Autriche.

Or, dans un château d'une de ces branches de la maison de Foix, et situé au fond d'une gorge des Pyrénées, vivait, vers la fin du dix-septième siècle, un marquis de Foix : c'était un gentilhomme terrible, redouté de ses voisins et haï de ses vassaux. Il molestait les uns, il pesait de tout son poids sur les autres, sans qu'on pût ni se venger ni lui nuire en rien. L'attaquait-on en duel, il tuait son adversaire; et le cas dénoncé, il prouvait que ce n'avait été qu'une rencontre où il avait eu à défendre sa vie contre un injuste agresseur.

Si l'un de ses fermiers, poussé à bout, tentait d'incendier ses récoltes, ses granges, le feu était aussitôt éteint. On tenta une fois de le faire sauter à l'aide d'une mine : la mèche prit feu, brûla jusqu'au bout; mais la poudre mouillée ne s'enflamma pas. L'attendait-on à la sortie d'un bois pour lui tirer un

coup de fusil, comme par inspiration il prenait une autre route, ou une branche d'arbre détournait la balle.

Il ne buvait jamais que dans un verre de matière inconnue et qui avait la propriété de faire bouillonner jusqu'au degré d'évaporation toute liqueur empoisonnée qu'on y aurait versée. Lui servait-on des champignons vénéneux, un instinct secret l'en avertissait. C'était donc peine perdue que de tenter de se débarrasser de lui.

Des bruits étranges couraient à ce sujet; on se racontait dans les métairies, dans les humbles maisons des chapeaux noirs du lieu, et avec autant de mystère, chez les hobereaux de la contrée, que cinquante ans auparavant le fils aîné du marquis de Foix avait disparu, âgé de trois ans six semaines. Long-temps après, son corps avait été retrouvé dans une caverne, la poitrine fendue; on en avait ôté le cœur, et près du cadavre s'élevait un autel de marbre portant une inscription romaine qui le dédiait aux dieux infernaux; dans le creux, parmi des charbons éteints, et répandant une

odeur infecte, on crut voir le reste de ce cœur plus qu'à moitié consumé.

Les restes de l'héritier du marquis furent rapportés au château. Le père les vit d'un œil sec. La malheureuse mère en expira de douleur. Dès ce moment toutes les entreprises du marquis prospérèrent, et ses ennemis furent confondus. Les complots les mieux concertés échouèrent quand il s'agissait de lui faire tort, et il se trouva dans une plénitude marquée de puissance et d'autorité. Il en abusa pour devenir le tyran de la contrée et pour prendre la haute-main sur les seigneurs des alentours. En vain on se ligua, en vain on l'attaqua à force ouverte ou par voies détournées, sa fortune triompha toujours.

Cinquante ans s'écoulèrent dans cette perpétuité de bonheur. Le marquis de Foix parvint à une vieillesse reculée; mais, au lieu de jouir de tant d'avantages, on le vit constamment sombre, morose, inquiet, soucieux; il ne se livrait qu'avec contrainte à tous les divertissemens d'usage, il préférait la solitude au fracas du monde, et jamais

il ne s'approcha de la cour de Louis XIV, dans laquelle affluait toute la noblesse du royaume.

Pendant ce long espace de temps deux faits frappèrent les gens du pays. Le premier fut que le marquis fit enceindre de hautes murailles la caverne où son fils avait été trouvé mort. On y pratiqua une porte épaisse en fer dont il garda devers lui les quadruples clés. Le second fut que tous les ans, au jour anniversaire du crime commis sur la jeune victime, le marquis se rendait tout seul sur le théâtre de ce forfait, où il veillait pendant la nuit jusqu'au lendemain.

Cette conduite, loin de nuire à ce seigneur, le montra sous un plus beau jour. Il paraissait nourrir une douleur profonde et invétérée de la perte irréparable qu'il avait faite, et on lui en savait gré. Mais d'une autre part, pendant cette nuit, des feux errans couvraient la montagne; on entendait des cris discordans, des bruits sinistres roulaient dans les gorges de la vallée. A ce tapage épouvantable chacun fuyait frappé de consternation, on se deman-

dait si ce n'était pas la troupe des démons qui se rassemblait dans ce lieu sacrilége.

Les occasions étaient rares où le marquis de Foix appelait dans son château les seigneurs ses voisins. Jamais ces sortes de fêtes n'avaient lieu aux approches et à la fin de l'époque de sa retraite dans la grotte de la montagne. Mais, en d'autres temps, il y avait des circonstances où malgré lui il était contraint de leur ouvrir sa maison. Alors éclatait dans toute sa magnificence le faste des princes de Foix. Des milliers de bougies, de torches étincelantes, éclairaient les appartemens tendus de riches tapisseries de soie d'or et d'argent. Les meubles précieux étaient mis en évidence. La salle à manger ne désemplissait pas; les tables se montraient somptueusement garnies de vases de matière rare, de pièces d'orfévrerie, en un mot, de tout ce qui attestait l'antiquité des aïeuls du marquis. Les joueurs d'instrumens les plus célèbres des contrées voisines et de Toulouse venaient dans ces grands jours rehausser la pompe de ces fêtes par des concerts d'harmonie. Les belles voix,

si communes dans le Midi, ne manquaient pas non plus à ces solennités, où le chef du lieu se montrait galant, empressé auprès des dames, prodiguant les bals, les parties de chasse et les fêtes, de manière à se maintenir au premier rang parmi ses égaux.

Un jour où il s'agissait de célébrer le mariage de son petit-fils aîné, jamais réunion n'avait été plus belle, jamais plus de faste et de contentement ne s'étaient rencontrés sous les voûtes de ce château. La nuit étant venue, les jeux n'en furent pas interrompus pour cela, une multitude de luminaires remplacèrent la clarté du soleil; le concert venait d'être terminé, on causait en attendant le moment de passer dans la salle où le souper était servi : là on savait qu'à l'avance chaque convive avait sa place marquée, celle que l'étiquette lui accordait strictement; il fallait alors si peu de chose pour choquer l'orgueil de cette noblesse turbulente et fière, qu'on avait beaucoup de peine à l'amener à ce qu'elle accédât à un réglement de rang.

Le bruit inusité d'un cor de chasse retentit

hors du château, mais avec tant de fracas qu'il couvrit le tumulte d'une conversation animée : on se regarda, on se demanda quel haut baron pouvait venir si tard ; le maître de la maison se montra un instant embarrassé, néanmoins il ne dit rien et ne fit aucun geste que l'on pût interpréter.

Le cor sonna de nouveau, plus aigre, plus éclatant, tonnant pour ainsi dire cette fois. Les dames, par un mouvement involontaire, se rapprochèrent chacune de leur protecteur naturel. Le chevalier Izalguier, dont la famille tenait sans contestation la première place dans la ville de Toulouse, s'adressant au marquis, lui demanda qui, parmi les voisins, manquait à la cérémonie et qui pouvait s'annoncer aussi arrogamment.

—Je l'ignore, lui fut-il répondu d'un ton sec, je vais envoyer à la découverte et je suivrai bientôt.

Mais la parole expira dans la bouche du marquis à la vue du personnage qui entra dans ce moment. Il était de haute taille, vêtu à la mode du règne de Louis XIII ; ses traits som-

bres, farouches et hautains à la fois, commandaient la crainte et le respect ; il paraissait marcher avec difficulté et s'appuyait sur une canne de bois d'ébène richement garnie en or et en rubis : le prix de cet objet parut inestimable aux connaisseurs, son chapeau de feutre fauve à larges bords garni d'un point d'Espagne, était environné d'un triple cordon de rubis ; tout en lui dénotait une haute position sociale et un grand usage du monde ; néanmoins il salua à peine l'assemblée, fendit arrogamment la foule, et parvenu devant le maître de la maison, se contenta de lui dire : *Me voici!* puis il demeura devant lui debout et immobile.

— Pourquoi venir, repartit M. de Foix avec une expression non moins impérieuse, ces jours ne vous appartiennent pas?

— Vous êtes dans l'erreur, M. le marquis, lui fut-il ironiquement répondu ; le temps est à moi depuis ce matin.

—Il y a erreur.

— De votre part soit, je ne le conteste pas, de la mienne il y a droit.

— Il y a erreur, faut-il le répéter?

— Il n'y en a pas, je me plais à le redire.

Le marquis, à ces derniers mots, pâlit.

— J'ai donc été joué?

Un sourire insultant fut la seule réponse de l'inconnu qui se mit à dire ensuite :

— Au reste, M. le marquis, on ne compte pas si strictement avec ses amis; une, deux, trois heures de plus ou de moins ne font rien à l'affaire : l'échéance venue, le droit assuré, on peut s'entendre, s'accommoder peut-être. Allons, que ma présence ne trouble point la joie de la compagnie, j'en serais faché.

En entendant ces phrases obscures, les dernières surtout, les convives s'imaginèrent que cet étranger avait prêté de grosses sommes au marquis, et qu'il prenait mal son temps pour en réclamer la rentrée; mais qui était-il? c'était ce qu'on se demandait avec anxiété, car sa présence, loin de plaire, répandait dans l'assemblée une vague inquiétude, d'autant plus qu'il avait prononcé ces dernières paroles, que sans doute il tenait à rendre grâ-

cieuses, avec l'expression d'un homme qui veut envoyer l'univers à Satan.

On observa que le marquis se sentit un peu soulagé de ce qui venait de lui être dit, bien que ses yeux attachés sur son créancier, conservassent une expression indéfinissable d'effroi et de dégoût.

Le maître-d'hôtel, tandis que deux valets de pied ouvraient les battans de la porte principale de la salle à manger, annonça, selon l'usage, que le souper était servi. Le marquis restait comme frappé de la foudre et oubliait de donner la main à la vieille marquise de Rochechouart, à laquelle, la veille et le matin, il avait fait cette politesse comme à la femme la plus qualifiée de la réunion : un de ses petits-fils répara son inadvertance.

L'inconnu passa comme les autres dans la salle à manger, suivi à pas lents par le marquis auquel il fit signe qu'une place manquait pour lui.

— Prenez la mienne, dit M. de Foix, aussi bien.....

Il s'arrêta au geste impérieux que l'inconnu

lui adressa. Celui-ci, loin de se défendre d'accepter une telle marque de distinction, prit, sans plus de façon, le fauteuil du marquis, et chacun, de plus en plus intrigué, brûlait à part soi du désir de percer ce mystère étonnant.

En vain les musiciens firent des merveilles, on ne les écouta pas; en vain des escamoteurs, joueurs de tours de gibecières, essayèrent d'égayer les convives avec le même succès qu'ils avaient eu la veille; on ne daigna pas faire attention à eux : la somptuosité du service resta inaperçue, toute l'assemblée n'avait des yeux que pour examiner l'inconnu; il se tenait gravement à sa place sans manger, et sans servir personne, on eût dit une statue tant il était inanimé; il n'y avait que ses yeux qui lançaient des flammes. Le marquis se promenait de long en large à grands pas, sans s'apercevoir de ce qui se passait autour de lui.

Vers le milieu du souper, le son du cor qu'on avait déjà ouï se fit entendre une troisième fois; le marquis s'approcha de l'inconnu, sa figure était bouleversée. L'inconnu,

au contraire, affectant un calme plus grand, se mit à sourire, et s'adressant au maître de la maison :

— Ils sont pressés, dit-il, mais je vais leur commander d'attendre. Adieu, soyez prêt à minuit.

Ces mots prononcés, il salua la compagnie, se leva et sortit de la salle sans que le marquis l'accompagnât selon l'usage, ce qui donna encore ample matière à l'observation. Le départ de l'inconnu délia les langues, on parut respirer plus à l'aise, et la marquise de Rochechouart ne put s'empêcher de dire au marquis :

— A quelle province appartient donc ce seigneur si familier et si sombre?

— Madame.... il est étranger....

Ceci fut répondu si sèchement, que la marquise de Rochechouart n'ajouta rien à sa première question.

Le souper s'acheva, mais tristement; nul ne voulut danser ensuite : chacun, au contraire, désira se trouver seul ou en petit comité. Ceux qui ne logeaient pas au château

ou qui avaient leur gîte dans les gentilhommières des environs, partirent presque aussitôt qu'on eut quitté la table; les autres se retirèrent dans leur appartement ou dans la chambre qu'on leur avait désignée; à dix heures la famille seule était réunie dans le salon.

M. de Foix avait son fils aîné, homme âgé de cinquante-six ans environ, on le citait partout pour la pureté des mœurs, sa haute piété, son courage et ses vertus; c'était lui qui venait de marier un de ses enfans. Il avait mieux que tout autre caché sa surprise ou plutôt la stupéfaction que lui avait causée la venue de cet inconnu, ses formes impérieuses et la rudesse de ses paroles; mais quand il n'y eût plus d'importuns entre son père et lui, le comte de Foix allant à celui-ci :

— Monsieur, dit-il, auriez-vous la bonté de m'accorder un quart-d'heure de conversation?

Jamais pareille requête n'était sortie de sa bouche, elle étonna le marquis lui-même qui lui répondit :

— Que me voulez-vous?... non.... Eh bien, venez avec moi dans ma chambre.

Arrivés là, le dernier ferme la porte et tombant à genoux :

— Mon père, dit-il d'une voix étouffée par l'émotion et tandis que ses yeux se remplissaient de larmes, mon père, au nom de Dieu, sous quelle affreuse obsession êtes-vous tombé! parlez, avouez-moi si ce que je redoute est vrai, peut-être aurons-nous le temps de vous sauver.

En entendant le comte de Foix s'énoncer ainsi, le fier vieillard laissa éclater sur ses traits une colère violente, il recula de deux pas, et sans relever son fils :

— Vous êtes fou, essaya-t-il de lui dire avec froideur; mais le tremblement convulsif de ses lèvres et la pâleur de ses traits démentaient ses paroles.

— Je suis malheureux et non insensé; plût à Dieu que j'eusse perdu la raison et que vous fussiez libre, mais l'êtes-vous?

— Je le suis.

— Non.

— Un démenti, monsieur!

— Je dis vrai, vous avez accordé sur vous

un funeste empire; ah! mon père, votre corps, votre âme ne vous appartiennent plus.

Le marquis tressaillit de nouveau ; cependant, loin de persister dans ses dénégations, il garda un farouche silence.

— Ah, poursuivit le comte, vous vous êtes donc livré à l'ennemi du genre humain, et je vois réalisé ce que je craignais depuis tant de temps ; mais pouvais-je croire à une erreur pareille ? Oh mon père, allons à la chapelle, appelez votre aumônier, la bonté de Dieu est immense, il ne vous abandonnera pas.

— M. de Foix, dit le marquis, relevez-vous; depuis que vous me connaissez, m'avez-vous vu manquer à ma parole quand je l'ai donnée?

— Jamais, mon père.

— Eh bien, si j'ai pris un engagement, fût-ce avec le diable, mon honneur ne me contraint-il pas à l'accomplir dans toutes ses conséquences? savez-vous, d'ailleurs, de quel prix ce pacte solennel peut avoir été cimenté?

— Que le ciel me préserve de le savoir, qu'il me soit caché sous un voile épais, je veux respecter mon père, je veux encore l'aimer.

— Tranquillisez-vous; en vous parlant ainsi, je me joue de votre crédulité : l'homme que vous avez vu tantôt est Suisse, nous avons des comptes à régler ensemble, je croyais l'échéance reculée de plusieurs années, il est venu inopinément me dire le contraire, nous nous sommes donné rendez-vous pour cette nuit, une explication s'en suivra, et demain tout sera dit.

Un homme moins éclairé que le comte de Foix, aurait admis cette dernière allégation; mais il voyait trop les efforts que faisait son père pour vaincre son agitation, aussi reprit-il vivement :

— Ne vous flattez pas de me tromper : un personnage extraordinaire a paru au milieu de nous, cet homme est un mauvais ange; mon père, revêtez-vous contre lui des armes de notre sainte religion.

— Oui, dit le marquis avec un sourire amer, pour perdre en un seul instant le fruit d'une lutte de cinquante années, pour consentir à me rendre la risée de mes égaux et de mes inférieurs, pour qu'on se moque de ma lâcheté,

pour que je me donne en spectacle à quiconque voudra me voir, l'étole au col, arrosé d'eau bénite, et conduit en triomphe par un prêtre.... Non, non, cela ne sera pas.

— Sauvez votre âme, monsieur, c'est là l'essentiel; l'orgueil perdit l'archange rebelle, l'humilité peut vous arracher à son pouvoir.

Puis le comte de Foix continuant, essaya d'émouvoir son père, de le ramener à de meilleurs sentimens; ce fut en vain : l'entêté vieillard avait pris son parti; aveuglé par une vanité démesurée, il persista à refuser l'aide que lui promettait notre culte saint, et minuit sonna que ce débat durait encore; aussitôt les gorges de la montagne et les vastes salles du château retentirent des sons du terrible cor, une sueur froide ruissela du front du comte de Foix, le marquis demeura impassible.

— On m'appelle, je ne dois plus tarder, laissez-moi sortir, aussi bien vous opposeriez-vous sans fruit à mon passage. Je romprai la conférence dès que je le pourrai, je reviendrai, je vous l'assure; si, par une fatalité sans exemple, mon absence se prolongeait, si ce

homme, en vertu de notre contrat, exigeait que je l'accompagnasse dans un voyage où je peux lui être nécessaire, si enfin je ne revenais pas, vous trouverez mon testament dans ce secrétaire ; surtout, mon fils, je vous commande par tout ce que vous avez de plus cher au monde, de ne point pénétrer dans la grotte fatale où...... Le marquis s'arrêta, une pâleur mortelle couvrit son visage ; puis reprenant :

— Oui, je vous en conjure, qu'une muraille en cache la porte, que nul après moi....

Le cor recommença ses sons hâtés.

— Adieu, mon fils.

Et le marquis repoussant le comte de Foix qui cherchait à s'attacher à ses habits pour le retenir, se précipita vers un cabinet voisin ; là, fermant de deux verroux la porte qui s'ouvrait dans sa chambre, et sans répondre aux cris qui l'appelaient, il profita d'un escalier dérobé, inconnu jusqu'alors à tous les gens de la maison, pour s'éloigner du château.

Cependant le comte de Foix, hors de lui, appela ses gens ; et tandis que ceux-ci, à coups de marteaux et de hache, brisaient la porte

qui les séparait de leur maître, le comte courut invoquer l'aide de l'aumônier du lieu. Celui-ci était un digne prêtre, recommandable par une longue vie toute entière passée dans la piété et les devoirs de son état. Il reposait paisiblement à cette heure avancée, et se leva épouvanté lorsque le comte de Foix l'eut instruit de ce qu'il redoutait.

Le chapelain, de son côté, avait souvent formé de sinistres conjectures; jamais il n'avait vu le marquis s'approcher de la sainte table, ni même consentir à paraître au tribunal de la pénitence. Il se leva précipitamment, revêtit ses habits sacerdotaux, prit le rituel, le goupillon et un vase rempli d'eau bénite, et dit au comte qu'il était prêt à le suivre partout où il jugerait à propos d'aller.

Sur ces entrefaites, les gens qui étaient parvenus à enfoncer la porte du cabinet, trouvèrent, après plusieurs recherches infructueuses, une trappe qu'on leva; elle donna passage sur un escalier qu'on descendit non sans quelque frayeur : il s'enfonçait très profondément dans la terre et parvenait à un sou-

terrain dont l'issue atteignait une grotte, située à quelque distance du château, en dehors des murs. Mais nulle part on ne vit la trace du marquis.

Le comte de Foix, que sa douleur égarait, passa la nuit dans de vaines recherches. Ce ne fut qu'au jour naissant que, se rappelant les dernières paroles de son père, il imagina de faire enfoncer la porte de fer par où l'on pénétrait dans la caverne mystérieuse. On n'y parvint qu'après un travail opiniâtre. Mais les plus intrépides, parmi les gens de la maison, déclarèrent, quand la porte fut ouverte, qu'ils n'iraient pas plus avant si le pieux aumônier ne se mettait à leur tête.

L'aumônier passa donc le premier en répétant les prières de l'exorcisme consacrées par le rituel. Le comte venait après lui, suivi de ses frères, de ses enfans, et de quelques amis d'élite; chacun d'eux portait un crucifix d'une main et tenait une torche de l'autre. On sentit, en mettant le pied dans la caverne, une odeur sulfureuse et infecte qui fit reculer les plus braves. Cependant l'intrépidité du cha-

pelain et du comte rassurant le cortége, on pénétra plus avant.

Ce fut avec un sentiment de profonde horreur que l'on aperçut je ne sais combien de squelettes humains, rangés sans ordre autour du sinistre autel dont j'ai déjà parlé. Il y avait sur celui-ci des charbons éteints et les cendres étaient encore chaudes; mais rien de plus ne frappa les regards. Une sévère investigation ayant été sans aucun résultat, la trace du marquis de Foix demeura perdue, et jamais il ne reparut depuis dans les terres de son domaine.

Le comte aurait voulu, conformément à la volonté paternelle, faire clore sans retour la caverne. Mais ses vassaux et un ordre de l'évêque diocésain s'y opposèrent. On décida, au contraire, que ce lieu abominable serait purifié, et qu'un autel à la très sainte Vierge y serait élevé : ce qu'on exécuta. On prétend que chaque nuit on entend autour de ce lieu un tapage infernal, et maint paysan de la contrée cite ceux de ses voisins qui ont vu nuitamment le marquis de Foix parcourir la

campagne, escorté par une légion de démons qui prennent plaisir à le tourmenter et à lui faire pousser d'épouvantables hurlemens.

Ce qu'il y a de certain, c'est la disparition de ce seigneur, qui cessa de donner de ses nouvelles, depuis qu'il avait répondu à l'invitation de son hôte étrange. Il fut dit qu'étant parti pour la Suisse il avait fini ses jours dans le monastère de Saint-Jule. Mais ce fait n'a pas été éclairci, du moins par la famille. Celle-ci déclina rapidement, et quarante ans après cette aventure elle s'était éteinte dans toutes ses branches, du moins je ne connais plus aujourd'hui de descendans légitimes de la grande et première maison de Foix, d'où celle-là descendait *.

* Plusieurs branches de la maison de Foix existent encore.

L'éditeur.

DIXIÈME SOIRÉE.

Une société privée à la Cour.

La reine, dès qu'elle fut dégagée du joug dans lequel la tenait la volonté de notre aïeul, chercha autour d'elle la femme dont elle pourrait faire son amie. Aimer était un besoin de son cœur, il lui fallait quelqu'un dans le sein duquel elle pût verser ses chagrins (malheureusement ils l'assaillirent de bonne heure), ses inquiétudes et le peu de bonheur que permet la possession d'un trône.

Elle se tourna d'abord vers la princesse de Lamballe Carignan, veuve, alors, du seul fils mâle qu'avait eu M. le duc de Penthièvre. Le prince de Lamballe, qui donnait de belles

espérances, mourut très jeune, miné par les débauches, et cela pour avoir pris part aux orgies du duc de Chartres qui aspirait à devenir son beau-frère.

Il expira avant le mariage de sa sœur, qu'il laissa sans contredit la plus riche héritière de France et d'Europe.

Après la mort de son fils, M. le duc de Penthièvre éprouva tout-à-coup une répugnance invincible à conclure le mariage de sa fille unique avec le duc de Chartres, bien que depuis quelque temps ce mariage fût un point décidé. Plongé dans une mélancolie morne, il se refusait à voir son gendre futur. Les d'Orléans, qui ne voulaient pas laisser échapper une si belle proie, et qui n'étaient pas encore brouillés avec le roi, tourmentèrent mon aïeul avec une telle persistance qu'un matin il manda près de lui M. le duc de Penthièvre pour lui dire qu'il fallait en finir.

Le duc alors versant des larmes, répondit au roi par des mots entrecoupés.

— Monsieur, repartit sa majesté, il ne faut pas admettre légèrement de pareilles rumeurs,

ne me corne-t-on pas chaque jour aux oreilles que M. le duc de Choiseul a fait empoisonner le dauphin? Je méprise ces imputations mensongères, faites-en autant, croyez-moi, il faut que ce mariage ait lieu; voulez-vous enrichir de votre grande fortune un prince étranger ou un seigneur du royaume que vous rendriez ainsi superbe et turbulent? Ni l'un ni l'autre de ces deux partis me conviennent; acceptez donc pour gendre le premier prince du sang, et comprenez l'honneur d'une telle alliance.

M. le duc de Penthièvre, accoutumé dès son bas-âge à une obéissance aveugle pour tout ce qui émanait du roi, ne résista plus. Sa fille devint la femme du duc de Chartres, qui dût à notre aïeul un aussi immense avantage. Je ne puis comprendre l'ingratitude de cette branche de notre maison, lorsque je récapitule tout le bien dont nous l'avons comblée.

La veuve du prince de Lamballe continua d'habiter la France et Versailles. Elle refusa de se remarier, quoique jeune et belle. La

reine s'attacha d'abord à elle, cédant à l'intérêt que lui inspira la mélancolie de madame de Lamballe, et les effets de la fâcheuse et douloureuse maladie à laquelle elle fut sujette jusqu'à son horrible mort. À certaines heures de la journée, elle tombait dans un état de spasme nerveux, sorte d'anéantissement du corps et de l'âme, qui la rendait insensible à tout ce qui se passait autour d'elle; ce n'était que peu à peu que ses sens se ranimaient et qu'elle revenait au sentiment de l'existence.

La reine s'attacha donc vivement à cette princesse; elle en fit la surintendante de sa maison, charge éteinte et qu'on recréa pour elle. Il y eut dans le principe échange complet d'effusion de cœur entre les deux amies, et à la cour on ne jura bientôt plus que par madame de Lamballe. Mais la pauvre femme, qui possédait bon nombre de qualités brillantes, n'y joignait pas cet esprit supérieur qui leur donne tant de poids. Elle manquait de réflexion, était légère, futile, ce fut ce qui la perdit. Ceux qui la dirigeaient, gens eux-mêmes peu clairvoyans, lui inspirèrent la

mauvaise pensée de changer l'amitié que lui vouait la reine en une obsession pareille à celle que la princesse des Ursins avait exercée sur le roi d'Espagne, Philippe V.

Madame de Lamballe ne démêlant pas le tort que lui ferait une telle conduite, essaya de la suivre. Il en résulta le contraire de ce qu'elle attendait. La reine voulait aimer et non être esclave ; sa fierté se révolta contre un joug dont elle tarda peu à apprécier la honte et les désagrémens ; elle comprit que pour s'y soustraire il fallait rompre avec son amie. Son amour-propre blessé ne balança pas, la brouillerie eut lieu, et alors adieu à la faveur et aux tant douces privautés.

La disgrâce subite dans laquelle elle tomba, ouvrit les yeux à la princesse ; elle reconnut l'erreur dans laquelle on l'avait entraînée. Elle pleura, se désespéra, il y eut des douleurs, des scènes, le tout en pure perte : rarement à la cour on ressaisit l'avantage qu'on a perdu. J'étais au nombre des bienveillans de madame la surintendante ; aussi vint-elle à moi toute navrée me répéter ses

doléances et implorer mon appui. Je ne pus lui rien promettre.

— Pourquoi, lui dis-je, ne pas vous contenter de l'affection de la reine?

— Je ne demande pas autre chose.

— Pourquoi avoir agi de manière à la blesser dans son orgueil?...

En réponse à cette question elle me fit l'aveu de ses torts, me nomma les intrigans qui l'avaient dirigée. C'était encore ce que nous appellions à Versailles la cabale Choiseul; un groupe de gens bien ou mal intentionnés, philosophes vendus ou donnés aux encyclopédistes, doutant de tout, affichant déjà des sentimens républicains, ce qui était du reste assez ridicule et en pleine opposition avec leur vie privée.

Cette coterie avait son sanctuaire où les adeptes étaient seuls admis chez la marquise du Deffant qui, autrefois femme galante, s'était établie, dans sa vieillesse, régulatrice de la bonne compagnie, partageant cet emploi avec la maréchale de Luxembourg et madame de

Mirepoix. Je reviendrai sur ces trois parques, ainsi qu'on les nommait dans la société intime de madame de Polignac; elles ont trop marqué pour que je les oublie.

Depuis la mort du roi, mon aïeul, jusqu'à celle de M. le duc de Choiseul, en 1785, on rencontra ce dernier dans toutes les intrigues de la cour. Madame de Lamballe s'était laissé prendre aux paroles dorées de ce fin personnage et lui avait promis le secours de son crédit auprès de la reine. La reine, elle-même, était bien portée pour lui; mais M. de Maurepas se présentait le premier, se posant entre eux comme un obstacle invincible.

Ce vieillard ambitieux et incapable tout à la fois redoutait le duc de Choiseul. Une seule conversation avec le roi lui suffit pour découvrir le fond de haine que Louis XVI portait à l'ex-ministre; et lorsque le roi, auquel, avec une malice de courtisan, il parla du duc de Choiseul comme étant celui que l'opinion publique ramenait au ministère, l eut dit avec vivacité :

— Lui, mon ministre! lui, l'assassin du dauphin mon père!.....

Le comte de Maurepas répliqua :

— Je tiens, sire, du président Hénault, que cette pensée a empoisonné les derniers momens de la reine ; elle est morte convaincue que la perfidie de ce ministre l'avait privée de son fils...

Il n'en fallut pas davantage, et dès lors M. de Choiseul fut noyé sans retour. Il fut donc facile au comte de Maurepas, lorsqu'il apprit les menées de madame de Lamballe, de hâter la perte de celle-ci en la montrant au roi comme livrée au duc. Il résulta de tous ces manéges que la princesse, abandonnée par la reine, conserva sa charge sans en faire les fonctions et que son crédit disparut sans retour.

A la même époque, et peut-être un peu auparavant, la reine avait commencé à distinguer madame la comtesse Jules de Polignac, née de Polastron. Jamais il n'exista femme pareille à celle-là : douceur, aménité, graces,

envie de plaire, délicatesse d'âme, nonchalance d'esprit, bonne, simple, sans fiel, sans malice, sans haine contre ses ennemis; il fallait l'aimer lorsqu'on la voyait et s'attacher à elle pour ne plus s'en séparer. Un commerce intime avec elle avait tant de charmes, il était si doux de vivre dans son amitié, que la reine, d'abord, et moi ensuite, nous nous laissâmes entraîner par l'ascendant que, sans y penser, elle prit sur nous.

La reine ne la voyant pas toujours à Versailles lui en demanda la raison. La comtesse Jules (on l'appelait ainsi du prénom de son mari) répondit que la médiocrité de sa fortune la contraignait souvent à la retraite. Ma belle-sœur se récria, vint au secours de sa nouvelle amie qui, dès ce moment, n'abandonna plus le château. On a trop exagéré le montant des pensions et des cadeaux faits aux Polignacs, et pourtant il n'y avait là rien d'extraordinaire. Le seul M. de Coigni emportait du trésor plus du double que tout ce qu'avaient obtenu tous les Polignacs ensemble

Je n'ai pas dit assez de bien de la comtesse

qui ne demandait rien, qui gémissait des présens dont on la comblait : heureuse de plaire à la reine, elle bornait là son ambition. On a prétendu qu'elle gouvernait l'État, c'est une imputation fausse : les affaires publiques ne l'occupaient point ; et si la reine lui en parlait, elle écoutait avec distraction, répondait de même, et oubliait peu après ce qu'on lui avait confié ; n'aimant que le repos, elle fuyait cette vie tumultueuse des intrigues. Je peux le certifier, et on doit m'en croire d'ailleurs, elle manquait de cet esprit supérieur, de ce coup-d'œil habile qu'il faut avoir pour conduire un royaume ; et, convaincue de son inaptitude, elle eut la sagesse de se renfermer dans son rôle, et il était assez beau.

C'est donc à tort qu'on l'a présentée ambitieuse, avide, tracassière ; à tort que le public lui a reproché les fautes du gouvernement : elle ne se mêlait de rien, ceci est au pied de la lettre. Vivant à l'écart, en dehors de tout tourbillon, au milieu d'une société intime, choisie, trop retirée peut être ; car la difficulté d'arriver à elle et la vive fantaisie que chacun

avait de pénétrer dans le sanctuaire si bien défendu, irritèrent plus d'un courtisan, qui, dans sa colère, calomnia : ce n'est pas le seul reproche que nous aurions à faire à plus d'un de la cour.

Le comte Jules de Polignac était un de ces hommes qui, isolés, ne sont vus de personne. Plus encore que sa femme, il manquait d'ambition et des moyens de la soutenir, s'il en avait eu. Bon, timide, se tenant toujours à l'écart, ne sachant ni solliciter ni formuler une demande, il fallait le servir en le laissant dans son inertie : celui-là, certes, n'était pas offensif; je ne puis me figurer qu'il ait eu des ennemis, tant il était parfait pour tous.

Je ne puis en dire autant de sa sœur, la comtesse Diane. Celle-ci, damée au moyen d'un brevet, était laide, altière et malicieuse; elle marchait, agissait, parlait, travaillait pour son frère et sa belle-sœur; on la trouvait en tous lieux, frappant opiniâtrément à chaque porte, et tentant partout d'enlever de vive force ce qu'on lui refusait par nécessité. Haïe de tout Versailles, on lui prêta les défauts et

les vices les moins excusables : enfin on finit par dire tant de mal sur son compte, qu'une portion de ce venin en retomba sur la belle, douce et pure madame Jules. Le public, qui juge de loin, confondit les deux belles-sœurs : ce fut un malheur véritable.

Les murmures augmentèrent encore, lorsque la reine, pour se débarrasser des importunités de la comtesse Diane, l'eut fait nommer dame d'honneur de notre chaste et sainte sœur Élisabeth. Le contraste des mœurs de la princesse et de sa nouvelle dame d'honneur indigna la masse : ce fut, je le répète, une faute que la famille de Polignac a rudement expiée.

Parmi les personnes que l'on rencontrait chez elle, je citerai en première ligne M. de Vaudreuil, né en Amérique, homme au caractère impétueux, aux manières élégantes. On disait à la cour qu'il n'y avait que lui et l'acteur Lekain qui savaient parler aux femmes : c'était d'ailleurs un seigneur ayant beaucoup d'esprit et le goût des arts ; il aimait la peinture et s'était formé une belle galerie

de tableaux; mais, ambitieux outre mesure, il se désolait de ne pouvoir arriver à tout ce qu'il convoitait. La reine l'avait pris en estime et se plaisait à le consulter. On prétendait qu'il avait du crédit sur elle : mais ce n'était pas autant qu'on se l'imaginait.

Le comte d'Adhémar, connu d'abord sous le nom plus modeste de Montfalcon, était un *beau,* dans toute l'étendue de l'expression. Véritable colin d'opéra, il en avait les manières peu naturelles; et lorsque, sur le Théâtre du Petit-Trianon, il jouait la comédie, on était tenté de croire qu'il avait été acteur toute sa vie : il chantait bien, s'habillait avec goût, ne se montrait que tiré à quatre épingles; toujours paré comme un reposoir, nous lui en avions donné le nom : c'était son sobriquet parmi nous. Intrigant subalterne, manquant de capacité, il ne put, malgré la faveur qui l'environna, sortir de sa médiocrité. Nommé ambassadeur en Angleterre, il n'y brilla pas, et la reine, qui avait tant fait pour lui, n'en retira aucun avantage.

Sa femme, veuve du comte de Valbelle,

l'avait enrichi ; car il était plus que pauvre. Elle ne manquait ni de tact ni de mesure; parlait peu, observait beaucoup : nous la désignions sous le titre de *la Chouette*. On disait que chaque soir elle tenait registre de ce qu'elle avait entendu dire dans la journée : si cela est, la lecture de ses souvenirs sera curieuse; car, peu ou prou, elle a assisté à tous les événemens d'intérieur, jusqu'au moment de la révolution.

L'abbé de Dullivière était encore un des intimes de la comtesse Diane : agréable, beau parleur, on l'aimait sans savoir pourquoi.

M. de Coigni occupait aussi une place très importante dans cette société. Bien avec la reine, bien avec madame de Polignac, bien avec moi, une carrière brillante s'ouvrait devant lui : la révolution l'a brusquement fermée; cependant il l'a poursuivie et continuée. Il est mort maréchal de France.

Le comte de Guignes et sa femme, la comtesse d'Ossun, la duchesse de Luynes, la marquise de la Roche-Aymon (ces deux dernières, sortes de favorites secondaires de la reine),

ajoutaient un nouvel attrait à notre société, où venaient encore familièrement le comte de Maillé, M. d'Escars, le chevalier de Boufflers, le baron de Bezenval, le prince de Nassau, illustre aventurier qui avait fait du bruit dans les quatre parties du monde, le prince de Ligne, Brabançon si distingué par ses manières et par la vivacité de son esprit tout français.

Nous avions aussi l'archevêque de Toulouse, ecclésiastique dans son diocèse et philosophe à Paris, qui, n'étant ni chair ni poisson, aurait dû ne recueillir qu'une réputation douteuse, et à qui malheureusement on supposait des talens consommés : funeste erreur qui a coûté cher à ma famille et au royaume. Lui aussi venait chez MM. de Polignac : il s'y rencontrait avec M. de Calonne, qu'il devait chasser un jour. M. de Calonne, autre victime de l'opinion publique, esprit vaste, profond calculateur, homme à ressource, à dévoûment, qui aurait rétabli les finances si des trames coupables, si des conspirations non moins criminelles ne l'eussent

perdu aux yeux de la nation. J'ai entendu tous les reproches qu'on lui a faits; j'ai soumis à une investigation sévère les inculpations dont il a été le but, et je déclare à la face de Dieu, que je suis convaincu de son innocence. Jamais il n'y a eu serviteur plus dévoué à ses maîtres : il nous en a fourni la preuve pendant la révolution, et il s'est trouvé partout où nos intérêts l'exigeaient; il y avait là intègre et habile sollicitude.

L'infernale coterie Necker, réunie à celle de M. de Brienne, l'ont environné d'un nuage d'impostures, que le temps et la vérité lèveront de concert : alors, on verra combien M. de Calonne fut probe et fidèle, combien peu il méritait l'acharnement avec lequel on l'a poursuivi.

Les noms de plusieurs autres intimes du cercle rétréci de la comtesse Jules ne se présentant pas aujourd'hui à ma mémoire, il est singulier que je me rappelle un petit monsieur, un certain Delille, capitaine de cavalerie, sorti de je ne sais où, grand parleur, grand hableur, se remuant beaucoup, fami-

lier à manger dans la main du premier venu, et avec lequel on avait fort à faire pour qu'il se tînt à sa place. Une maladie nous en délivra, à ce que je crois : il est certain que tout à coup il disparut, à ma grande joie. J'ai oublié tout à coup ce qu'il est devenu.

Je terminerai par un personnage bien plus honorable, le comte Axel de Fersen *, gentilhomme suédois, et qui ne démentait pas le proverbe qui appelle ceux de sa nation les *Français du Nord* : on n'avait pas plus d'a-

* Axel, comte de Fersen, fils du comte de Fersen, feld-maréchal et sénateur de Suède, naquit à Stockholm, en 1750. Colonel-propriétaire en France du régiment royal-Suédois, il fit la campagne d'Amérique. Il se distingua par son dévoûment à la famille royale pendant la Révolution. Forcé de quitter la France, il revint en Suède, où le roi le nomma grand-maître de sa maison, chevalier de ses Ordres, et chancelier de l'Université d'Upsal. En 1810, il fut victime de l'effervescence du peuple de Stockholm, après la mort de Charles-Auguste d'Augustenbourg, élu un an auparavant prince d'État. La populace l'assassina au milieu des funérailles de ce prince.

mabilité, des manières plus nobles, plus aisées ; il parlait bien et ne manquait ni d'étude ni de fonds ; il était un de ceux que la reine aimait à consulter, et par conséquent un de ceux que les amis de Necker et les agens du Palais-Royal ont aussi calomnié : lui, Coigny et Vaudreuil formaient le trio auquel s'adressaient leurs injures ; je venais ensuite : exécrables allégations dignes de mépris et de châtiment.

ONZIÈME SOIRÉE.

Préliminaires des États - Généraux.

Toutes les choses autour de nous prenaient une physionomie extraordinaire, menaçante, hostile : le terrain tremblait sous nos pieds. Sans savoir pourquoi, les corps de haute magistrature, au lieu de rendre grâce au roi mon frère de leur rétablissement, recommençaient cette lutte opiniâtre, coupable, insensée, qui devait finir par entraîner vainqueurs et vaincus dans le même abîme; l'esprit philosophique répandait partout des semences d'audace, de révolte et de désordre.

Chaque acte du gouvernement rencontrait des censeurs et des obstacles. Les murmures de la ville avaient des échos à la cour. Si l'on s'enthousiasmait pour la cause des républiques américaines et européennes, on ne craignait pas de répéter que *le pire des états est l'état monarchique :* cette parodie d'un vers de Corneille si justement appliqué à l'anarchie, se répandait dans toutes les sociétés, où elle faisait beaucoup de mal : nos jeunes seigneurs, imbus de ces maximes, applaudissaient aux erreurs de MM. de Noailles et de Lafayette.

D'une autre part, les familiers de Necker, réunis à ceux du Palais-Royal et aux parlementaires, dont la conduite folle ne mérite aucun pardon, demandaient de toutes parts avec insistance la convocation des États-Généraux. Cette convocation importunait la cour: elle voyait, par un pressentiment bien justifié, les maux qui en découleraient; on savait combien le Français est amateur des nouveautés, qu'il irait en foule et avec joie à celle-ci, qu'on exigerait la destruction des préjugés les plus respectables, et qu'une fois entré dans

la voie des innovations on ne saurait plus comment s'en démêler.

Les bonnes têtes du Conseil craignaient donc cette assemblée : elle avait cessé d'être en usage depuis tant de temps, qu'on n'en appréciait pas l'importance ; j'étais, je l'avoue, parmi ceux qui n'en voulaient pas : que de fois ai-je, à ce sujet, rompu des lances contre Monsieur, qui tendrement en attendait des merveilles ! à l'entendre, elle redresserait les torts, remédierait à tout, comblerait le déficit et ferait couler dans le royaume des fleuves d'or et d'argent.

Moins enthousiaste, j'y voyais plus clair. Monsieur ayant étudié la marche de l'administration, aurait souhaité joindre la pratique à la théorie ; il se berçait de la chimère que le concours des députés des bailliages forcerait la main au roi et le contraindrait à le faire entrer, lui Monsieur, dans le Conseil. Cette erreur dura peu : notre frère ne tarda pas à revenir de cette illusion ; mais le mal était fait, et il n'y a pas eu moyen d'y appliquer le remède.

Cette funeste convocation fut donc accordée. La France sortit de son sommeil léthargique : cette première heure de réveil fut menaçante ; il plut des pamphlets, des écrits, des vers en tous genres, toutes pièces hostiles à tout ce qui existait et réclamant le renversement total de l'ordre établi. Ce n'étaient plus des vœux secrets et mystérieux, mais bien des prétentions ouvertes, audacieuses, et dont l'accomplissement serait un cataclisme universel.

Sur ces entrefaites, j'ouvris mes salons à la noblesse, dont la majorité s'éloignant de Monsieur par défiance, du roi par déconsidération, tellement on avait colomnié ce malheureux prince, se rattacha à moi, qui étais son expression vivante, son chef naturel, puisqu'elle ne pouvait s'entendre avec Monsieur.

Parmi ses députés, je distinguai le marquis de la Queille, gentilhomme de la province d'Auvergne, royaliste parfait. Je me hâtai de le questionner peu de jours avant l'ouverture de l'assemblée. Hélas! il était déjà presque découragé ; il me dit :

— Le doublement du tiers est une grande faute, en ce qu'il assure la majorité aux factieux. Il va se former un noyau composé de ceux du tiers, du bas-clergé, ennemi des évêques et d'une fraction de la noblesse. Là, on sera en nombre pour emporter les délibérations : attendons-nous aux plus grands désastres, si l'on décide le vote par voix et non par ordres...

D'autres esprits éclairés me tinrent le même langage, que M. de Breteuil renforça de son expérience, et M. de Calonne des conseils qu'il ne cessait de me donner de loin. Dès que ce concours fut unanime, j'allai trouver la reine, je lui peignis ce qui se passait, lui montrant où était le péril, en attendant qu'elle me demandât d'où naîtrait la délivrance. La reine m'écouta avec une attention extrême, et à mesure que je parlais son front devenait sombre, et ses yeux se remplirent de larmes lorsque j'eus achevé.

— Je n'hésite pas, dit-elle, à croire ce que vous dites; mais le moyen d'inspirer au roi la même confiance? Il regarde les États-Géné-

raux comme le plus beau fleuron de sa couronne; c'est l'élite des enfans dont il est le père. Il leur parlera franchement, mettra sous leurs yeux la position financière du royaume, et en obtiendra en retour tous les secours dont il aura besoin.

— C'est, dis-je alors, une chimère qu'il se forge; ces gens arrivent déterminés à renverser ce qui existe, à mettre la royauté en tutelle, à lui enlever l'influence qu'elle possède et la direction des affaires.

— Je le crains; je l'ai dit au roi. Le roi me rit au nez et me renvoie pour me tranquilliser à M. Necker.

— Ne me parlez pas, dis-je, de ce fier enfat; c'est un homme tout d'orgueil, tout de forfanterie. Il cabale pour se rendre nécessaire, et au premier instant il trahira le roi. Quant à moi, mon devoir est d'éclairer Sa Majesté.

— Je souhaite ardemment, dit la reine, que vous obteniez ce qu'il m'a dénié. Je le verrais sans jalousie ou plutôt avec joie, car je croirais sauvé le trône de mes enfans.

Fort du consentement de ma belle-sœur, je me ménageai avec le roi une audience à une heure où les importuns ne vinssent pas se jeter entre lui et moi. Le roi m'écouta avec bien plus de calme et d'attention encore que ne l'avait fait sa femme. Je pus librement lui exprimer mes craintes et lui montrer le danger où il était; il ne m'interrompit pas; j'achevai, espérant un bon effet de ma harangue. Je vais rapporter la réponse textuelle de Louis XVI.

— Mon frère, je vous remercie de l'intérêt que vous me portez; j'en suis touché au fond du cœur, mais en même temps je suis fâché de voir l'erreur où vous vous arrêtez. Il ne s'agit, entre les États-Généraux et moi, ni de querelle, ni de soupçon, ni de guerre civile. Mon peuple m'aime comme je chéris mon peuple : j'ai des besoins, je lui fais un appel et lui expose mon embarras; lui, de son côté, heureux de ma confiance, se hâte de la reconnaître en comblant le déficit, et puis nous nous séparons bons amis, jusqu'au revoir. Il se peut qu'on me prie de supprimer

quelques abus. Sera-ce un mal ? il y en a beaucoup d'abus ; il convient de les extirper, et sur ce point je m'entendrai bien avec ces messieurs. Quant à vous, soyez moins effrayé, et surtout ne vous montrez pas hostile : ce serait vous faire des ennemis en pure perte.

Je peindrais mal le désespoir dont je fus saisi en acquérant la conviction que le roi ne voyait pas le péril de sa position. J'insistai ; il ne cessa de me tenir le même langage, et finit, moitié par autorité, moitié en riant, par m'mposer silence. Je le quittai anéanti. Le même soir, MONSIEUR vint me voir, j'étais seul, il me dit :

— Savez-vous que vous cheminez dans un mauvais chemin?

— Moi !

— Vous. Qu'est-ce que cette opposition à la convocation des États-Généraux?... En la manifestant, vous vous ferez de nombreux et puissans ennemis.

— Soit. Du moins, j'aurai fait mon devoir.

— Ces gens-là vous font donc bien peur? ce sont des marionnettes qu'on mènera facilement, je vous l'assure. Qu'on vienne à moi, je me charge de faire jouer les fils qui feront mouvoir tous ces pantins; mais, avant tout, il faut leur montrer de la confiance, avoir l'air de compter sur eux pour tout, puis ne leur laisser rien à faire. Croyez-moi, sortez de cet esprit d'opposition qui vous perdra.

Je vis encore ici où le bât blessait Monsieur. Il s'imaginait, en ce moment, être l'homme nécessaire, sans s'apercevoir que les meneurs, par cela seul qu'il était de la famille royale, le laisseraient à l'écart. Je lui dis tout ce que m'inspira mon zèle pour le service du roi; lui persista dans son opiniâtreté, et me quitta, ne cessant de me répéter que je me ferais des ennemis.

Peu de jours après, le comte de Maillé, revenant de Paris, me dit avec cette franchise qui l'a toujours distingué :

— Eh! mon Dieu, qu'a donc fait aux Parisiens votre Altesse Royale? Dans les salons,

aux théâtres, dans la rue, on crie contre elle ; on la représente comme un adversaire du peuple et des droits imprescriptibles de la nation.

Je reconnus l'effet de la prévision de MONSIEUR ; mais à qui devais-je la divulgation du secret de ma pensée? je ne l'ai jamais su ; j'ai pu seulement apprendre que les premiers pamphlets dirigés contre moi sortirent de l'officine du Palais-Royal.

Incontinent cette accusation fallacieuse se propagea avec la rapidité de l'éclair. On me désigna publiquement comme l'adversaire, le contempteur des États-Généraux. Ce fut un *tolle* universel ; bientôt l'animation contre ma personne fut poussée au point qu'on insulta ma livrée, qu'on jeta des pierres contre mes équipages, et que la police me fit donner l'avis sous main de ne me montrer ni aux Français, ni à l'Opéra, ni en tout autre lieu public. Je devins déjà en quelque sorte prisonnier de la multitude, et mon départ à la suite du 14 juillet fut en réalité ma délivrance.

Malgré tout ce que je pus dire et faire, l'ouverture des États-Généraux eut lieu. J'avais déjà assisté à contre cœur à la procession solennelle sortie à cette occasion la veille ou l'avant-veille. Le roi et MONSIEUR furent accueillis par des applaudissemens sans nombre; un silence insultant enveloppa la reine et moi.

DOUZIÈME SOIRÉE.

Quelques personnages du temps.

Ce fut encore à contre cœur que je suivis mes frères à cette séance solennelle, où Louis XVI, pour la dernière fois, se montra dans l'appareil et dans la majesté de sa couronne. Son discours enleva les suffrages ; le charlatan Necker parla ensuite, promit des merveilles et s'enivra à longs traits de l'encens des acclamations qu'il eut l'insolence de partager avec le roi.

Les États-Généraux étaient composés de 308 membres du clergé ; savoir : 44 évêques, 52 abbés, chanoines, vicaires-généraux, pro-

fesseurs de théologie, 7 moines réguliers et 205 curés. L'ordre de la noblesse était représenté par 285 membres; il aurait dû être plus nombreux, mais la province entière de Bretagne, dans ses gentilshommes, avait refusé de répondre à la convocation; 266 ducs, marquis, comtes, vicomtes, barons ou châtelains, et 19 magistrats de parlemens et de cours supérieures.

Le tiers étant doublé injustement dans sa représentation, comprenait 621 membres, 4 prêtres sans exercice public, 15 nobles ou administrateurs militaires, 29 maires ou magistrats municipaux, 2 magistrats de cours supérieures, 158 officiers de justice ou de cour de justice inférieure, 214 hommes de loi ou notaires, 178 négocians, propriétaires, cultivateurs, bourgeois, rentiers, 12 médecins, 5 financiers ou administrateurs civils, 4 hommes de lettres. Total des trois ordres, 1214 membres.

On avait voulu réunir l'élite de la France, mais on se trompa grossièrement : les turbulens, les factieux, les songes-creux en spécu-

lations philantrhopiques, les agens du duc d'Orléans, s'emparèrent des délibérations, dominés eux-mêmes par la faconde de 200 avocats, parleurs impitoyables, et qui depuis lors, mêlés à toutes nos assemblées politiques, ont consommé le malheur et la ruine de la France.

L'avocat est une espèce à part dans la chaîne des êtres, il tient à toutes les professions et ne s'allie réellement à aucune : aussi les jalouse-t-il toutes et travaille-t-il sans relâche à les déconsidérer et à les perdre. En guerre permanente avec la magistrature, sa supérieure, il la déteste et cherche sans relâche à la rabaisser; envieux de l'éclat de la noblesse, il la dénigre et la poursuit de ses déclamations; il porte le même sentiment à la littérature; il veut qu'on le prenne pour un homme d'érudition, de poésie, et la suprématie dont le public dote les talens qui découlent du génie l'importune; aussi attaque-t-il celui-là et tâche-t-il de lui nuire afin de lui ravir ce brillant avantage; la richesse des négocians, qu'il convoite, ne l'empêche pas de

vouer au mépris cette profession utile ; mais par-dessus tout, ce que l'avocat déteste, c'est le militaire, il y a pleine incompatibilité entre la toge et l'épée; jaloux de tout rang, de toute distinction sociale, le jurisconsulte suit d'un œil hagard ces hommes vêtus avec élégance et illustrés par de belles actions. Les avocats dirigeant la Convention nationale apportèrent principalement leurs soins à faire monter sur l'échafaud les militaires sauveurs de la patrie : l'eau et le feu sont moins antipathiques que ces deux castes.

L'avocat ne parle qu'avec emphase, il ne travaille que pour la vertu, et il n'y a pas de fripon qui ne trouve un membre de *cet ordre* prêt à le défendre, pourvu qu'il paie bien. Servir le pour et le contre est le cas coutumier de ces messieurs ; épée à double tranchant, elle blesse dans une chambre ce qu'elle défend dans une autre; sa vie se passe à réciter des sophismes, à mentir à la justice et à prolonger les procès qu'il devrait concilier.

Ce fut donc une plaie cruelle que cette masse d'avocats jetés dans la Constituante : ce

fut du milieu d'eux que naquirent tant de motions incendiaires et désorganisatrices ; la paix, la concorde bannies par eux disparurent; ils se livrèrent aux conseils de leur étroite vanité; et enfin, quand le grand édifice social eut été démoli, grâce à leurs efforts, ils cherchèrent dans ses décombres ce qui restait de lucratif et d'honorifique pour se l'approprier.

Peut-être trouvera-t-on ma sévérité extrême envers cet ordre de citoyens; je sais que dans son sein il y a eu et qu'il y a encore des esprits supérieurs, des juges éclairés et probes : M. Desèze, M. Tronchet en faisaient partie, et ceux-là revivent dans certains de leurs successeurs : et même, je l'avoue, il n'est pas si minime qu'on pourrait le penser le nombre des hommes estimables à signaler parmi les avocats; mais le gros, mais la foule, oh! celle-là, qu'on me l'abandonne!... Mon Dieu! que la France a de comptes à lui demander! et quelle énorme responsabilité a-t-elle osé prendre! *

* Je dois, en ma qualité d'éditeur, déclarer que

La guerre civile commença dès l'installation faite par le roi de France, le 5 mai 1787, des États-Généraux du royaume. Le motif du combat fut le mode de vérification des pouvoirs : on voulait tout confondre, vaincre par la force du nombre et dissoudre ce qui existait; or, pour cela, il fallait que les trois ordres cessassent d'exister en corps indépendans; que le niveau passât sur toutes les têtes; que, par la puissance des votes, on répondît à l'équité, au droit, à la justice. Ce but ne serait pas atteint, si chaque ordre conservait sa position indépendante; pour la lui enlever, il fallait l'amener à abandonner ses priviléges, et le contraindre à consentir de cesser d'exister.

tous ces paragraphes où l'on parle du seul ordre qui a survécu au cataclisme révolutionnaire, sont écrits dans ce recueil d'une plume autre que celle des rédacteurs ordinaires : celle sans doute d'un plaideur qui venait de perdre son procès, ou d'un misanthrope brouillé avec les appuis du pauvre, du persécuté et les intègres et désintéressés défenseurs de nos libertés publiques. La tyrannie n'a jamais trouvé en eux des fauteurs et des séides.

L'Éditeur.

Le vote en commun décidait ce point dès le commencement; obtenu une fois, il faudrait y revenir les autres : c'était là que tendaient les fils des mille intrigues que l'on mit en jeu. On demanda donc, qu'avant de rien faire, et, ajoutait-on traîtreusement, sans que ceci tirât à conséquence, on vérifierait en manière de fraternité le mandat de chaque député dans la salle d'ouverture, dont, par une faute irréparable, on avait laissé la jouissance au tiers.

Des hommes prudens et clairvoyans aperçurent le piége : ils dirent que cette opération toute personnelle n'avait pas besoin de tant de solennité; que chaque ordre, ayant seul inspection sur ses membres, possédait le droit de s'assurer s'il était légalement élu; et, pour ce faire, il n'était aucunement nécessaire du concours des trois ordres.

Certes, jamais question ne se montra plus simple, plus facile à résoudre : la malice l'embrouilla; elle en fit la cause importante, la cause majeure, d'où dépendait, disaient les factieux, la destinée entière de la nation. Dès

lors, la majorité de l'ordre du tiers déclara loi fondamentale, et cela sans que rien lui en donnât le droit, la vérification en commun; celles du clergé et de la noblesse soutinrent un principe différent, et une scission funeste s'établit.

A cette époque, j'étais déjà, comme je l'ai dit, le chef apparent de l'ordre de la noblesse; c'était chez moi que les gentilshommes se rassemblaient, puisque MONSIEUR s'était refusé à jouer le beau rôle auquel il était appelé par sa naissance. J'oublie de dire que chaque ordre s'était nommé un président : le cardinal de Larochefoucauld avait obtenu les suffrages du clergé; M. le duc de Luxembourg, ceux de la noblesse; et M. Sylvain Bailly, membre des Académies des Sciences françaises, était le président du tiers.

Le cardinal de Larochefoucauld possédait ces douces vertus si respectées dans les temps ordinaires : il voulait le bien, chérissait le roi, était pieux sans forfanterie, magnifique sans faste. Ami de la paix, il craignait l'emploi de ces mesures fermes et promptes, si

convenables dans des temps d'orage, où une main énergique est si utile à la direction du gouvernail.

Le duc de Luxembourg, Montmorency en son nom, grand seigneur de toutes manières, devait le poste glorieux qu'il était appelé à remplir, non à ses qualités supérieures, à son regard d'aigle, à son courage moral, mais uniquement à son aménité, à sa grace parfaite, à sa politesse exquise. Chéri de tous, et particulièrement du roi, de la reine et de moi, notre crédit l'avait mis à la tête de la noblesse : il en était pénétré de reconnaissance, et ne savait pourtant comment s'y prendre pour nous la témoigner utilement.

Je ne sais qui a dit, que l'on ne peut bien connaitre les hommes, que lorsque la force des circonstances vient éprouver et marquer invariablement leur valeur : c'est la pensée exprimée en ce vers fameux :

Tel brille au second rang qui s'éclipse au premier.

Il est certain que le duc de Luxembourg

trompa nos espérances : il n'avait vu dans ce choix, si important pour nous, que l'honneur immense de présider la noblesse; toutes les charges de ses fonctions consisteraient, pensait-il, à présenter les membres au second ordre, à leur donner à dîner, à leur ouvrir sa maison; mais, quand, au lieu de tout cela, il y eut pour lui des luttes à soutenir contre des adversaires audacieux, des intrigues sans nombre à déjouer, une responsabilité gigantesque à soutenir, le pauvre duc se troubla, perdit la tête, et, avec des intentions excellentes, nous fit autant de mal que nous en faisaient nos ennemis.

Je n'avais pas vu d'abord l'insignifiance de M. le duc de Luxembourg : l'amitié que je lui portais m'aveuglait; d'ailleurs, je tiens à mes fidèles, et leur sais gré de leurs efforts : il est rare que je les abandonne. Cependant dès les premiers jours de l'ouverture de la Constituante, un instinct me disait que ni le cardinal, ni le duc n'étaient convenablement à leur poste.

Sur ces entrefaites, je vis venir à moi un

homme dont la démarche me surprit : M. Duval d'Espremenil, parlementaire fougueux, numériste ridicule, fauteur fanatique du charlatan Cagliostro ; son nom était peu en bonne odeur à la cour, où on le regardait comme tout dévoué à la cabale contraire : nous le jugions sur sa conduite, qui avait fait tant de bruit lors des démêlés des ministres avec sa compagnie ; et en conséquence, on se méfiait de lui.

Mon étonnement donc ne fut pas médiocre, lorsque, amené dans mon cabinet par le chevalier d'Escars son ami, M. d'Espremenil se montra et agit plus tard en serviteur dévoué de la monarchie. Justice dut être rendue à tous ses actes, et le royalisme le plus pur brilla dans ses discours : je fus touché de sa franche démarche, et dès lors je me complus à le croire.

M. d'Espremenil fut le premier à déchirer le voile, à me prouver l'incapacité de nos deux présidens et la malice adroite du troisième. Peu ont fait plus de tort à la monarchie que M. Sylvain Bailly : il travailla à l'égorger

avec des formes amicales et respectueuses; et nul mieux que lui ne me fit ressouvenir de ce passage de Rabelais, où Pentagruel dit : *Il tira son coustelas et commença à l'égorgillonner si doulcettement.* L'orgueil du savant prit plaisir à l'abaissement des deux ordres supérieurs, et sa modestie ne résista pas à la satisfaction de s'élever un jour au-dessus du roi. Il a payé cher ce triomphe : ses complices le punirent du beau rôle qu'il avait joué; et il parut, dans ses derniers instans, tel qu'il aurait dû être d'abord. On l'a beaucoup plaint, et on a peu étudié sa conduite.

A la troisième entrevue que j'eus avec M. d'Espremenil, il toucha une corde non moins importante.

— Monseigneur, me dit-il, une conspiration flagrante s'établit; les agens secondaires sont..... (Il me les nomma; je dédaigne, ici, d'écrire leurs noms.) Leur chef est le premier prince du sang...

— M. le duc d'Orléans!... m'écriai-je.

— Oui, monseigneur, lui-même en per-

sonne : Il veut, ou gouverner sous le nom du roi, en vous obligeant à prendre la fuite, ainsi que la reine et MONSIEUR, ou, s'il y voit jour, consommer la révolution, et substituer sa branche à celle qui règne.

Le parlementaire, après ce début, entra dans des détails si extraordinaires, tellement circonstanciés, que je dus les admettre pour vrais; et dès lors, je n'ai plus eu le moindre doute sur la culpabilité de notre cousin : du reste, sa triste conduite, depuis, a pleinement justifié les inculpations qui le chargèrent alors. M. d'Espremenil me confia que M. le duc d'Orléans, le jugeant d'après son opposition toute magistrale, et qui n'était que cela uniquement, s'était figuré que, de là au soutien de l'usurpation, il n'y avait qu'un pas; en conséquence, il lui proposa, sans détour, de se rallier à lui, sous promesse de le nommer à la charge de chancelier de France : la réponse fut digne d'un homme d'honneur.

Je me rappelle, à ce sujet, que M. d'Espremenil ajouta :

— J'ai parlé à Son Altesse Sérénissime sur

un ton qui a dû lui déplaire ; il ne me le pardonnera pas...

On sait comment, en effet, ce noble défenseur de la couronne fut l'un des premiers voués aux assassins, et comment, plus tard, Robespierre s'est chargé, à son égard, de la vengeance du duc d'Orléans.

Lorsque la culpabilité de ce dernier me fut chose prouvée, mon premier soin fut d'en parler à la reine et au baron de Breteuil ; j'en écrivis aussi un mot à M. de Calonne. Je dirai plus loin ce qui advint de mes révélations à ma belle-sœur.

M. de Breteuil proposa l'arrestation du prince : c'était chose impossible ; lui, au contraire, la croyait facile. En général, M. de Breteuil a toujours penché pour les mesures extrêmes ; et, à la tournure que les affaires ont prise, je crains qu'on ait eu tort de ne pas suivre ses plans ; car les conspirateurs, bien qu'ayant de l'audace, incertains s'ils seraient soutenus par la nation, se seraient déconcertés sans peine, si l'on avait agi contre eux vigoureusement ; la clémence royale,

venant ensuite, aurait achevé de compléter la victoire. Mais, dès 1787, un malheureux système de temporisation s'était établi, et ce système a tout perdu.

Parmi les ministres du roi mon frère, ceux que je regarde comme coupables (je ne juge point les intentions, je ne m'attache qu'aux résultats), ce sont : MM. de Turgot, de Malesherbes, malgré la glorieuse conduite qu'il a tenue plus tard ; le comte de Saint-Germain ; les maréchaux de Ségur, de Castries ; le comte de Vergennes, et surtout M. de Montmorin ; le Genevois (Necker), cela va sans dire, et M. Loménie de Brienne.

Le premier, avec son système d'économiste, amena les insurrections de 1775, qui furent un acheminement à celles de 1789 : il était d'ailleurs livré au parti philosophique ; le second, son émule en fausses idées, ne se lavera jamais de la protection qu'il accorda aux mauvais livres. Tous ceux qui s'attaquaient à notre sainte religion et à la royauté dans ce qu'elles ont de sacré, étaient bien vus sous son administration ; il laissa les écrivains

dépasser le but; leur permit ces colloques hardis, dont le peuple ne se souvint que trop. On laissa en paix les libellistes, et je dois dire qu'il mit toujours de la nonchalance quand il fallait punir les calomniateurs des vertus du roi et de la reine. Certes, M. de Malesherbes a réparé en partie ses fautes; mais il en a commis d'immenses : Dieu veuille ne pas lui en avoir tenu compte! et surtout, puisse-t-il les avoir expiées par la défense du roi, et sa mort un peu philosophique.

M. de Ségur, tout d'Orléans à cause de sa mère ou de son aïeule, bâtarde de cette maison, et de je ne sais quelle actrice, fut l'auteur de l'ordonnance imprudente qui ferma en apparence la carrière militaire au tiers-état. Les gens à courte vue ne virent là qu'une ineptie; ceux qui allaient plus loin, se demandèrent pourquoi on rendait hostile à la couronne la plus nombreuse classe de la nation; et si une telle mesure ne cachait pas une arrière-pensée? La manière dont le maréchal de Ségur s'est conduit depuis son accointance perpétuelle avec son parent

M. le duc d'Orléans, a expliqué clairement son intention.

Le comte de Saint-Germain, en supprimant les compagnies rouges, priva le roi de ses défenseurs d'élite : on le lui reprocha avec vivacité le jour où parut son ordonnance, sans prévoir que, sous ce même règne, le moment viendrait où l'application en serait faite, et si funestement.

Le maréchal de Castries, séide de M. Necker, ne travailla que dans l'intérêt du comte de Raffière ; il fit tout son possible, ou pour le rappeler au contrôle général, ou pour l'y maintenir : pourtant, je ne puis accuser ses intentions, je me plais à lui rendre justice. Mais, mon Dieu! que notre noblesse marchait d'erreurs en erreurs, lorsque advint cette funeste année de 1789!

Le comte de Vergennes, serviteur fidèle du roi, se montra plein de zèle, mais son génie n'était pas à la hauteur des circonstances : loin de prémunir mon frère contre sa fatale bonté, il ne cessa de lui conseiller l'indulgence,

comme le seul moyen de consolider l'union du trône et de la nation; il ne vit pas où conduirait une mansuétude dépassant toutes les bornes. Dévoré lui-même de ce désir de popularité extravagante, qui à cette époque, M. de Breteuil excepté, s'empara de tous les ministres du roi, il tremblait de la compromettre. Sa mort, par bonheur pour lui, arriva avant que le développement de ce faux système eût éveillé les remords dans son cœur vertueux, avant qu'il vît où conduisait cette faiblesse prolongée qui nous a tous perdus.

Quand M. le duc d'Orléans aurait été chargé de présenter au roi l'homme le moins capable de prendre en main les intérêts de notre maison, il n'aurait pu choisir mieux que M. de Montmorin; jamais il ne se rencontra ensemble tant d'ignorance des hommes, tant de confiance en la probité des méchans : tout était bien, était même parfait avec ce ministre; il vouait en secret un culte idolâtre au Génevois, le regardait comme le sauveur de la France, et ne se croyait pas digne de dénouer ses souliers : il faut avoir vu ces choses-là pour

les croire. Mon pauvre frère, persuadé des vertus réelles de M. de Montmorin et d'une capacité qu'il n'avait pas, l'écoutait en forme d'oracle, et avec lui alla d'écueil en écueil.

M. Necker nous fut envoyé par le ciel dans sa colère. Convenait-il à un gouvernement catholique de prendre pour ministre dirigeant un homme qui professait une religion ennemie ? Je dis *ministre dirigeant*, car en France, le contrôleur-général, depuis 1774, était le chef réel du pouvoir ; tout reposait en lui, et nous n'en avons eu que trop la preuve. M. Necker avait de l'intelligence, mais un travail difficile, des vues étroites, bourgillonnées, des manières de copiste de grand seigneur : or, être grand seigneur fut sa marote constante ; désolé de ne point l'être de naissance, il aspirait à le devenir de fait. Les idées les plus étranges roulèrent dans sa tête : il rêva un duché-pairie, le cordon bleu, une charge supérieure dans la maison du roi, l'impossible enfin ; et pourtant il se cramponna à ces folies, et eut beaucoup de peine à les abandonner, lorsqu'il fut contraint à en reconnaître le néant.

Il voua une haine active à la noblesse en général, et en particulier à tout gentilhomme qui ne s'humilia pas devant lui ; ce n'étaient point des amis qu'il lui fallait, mais des serviteurs, des esclaves : à ce prix, il consentait à vous recevoir dans son intimité ; là, on rencontrait d'abord, dieu le père, M. Necker, la déesse femme, et enfin la déesse fille, madame et mademoiselle Necker, depuis baronne de Staël. Il fallait aller d'apothéose en apothéose, d'encensement en encensement, admirer toujours tout : que dis-je? l'admiration était trop peu de chose : on exigeait de l'enthousiasme, du fanatisme et une véritable idolâtrie.

Ce culte était un joug pénible dont rien ne pouvait racheter, s'il n'était permanent et imposé ; on ne vous tenait point compte d'une vénération qui n'avait de prix que lorsqu'elle était poussée au ridicule. Les encyclopédistes adoptèrent ce culte : il fut convenu que M. Necker était un grand homme, madame Necker aussi, et aussi sa jeune fille ; on ne publia pas un ouvrage où cette vérité ne

fût démontrée, et chaque jour bon nombre de trompettes s'en allaient répétant les mêmes propos, si bien que le gros du public se laissa prendre à ce piége et que l'apothéose de cette famille passa pour un fait accompli.

Encore, si ce n'eût pas été à la cour une nécessité de subir cette fâcheuse exigence, on en aurait pu rire, s'en divertir et ne pas s'en tourmenter; mais la tyrannie philosophique est la pire de toutes, son exigence n'a pas de bornes, et lorsqu'elle eut adopté ces gens-là, force nous fut de faire comme elle. Je m'y refusai : on m'anathématisa, on m'en fit un grief, tandis qu'on porta aux nues le duc d'Orléans, qui s'était mis à ne jurer que par le Genevois, et qu'on félicita Monsieur de ce qu'il rendait justice à ce prodigieux mérite.

Monsieur, néanmoins, était peu sincère dans son hommage, car au fond il pensait comme moi.

Mademoiselle Necker, ainsi que tous les philosophes, en affichant un haut mépris des

distinctions sociales, se garda bien d'épouser un banquier son égal : elle chercha un homme de bonne maison, étranger et ambassadeur de son souverain à la cour de France, le baron de Staël-Holstein : HOLSTEIN, je ne sais pourquoi. Présentée au château, elle eut dès cet instant la prétention d'enfoncer les portes secrètes, et, de prime abord, elle se plaignit de n'être dans l'intimité ni du roi, ni de la reine, ni d'aucun de nous : c'était là un grief plaisant; mais les fantaisies les plus extravagantes ont du succès quand on les appuie bien.

Peu après, nous rencontrâmes partout la nouvelle ambassadrice : on la vit mêlée à toutes les intrigues, à tous les complots; ne pouvant nous séduire, elle nous calomnia : et certes, sans malice ni esprit de vengeance, on peut l'accuser de nous avoir fait beaucoup de mal. Dès lors, on ne cessa de parler d'elle; et quand elle eut perdu son temps auprès de nous à médire, elle s'attacha avec un pareil acharnement à Bonaparte, dont elle se fit l'intraitable ennemie.

En définitive, je ne vois de bien dans les Necker que l'hôpital fondé par eux et qui porte leur nom.

TREIZIÈME SOIRÉE.

Conférence avec M. le duc d'Orléans.

En réponse à la lettre dans laquelle je me plaignais à M. de Calonne de tout ce que des gens très instruits reprochaient à M. le duc d'Orléans, voici ce que me dit cet homme d'État fidèle, ce serviteur éclairé :

« MONSEIGNEUR,

« Il y a long-temps que je suis pas à pas le « *masqué* (sous ce chiffre nous désignions « notre cousin *maçon*) : il a beau changer de « costume, je le devine, n'importe sous quel « déguisement. Si je n'en ai rien dit à Votre

« Altesse Royale, c'est par amour de la paix :
« je ne voulais pas être accusé de semer la
« zizanie entre les divers membres de la fa-
« mille royale; mais puisque vous m'appelez
« sur ce terrain, voici ce que je sais :

« M. le duc d'Orléans vise à la couronne;
« ses favoris, ses grugeurs le bercent de cette
« fantaisie : d'abord, il s'est flatté d'y arriver
« en énervant votre Altesse Royale, en la
« conduisant à la mort par la débauche.
« Aujourd'hui, trompé par la fécondité de
« la reine, et surtout par l'impuissance de
« vous perdre, il va tenter la force ouverte;
« il n'y a pas de chimère qu'on ne puisse lui
« donner pour vérité : il croit que les États-
« Généraux, devenus factieux, lui donneront
« la couronne; il se trompe : les nouveaux
« meneurs ne veulent pas plus de lui que
« des autres Bourbons; ils ne rêvent que la
« république, et tenteront d'y arriver.

« Il n'y a pas un homme marquant en
« France qu'on n'ait cherché à rendre orléa-
« niste : moi comme les autres, tout infirme
« que suis, on a lâché, dans le temps, après

« moi, les limiers ordinaires, les Ducrest, les
« Laclos, les Gentils, et le reste de la tourbe
« amie ou vendue à votre cousin. J'ai répondu
« convenablement : tout le monde fera-t-il de
« de même? je crains bien que non ; car il me
« semble qu'il y a force partisans de ce nou-
« veau Catilina : serait-ce parce qu'on ne
« connaît pas l'homme? dans ce cas, pauvre
« France! qu'elle est à plaindre!...

« Ouvrez les yeux au roi : qu'il voie le
« péril. Il faut chasser du royaume, pour
« vingt ans au moins, Son Altesse Sérénis-
« sime : lui et tous les siens sont également
« dangereux. Je me méfie particulièrement
« de ***, et cela je ne sais pourquoi. Serait-ce
« d'instinct? On le dit honnête homme, je le
« vois déjà hypocrite : que sera-ce lorsque
« l'âge aura mûri l'expérience? Monseigneur,
« ne vous laissez pas aller à trop de man-
« suétude : il y a là-dedans une nuée d'enne-
« mis, etc. »

Je ne partageai pas entièrement la manière
de voir de M. de Calonne : je n'ai pas été
depuis sans m'en repentir. Je réserve pour

le prochain volume des détails qui montreront dans tout son jour ma loyauté confiante en M. le duc d'Orléans et le prix que plus tard j'en ai retiré.

A l'époque dont j'esquisse ici l'histoire, la reine me pria d'avoir une conversation avec notre parent : ce n'était guère facile, toute intimité ayant cessé entre nous ; cependant on se rencontrait encore dans certaines occasions, l'étiquette forçant à des rapports désormais peu agréables.

Dans une circonstance où je ne sais quelle solennité amena chez moi Son Altesse Sérénissime, j'en profitai pour obéir au commandement de Sa Majesté. Prenant mes précautions à l'avance, je m'étais arrangé de manière à ce que j'eusse du temps à moi, et à ce que ni fâcheux, ni indiscret, ni complaisant ne vînt se jeter à travers une conversation que je voulais pousser aussi loin qu'il me conviendrait de le faire.

M. le duc d'Orléans avait déjà soutenu un choc pareil de la part de MONSIEUR, il s'en était retiré pitoyablement; mais MONSIEUR

était un politique habile, un parleur consommé, et moi je n'avais que le désir d'obliger la famille royale..... Je laissai donc M. le duc d'Orléans achever sa harangue obligée, qu'il ne conduisait pas à sa fin sans quelque malencontre, tant il se décontenançait facilement; puis, lorsque déjà il se préparait à prendre congé, peut-être sans attendre que je le renvoyasse, je le saisis, en feignant de rire, par une boutonnière de son habit, et l'amenant, très intrigué de mon action, dans l'embrasure d'une fenêtre toute grande ouverte à cause de la chaleur de la saison :

— Parbleu! mon cousin, lui dis-je, voilà bon nombre de désœuvrés qui se promènent : je tiens à me réhabiliter dans leur esprit, et pour cela il suffira, je crois, de me montrer à eux en bonne intelligence avec Votre Altesse Sérénissime...

Cette plaisanterie troubla le cher parent, il en comprit la portée, et à son tour prenant la parole :

— Si le peuple me traite avec faveur, c'est qu'il croit à mon respect pour le roi et à mon

désir ardent de défendre sa cause sacrée...

Je vis dans ces mots une amphibologie flagrante, et y coupant court : — De qui s'agit-il? demandai-je, et à qui appliquez-vous, s'il vous plaît, ces mots, *cause sacrée?*...

Une rougeur subite monta au visage de mon cousin, il aurait bien voulu ne pas s'expliquer, et il porta autour de lui les yeux avec anxiété, comme pour y chercher un secours; mais nous étions seuls, et il fut forcé de me répondre. Alors, prenant son parti :

— Eh! monseigneur, toutes deux ne méritent-elles pas cette épithète?

— Toutes deux!... dis-je; et pourquoi, monsieur, séparer le roi de la nation?... La nation, le roi, n'est-ce pas la même chose?... Il n'y a qu'un roi, qu'un peuple, et tout cela est uni ensemble, de manière à ne faire qu'un et à ne pouvoir être séparé : vouloir le tenter, c'est se montrer peu ami de la famille royale...

— Son Altesse Royale me reprocherait-elle d'avoir la sotte prétention de tirer sur moi-

même? car enfin, moi aussi je suis un Bourbon.

— Oui, monsieur, vous l'êtes! repartis-je vivement. Pourquoi semblez-vous parfois ou l'oublier ou vous en soucier si peu? Il n'est pas que vous ne sachiez à fond les griefs qu'on vous impute : les méritez-vous? non, sans doute. Eh bien! à votre place, je ne serais tranquille qu'après ma justification solennellement établie.

— Il est certain qu'on m'a calomnié et qu'on me calomnie encore : c'est un système de dénigrement employé contre moi dès ma jeunesse. On veut me perdre dans l'esprit du roi, et l'on y parviendra.

— Eh bien! repartis-je vivement, vous êtes dans l'erreur : le roi ne vous hait pas, non plus que nous.

— Ah! monseigneur!... et pourtant, vois-je chez moi les officiers de Votre Altesse Royale et puis-je à ma fantaisie aller passer ma soirée chez madame de Polignac?

— Je suis charmé, monsieur, répondis-je,

de cette observation ; je vais y répliquer d'une façon victorieuse : mes fidèles évitent de vous rendre leurs devoirs, non à cause de Votre Altesse Sérénissime, mais en raison des personnes qui vous entourent : la plupart, je suis fâché de vous le dire, jouissent de peu de considération, et on craindrait, en les rencontrant là, d'en être salué ailleurs.....

Ici le feu intérieur remonta sur les joues bourgeonnées du prince, il fit un mouvement de surprise ; je feignis de ne pas le voir, et poursuivis :

— Quant aux Polignacs, est-il possible que des personnes indignement traitées dans des pamphlets sortis de chez vous gardent assez de mesure et de sang-froid pour désirer de vivre en intimité avec celui que, à tort du reste, l'on accuse de solder ces infamies?...

Je m'attendais ici à une nouvelle explosion, je l'aurais excusée, elle m'eût paru légitime ; je fus trompé dans mon attente. Le duc se maintint impassible : cela me fit mal.

— La reine sent péniblement l'odieux de

ces inculpations que vos amis colportent et propagent : le fait est patent. Ne trouvez donc pas mauvaise la conduite que l'on tient à votre égard.

— Eh ! monseigneur, dit enfin le duc, qui, selon moi, m'avait trop long-temps laissé parler, s'il ne s'agit que de récriminer, je suis en fonds : que ne dit-on contre moi au château? de quelles couleurs ne m'enlumine-t-on pas là? Je vous le demande, j'ose adresser un appel à votre franchise bien connue.

— Et elle ne vous fera pas faute, repartis-je : on ne vous épargne pas ; mais, faites-y bien attention, c'est un rendu pour un prêté.

— On est injuste envers moi ; je l'atteste, je suis rempli de respect et de dévoûment pour la famille royale, pour vous, monseigneur, en particulier, et ce en raison de l'honneur que vous daignez me faire (le mariage arrêté entre mon fils d'Angoulême et Mademoiselle, fille de M. le duc d'Orléans).

— Eh bien ! dis-je, si cela est, pourquoi se refuser à en donner la preuve? Chassez du

Palais-Royal cette tourbe qui vous compromet, les Mirabeau, les Sainte-Hurugues, les Lameth, et au-dessous d'eux, les Robespierre, Pétion, Danton, Marat, Brissot, Louvet, et tous ces hurleurs, clabaudeurs, ameuteurs qui souillent quiconque les fréquente. Abandonnez une minorité factieuse, et franchement rangez-vous où vous devez être, du côté du roi.

— Je ne demande pas mieux....., et il hésita... — Mais qui me répondra que l'on ne cherche pas à me nuire en me séparant de mes amis?...

Le regard que je lui lançai à ce propos confondit le duc : il baissa les yeux.

— Je suis bien malheureux!... dit-il.

— Malheureux!... je le souhaite : ce serait heureux pour vous!...

Il ne me demanda pas l'explication de ces mots, il ne les comprenait que trop bien. Je poursuivis :

— Monsieur, il faut une explication positive, prompte, sans équivoque

— Je suis tout au roi, mais je ne peux perdre l'avantage de ma position...

— Adieu donc, M. le duc d'Orléans..... dis-je.

Je m'éloignai, il me salua et sortit. Je ne me rappelle pas lui avoir parlé depuis ce moment. Je rendis compte de tout cela à la reine et au baron de Breteuil : nous vîmes qu'il était impossible de rien espérer de lui, que toute réconciliation de ce côté serait une tromperie : on parla d'agir avec vigueur. Mais bientôt les événemens marchèrent avec tant de rapidité que nous ne fûmes plus maîtres de les diriger.

QUATORZIÈME SOIRÉE.

Une séance royale.

Les factieux du tiers-état se maintenaient dans leur pleine révolte. Ils voulaient absolument la vérification en commun. Le clergé, la noblesse, résistaient encore; la querelle s'envenimait. Pendant ce temps, à Paris, grandissait dans l'ombre un pouvoir usurpateur qui tendait peu à peu à s'emparer de toute l'autorité, celui des électeurs. Nous ne soupçonnions pas quels coups de foudre sortiraient de cette masse bourgeoise dont on avait, à Versailles, la faiblesse de se moquer et de se

divertir aux dépens des noms presque tous bizarres de ces messieurs, que l'on opposait à ceux de la haute noblesse.

Il n'entrait dans l'esprit d'aucun de nous que le péril fût réel et surtout prochain; aussi accueillait-on avec défiance et incrédulité tout ce qu'on nous racontait de sinistre et de menaçant. Ceux qui jugent aujourd'hui après la catastrophe se placent sous un faux point de vue. Il faudrait, pour nous excuser, se figurer placé dans la société intime de la reine, contempler, d'un côté, une monarchie de quatorze siècles d'existence, un gouvernement établi, l'habitude du commandement ici, et là celle de l'obéissance; joignez-y une administration soumise, une armée qu'on croyait dévouée, des places fortes, des arsenaux, des flottes aux mains de l'autorité, l'ignorance des dangers, la confiance de situation; et de l'autre côté, une poignée de conspirateurs sans fortune, sans réputation, sans consistance, des avocats, des médecins, un prince du sang, quelques nobles dégénérés, ramas hétérogène, union indigeste, et à laquelle rien de solide,

de puissant, d'énergique, ne pouvait être attribué.

Telles étaient les positions respectives; était-il possible que nous, investis de la première, pussions appréhender l'attaque de ceux de la seconde, lorsque surtout nous avions la certitude du bon appui que nous prêterait le Parlement? Non, sans doute, il ne nous était pas donné de deviner l'absurde, de ne voir en nous que nullité, et en eux que puissance; nous crûmes toujours qu'il suffirait d'un souffle pour tout anéantir, et jusques au jour de la prise de la Bastille, cette erreur dura; elle nous perdit, et la France avec nous.

La querelle, ai-je dit, se perpétuait entre les ordres. Un malheur particulier frappait la famille royale. Le roi perdait monsieur le dauphin. On se flatta qu'une telle infortune inspirerait de la pitié, il n'en fut rien; on se montra peu touché de cette mort funeste, et la cabale continua avec son audace ordinaire à conspirer.

Nous arrachâmes le roi à Versailles. On le

conduisit à Marly, où nous respirâmes, parce que nous étions entre nous : là on appela les vrais amis de la couronne, ceux sur qui on pouvait compter. Le premier qui répondit à l'appel fut le maréchal de Broglie, vieillard intrépide au cœur chaud, à la tête froide, qui détestait les avocats, les parleurs et toute la sequelle encyclopédiste. Il déroula ses plans : nous ne doutâmes pas que le succès ne les couronnât.

Cependant le baron de Breteuil travaillait de son côté : il voulait comprimer le mauvais vouloir du tiers, et il lut au roi, la reine présente, un projet qui fut approuvé : c'était celui du lit de justice, qui eut lieu le 23 juin et qu'on connait sous la qualification déguisée de *séance royale*. Certes, nous étions tellement en dehors des idées du moment, que nous eûmes de la peine à admettre l'immensité des concessions faites par le roi ; il ne put entrer dans notre pensée que les États-Généraux ne s'en contentassent pas : nous les voyions déjà tombant à genoux devant la bonté paternelle du monarque, et comme

marque de gratitude dégageant les finances de leur embarras momentané.

L'œuvre du baron de Breteuil méditée et approuvée, il fut convenu que le roi la déclarerait comme étant le propre fruit de son travail, afin que les autres ministres et surtout le Genevois ne s'en formalisassent point. On connaissait la superbe pointilleuse de son amour-propre et de son orgueil; le roi, en conséquence, prit la peine de transcrire de sa propre main le détail des concessions qu'il faisait à la nation. C'était une forme nouvelle de gouvernement, un abandon des anciennes lois du royaume; mais enfin comme la chose avait lieu au nom du souverain, le principe de la plénitude de sa puissance était sauvé.

Il me revint qu'à mesure que mon frère lisait ce projet au conseil assemblé, M. Necker tour à tour pâlissait, rougissait, se mordait les lèvres et se montrait tellement hors de lui, qu'il ne lui restait pas assez de présence d'esprit pour dissimuler son dépit et son inquiétude. Il voyait bien qu'on le jouait, mais ce n'était pas là l'objet principal de son mé-

contentement; un motif plus indigne le causait : c'était que, par cette sorte de charte de réformation, le roi nécessairement se rendait plus populaire que son ministre.

M. Necker, ne sachant ce qu'il faisait, osa critiquer, voulut éluder, demander des éclaircissemens, enfin en fit tant que sa colère et son embarras éclatèrent dans leur honteuse nudité : on le laissa dire, et le conseil, par acclamation, remercia Sa Majesté de la grandeur du sacrifice.

Un profond secret fut ordonné; aucun ne l'enfreignit : le Genevois pas plus que les autres, car il en avait besoin pour bien conduire le coup de théâtre qu'il préparait. Plusieurs de mes amis voulaient que je ne suivisse pas le roi à la séance annoncée, s'appuyant sur ce que par mon absence je protesterais contre un pareil abandon des droits royaux. Je répondis que, bien loin de blâmer Sa Majesté, j'admirais tout ce que lui imposait l'amour qu'il portait à son peuple; d'ailleurs, ajoutais-je, on me menace tant, que je veux prouver aux assassins mon mépris. La reine,

à laquelle on donna le même conseil, répondit : *Je suivrai le roi, dût-on me mettre en pièces!...*

Enfin ce grand jour arriva; ce jour dont on espérait tant et dont les résultats furent vains. Le ciel, en forme de présage, était couvert de nuées épaisses; la pluie tarda peu à tomber : une foule nombreuse n'en occupait pas moins tout l'espace que le cortége devait parcourir. On avait pris contre elle, et par prudence, de hautes mesures en dehors de la volonté du roi : la maison militaire, qui n'était pas de service, demeura consignée, prête à monter à cheval en cas de besoin. Les Suisses, les Gardes-Françaises avaient aussi leur marche tracée; enfin, des nobles zélés firent dès ce moment, dans l'intérieur du château, une sorte de service bénévole.

La foule, à notre passage, se montra froide et silencieuse; on ne m'adressa, néanmoins, aucun outrage personnel, mais je souffrais de ne pas voir dans le cortége M. Necker : ce malheureux osa en cette circonstance solennelle se séparer de son roi et refuser de l'ac

compagner. Sa persistance dans cette conduite nous plongea dans la consternation : on craignit que le peuple, irrité de son absence, ne s'en prît à nos fidèles serviteurs, et plus encore que ceci ne fût pris comme une opposition tacite à ce que faisait le roi. Hélas! nos pressentimens ne se réalisèrent que trop, et le manége de cet ingrat parvenu frappa d'un coup mortel la générosité du roi mon frère.

Nous éprouvâmes encore une autre surprise : le duc d'Orléans, au lieu de suivre Sa Majesté, s'en alla directement aux Menus (lieu où se tenaient les États-Généraux), prendre place avec les autres députés : ceci lui valut des applaudissemens sans fin, qui enflèrent son audace et lui dictèrent la règle qu'il aurait désormais à tenir. Son fils, le duc de Chartres, fit ce que lui aurait dû faire : il entra dans le cabinet du roi, qui lui demanda où était son père.

— Je le croyais ici... répondit-il en balbutiant.

M. de Cossé, qui se trouvait auprès de

nous, prenant la parole, dit avec un sang-froid malicieux pour lequel je l'aurais embrassé :

— Je viens de rencontrer, se dirigeant vers l'assemblée, Monseigneur le duc d'Orléans en la compagnie de M. de Saint-Hurugues et du révérend père capucin Chabot...

Cette plaisanterie excita une gaîté que put à peine retenir la présence du roi : une liaison avec ces messieurs et le premier prince du sang était si ridicule, tellement folle, qu'il fallait s'en moquer ou en rougir. Le duc de Chartres, qui ne manquait pas d'esprit, prit ce dernier parti : il me fit pitié, non que je visse avec plaisir la fausse route dans laquelle il s'engageait; mais pouvait-il faire autrement, entraîné par l'exemple et la volonté de son père? Il a depuis bien réparé ses erreurs, et je me plairai à rendre témoignage de ses nobles sentimens, lorsque j'arriverai à cette partie de mon récit *.

* Il paraît que cette partie des Souvenirs de Son Altesse Royale date de 1804 ou 1805.

Nous trouvâmes en arrivant le tiers-état en mauvaise disposition et en redoublement d'humeur hostile envers la cour, par un malentendu cruel dont, certes, aucun de nous n'était coupable et dont on nous chargea tous en masse, par fidélité pour ce principe injuste qui veut qu'on charge toujours le maître des sottises de ses laquais : une porte fermée, et ouverte trop tard, avait laissé les députés de cet ordre exposés à la pluie pendant quelques minutes; on répara cet oubli, ce tort, cette faute, ce crime enfin, puisqu'on le veut, aussitôt qu'on le put; et néanmoins, les cœurs aigris se maintinrent dans leur bouderie : l'amour-propre blessé ne pardonne jamais.

On nous reçut avec un morne silence; l'appel aux applaudissemens unanimes, provoqués par des gentilshommes royalistes, fut étouffé par des *Paix là!* outrageans. On se calma enfin; mais des murmures, des chuchottemens, laissèrent connaître combien tous étaient enhardis dans leur résistance par la non présence du Genevois.

Le Roi se leva pour parler... et, contre

l'antique usage suivi depuis des siècles, le tiers-ordre ne se mit pas à genoux : j'en fus indigné ; c'était de ma part une faiblesse : je l'excuse par la haute vénération que je portais à la royauté. Mon cœur de sujet et de frère ne pouvait voir tranquillement cette insulte nouvelle faite à la majesté du trône. Un sourire sardonique contracta les lèvres du duc d'Orléans.

Je ne rapporterai pas le discours du roi ; on peut le lire dans tous les ouvrages du temps : les concessions qui en furent le résumé, accordaient à la nation tous les avantages dont elle pouvait souhaiter la jouissance :

« Aucun impôt désormais ne serait pro-
« longé ou levé sans le consentement de la
« nation ;

« Ceux existans ou à créer devaient être
« consentis de nouveau à chaque réunion des
« États-Généraux ;

« Le roi, en cas de guerre ou de danger
« national, se réservait de pouvoir créer jus-
« qu'à cent millions d'emprunt ;

« Le roi s'engageait à obtenir des deux « premiers ordres leur renonciation à tout « privilége pécuniaire ;

« Abolition des lettres de cachet ;

« Respect à toute propriété ;

« L'exemption des charges personnelles, « changées en contributions pécuniaires au « profit de l'État ;

« Liberté de la presse ;

« Établissement, dans tout le royaume, des « états provinciaux, dont deux dixièmes des « membres seraient pris dans le clergé, trois « dans la noblesse et cinq dans le tiers ;

« Entrée du domaine de la couronne dans « la solution de l'État ;

« Abolition des douanes intérieures ;

« La gabelle améliorée ;

« Les aides et les fermes soumises à la « surveillance des États-Généraux ;

« L'admission, sans distinction de rang, à « tous emplois, charges, etc. ;

« Réforme entière dans la justice, dans les « lois, dans la magistrature;

« Abolition entière et perpétuelle de la « corvée, du droit de main-morte;

« Réforme dans la milice;

« Révision de l'ordonnance des chasses. »

Un article portait expressément :

« *Le roi veut que les lois qu'il aura fait* « *promulguer pendant la tenue, d'après l'avis* « *ou suivant le vœu des États-Généraux,* « *n'éprouvent, pour leur enregistrement ou* « *leur exécution, aucun retardement ou obs-* « *tacle.* »

C'était imposer silence aux Parlemens déjà menacés dans le fait même de leur insistance comme corps politique.

A mesure que l'on avançait dans la lecture de ces concessions inespérées, j'examinais attentivement l'assemblée, espérant la voir se lever par enthousiasme et exprimer au roi son bonheur, au moyen de ses acclamations fanatiques; je fus étrangement trompé : on se tut ou on osa murmurer... Des murmures!...

et le roi immolait sa grandeur et les priviléges de son clergé et de sa noblesse!..... Je fus frappé de consternation, et pour la première fois, mon regard inquiet et méditatif osa interroger l'avenir.

Le roi finit en ordonnant aux trois ordres de se séparer et de se rendre chacun dans sa chambre respective, où il serait libre de délibérer. Le cardinal de la Rochefoucauld, à la tête du clergé, moins quelques curés rebelles, donna le signal de l'obéissance. Le premier ordre gagna ses bureaux. Le duc de Luxembourg et l'ordre de la noblesse se rendirent dans le leur; mais le tiers, pour qui on venait de faire construire une très jolie salle, chose à laquelle on aurait dû penser il y a bien long-temps, demeura immobile à la place qui n'était plus la sienne et dont il s'emparait par usurpation.

En accompagnant le roi, j'étais tout occupé de ce qui allait s'en suivre; j'aurais voulu pouvoir demeurer en arrière. Il y avait là le chevalier de Parny, mon premier page, à qui je dis en passant de rester là et de tarder peu

à me donner la nouvelle sûre de la détermination que prendraient ces messieurs. Le cortége était à trente pas en dehors des Menus, lorsque Parny accourut : — Monseigneur, dit-il, ces... restent...

— Tais-toi, malheureux!... m'écriai-je; veux-tu faire manquer de respect au Roi?...

Le roi, se tournant de mon côté :

— Qu'est-ce?... demanda-t-il.

— Sire, ce sont ces messieurs, qui se trouvent si bien dans la grande salle, qu'il ne leur convient pas d'en sortir.

— C'est impossible, dit Monsieur.

— C'est vrai, repartis-je.

— Dans ce cas, dit le roi, puisque le lieu plaît tant à ces messieurs..... qu'on les y laisse.....

On obéit au roi, et la couronne demeura avec eux.

Nul n'avait prévu cet excès d'insolence : le propos de Monsieur le prouve; cependant, dès qu'il fut connu, chacun s'attendit à un

déploiement de forces tout naturel ; car c'était là le cas de monter à cheval : le roi n'y songea pas ; il avait hâte de rentrer et de changer de linge. Il en prit à son aise ; on ne put le voir ; il ne dicta aucun ordre : on s'arrêta donc après la menace. Ce fut alors que cet excellent de Dreux-Brézé, entraîné par un zèle digne d'éloge, et véritablement le seul qui, ce jour-là, ait fait son devoir, prit sur lui de s'avancer au milieu de la salle, et, s'adressant aux députés, leur rappela les récens et très exprès commandemens du roi.

Nul n'ignore la réplique audacieuse et arrogamment criminelle qui lui fut faite : je ne me sens pas la force de la transcrire, car elle ne fut pas punie, mon frère ayant, de fait, abdiqué dès ce moment. Quoi qu'il en soit, le tiers se maintint en permanence et continua à se qualifier d'Assemblée nationale, c'est-à-dire, qu'elle seule représentait la nation.

Au château, on ne savait plus où l'on en était, ce qu'il y avait à faire, de quel côté tourner. Dès le matin, on avait décidé qu'en

cas de résistance on se ferait obéir; puis, lorsque le roi se fût laissé manquer, quand on vit tant de conseils, de résolutions, de mesures inutiles, on n'osait ni parler ni se regarder. Tout à coup, un bruit se fait entendre; il grossit, il roule sous les voûtes dont les échos augmentent son éclat : qu'est-ce?... et on se trouble...

C'était l'ordre de la noblesse qui désirait me voir et me remercier de ma sympathie pour lui; ce fut un beau moment pour moi, le plus beau de ma vie, la dernière joie que j'ai goûtée sans amertume. Son président, M. le duc de Luxembourg, porta la parole : j'y répondis avec effusion; j'étais enchanté. On jura de défendre jusqu'à la mort les droits de la royauté, on me conjura de me conserver chef de la noblesse : j'étais enivré.

Quelqu'un alors se rappela que, même après le roi, je n'étais que la seconde tête : MONSIEUR passait avant moi. MONSIEUR, on l'avait oublié; on en eut une sorte de confusion; il fallut réparer cette faute, dont moi-même je fus peiné au dernier point. On se

rendit chez MONSIEUR, qui, blessé d'une distraction pourtant involontaire et prévenu par M. de Clermont-Tonnerre[1], se hâta de sortir de son appartement. On trouva la porte fermée ; on s'en dédommagea en allant chez la reine.

Marie-Antoinette, tenant à la main MADAME ROYALE, notre ange d'aujourd'hui, Son Altesse Royale la duchesse d'Angoulême, et portant M. le dauphin, s'avança au-devant de l'ordre de la noblesse jusqu'au salon de jeu; elle était admirablement parée, belle à ravir. Aimée et enchantée, rien encore ne lui prouvait l'impuissance de sa position : aussi, espérant la victoire avec de tels combattans, elle accueillit les gentilshommes d'une manière charmante, elle les enchanta, les ravit, leur demanda leur concours pour défendre, en cas de besoin, le roi et son fils. Tomber à ses pieds, baiser ses mains, sa robe, jurer, sur les épées tirées, de verser à son service jusqu'à la dernière goutte de sang répondirent à sa prière. Le château retentit des cris de *vive le roi! vive la reine! vive le dauphin!* et mon nom se mêla à

ces noms chers et sacrés. Pourquoi Monsieur n'avait-il pas voulu que le sien complétât cette douce réunion?...

Ah! celui qui, dans ce moment, m'aurait dit qu'un mois après je serais en fuite, hors du royaume, m'aurait semblé un prophète menteur. Quelle instabilité il y a dans les choses humaines!...

QUINZIÈME SOIRÉE.

Fautes sur fautes.

Je tiens d'une personne bien instruite que M. le duc d'Orléans, surpris de ne pas voir M. Necker à la suite du roi, envoya au contrôle M. de Laclos, pour en savoir la raison. Le Genevois répondit que, n'approuvant pas la forme de concession royale, il n'avait pas voulu la sanctionner par sa présence.

— Mais, monsieur, dit le messager, pensez-vous qu'au château on vous pardonne cet acte d'indépendance?...

— Je m'en tourmente peu, car je vais demander mon congé.

— Le royaume est alors perdu!...

— Oh! non; M. de Calonne est prêt à rentrer : il sauvera tout.

— Monseigneur le duc d'Orléans sera désolé : il comptait tant sur vous!...

— Dites à Son Altesse Sérénissime que je ne lui manquerai pas...

Que signifiait ce propos et où en était notre cousin pour que la protection d'un tel homme lui fût si utile? Au reste, M. Necker jouait la comédie; il ne se souciait aucunement de prendre sa retraite; son orgueil avait besoin de voir le roi l'implorer, au lieu d'avoir à en obtenir le pardon pour sa récente escapade.

Au moment donc où il annonçait son départ, la minorité du clergé, celle de la noblesse, la majorité des députés du tiers, une commission prise parmi les électeurs de Paris, forçaient sa porte et le conjuraient de se conserver, sinon pour le roi, du moins pour la pa-

trie; jamais coup de théâtre ne fut mieux exécuté : il fallait voir madame Necker pleurant sur l'infortune de la France, qui allait perdre le grand homme.

Madame l'ambassadrice de Suède, poussant des hauts cris, haranguait jusqu'à ses laquais, pour inculquer à tous la réalité de la divinité de M. Necker; et puis les amis, les compères, la physionomie triste, un crêpe au chapeau, parcourant les rues de Versailles et celles de Paris pour y communiquer la *foudroyante résolution* de M. Necker.

La populace travaillée s'émeut, s'irrite, devient menaçante; les jardins, les cours, la place d'Armes s'emplissent d'une multitude dont on peut prévoir les dispositions; on jette dans ces groupes le nom de la reine et le mien, comme étant ceux des ennemis du grand homme; on nous dévoue aux poignards assassins; on va si loin, que le roi, instruit de ce qui se passe et résistant à mes prières et à celles de ma belle-sœur, nous enjoint de faire bonne mine au charlatan : car, quel autre titre lui donner?...

La reine, toujours soumise, fait appeler M. Necker, daigne entrer avec lui en explication, provoque le récit de ses griefs, l'écoute, *le plaint, le console* d'abord; puis, passant une éponge sur sa conduite de la séance royale, l'engage à la suivre chez le roi : croira-t-on qu'il affecte de la répugnance, qu'il résiste?... il veut se retirer à l'écart, il est malade, le repos lui est nécessaire. La reine insiste : enfin il cède, il s'immole aux intérêts de la nation, à ceux de Sa Majesté, et va avec elle dans le cabinet de Louis XVI.

On s'attendait à ce que l'accueil du roi serait semblable à celui dont la reine n'avait pas craint de flatter le ministre; mais, par je ne sais quel mouvement de bile, le roi, tout à coup, se ressouvenant du méchant tour de M. Necker, le tance vertement, met sous ses yeux le tableau de ses jongleries, de son ingratitude, et cela avec tant de vérité et de véhémence, que voilà la reine étonnée et M. Necker confondu.

Certes, si celui-ci avait eu tant de dégoût pour les affaires, il aurait saisi la balle au

bond et se serait retiré sur-le-champ, en ayant un juste motif dans les coups de boutoirs du roi; mais l'oreille de Martin apparut, pour les moins clairvoyans, sous la peau de lion. Le Génevois, attéré, se prosterne, se fait petit, prie, supplie, et termine par implorer son pardon avec des formes tellement obséquieuses que chacun en demeura stupéfait : il s'en est bien vengé depuis.

J'ignorais tout ceci, j'espérais bonne justice de ce grand coupable, lorsqu'on vint m'apprendre la démarche de la reine et la bourrade du roi : celle-ci, encore, passe; mais le dénoûment m'anéantit. Je croyais qu'en m'ordonnant de pardonner à M. Necker, le roi se serait réservé le soin de le punir : son succès me fit mal, et je désespérai de la suite des choses.

Le bruit du raffermissement de cet homme enchanta le peuple; rien n'égala l'indécence des réjouissances qui eurent lieu à Versailles et à Paris : des fêtes furent improvisées, il y eut bal, festin, illumination; en un mot, tout constatait le passage de la royauté aux

mains de la révolte déguisée, pour peu de jours encore, sous des formes respectueuses.

Mais le mal, si grand en apparence, devait être pire en réalité. Une fois M. Necker raffermi, son amour-propre le porta à combattre de toutes armes l'œuvre du baron de Breteuil : il tira ce secret du roi, et dès lors régit si bien qu'il détermina mon frère à regarder comme non avenue la déclaration des droits, du 23 juin, et surtout en faisant décider la réunion des trois ordres en une seule masse qui se diviserait en bureaux pour faciliter l'expédition du travail.

M. Necker, afin de se conserver cet immense avantage, se hâta d'en faire part à tous ses affidés : bientôt on vit l'archevêque de Bordeaux, deux ou trois autres évêques et cent soixante évêques sortir une autre fois de la salle où délibérait le clergé, pour aller fraterniser avec celle du tiers ; la minorité de la noblesse suivit cette voie ouverte avec tant d'astuce : quarante-quatre gentilshommes, dont j'ai oublié les noms (M. le duc d'Orléans en tête), se séparèrent de leur ordre ; on les

reçut avec des transports fallacieux, on exalta leur patriotisme, et tout bas on les siffla.

Le camus dit dans cette circonstance, en voyant cette défection :

— En vérité, si j'étais noble, je ne me ferais roturier que le plus tard possible...

M. le duc d'Orléans, qui entendit le propos, ne fit qu'en rire : il en essuya bien d'autres...

Le succès obtenu par M. Necker jeta la consternation parmi nous tous. Nous ouvrîmes les yeux et vîmes avec effroi notre isolement : le prestige dont je m'aveuglais, la confiance que je devais avoir dans l'ordre de la noblesse, tout disparut à la fois; je demeurai seul, étonné, craignant pour la famille royale. Je vis madame de Polignac, duchesse depuis 1785, et ses amis : je les trouvai en proie à la même consternation, ne sachant quel parti prendre ni surtout à quoi se résoudre, et néanmoins cédant à un vague mouvement de frayeur.

Dans une décadence pareille, il fallait s'en-

tourer des lumières des politiques consommés, et je mandai le baron de Breteuil chez la duchesse, où je m'étais rendu afin d'y gémir ensemble sur la faiblesse du roi et sur le peu de fonds qu'il fallait faire sur lui.

M. de Breteuil, autant abattu que nous l'étions et croyant voir arriver à chaque heure les factieux pour s'emparer du pouvoir, se montra timide, irrésolu, préoccupé : on eut grand'peine à lui rendre la raison, afin qu'il crût que les meurtriers n'étaient pas encore venus. Son énergie comprimée se remonta, si bien que je vis la minute où, retrouvant tout son courage, il allait nous réciter ces vers fameux du *Cid :*

> Paraissez, Navarrois Mores, et Castillans!
> Et tout ce que l'Espagne a nourri de vaillant.

Nous ne lui en demandions pas tant. Prenant la parole, il déclara que, tant que le roi resterait à Versailles en présence et sous les mains de son ennemi juré M. le duc d'Orléans, et sous l'autorité de la prétendue

Assemblée nationale, tout serait en péril; qu'il était donc urgent de retirer Sa Majesté d'une atmosphère où elle ne savait comment résister aux exigences des factieux; que pour cela, il fallait prendre une résolution extrême, fuir tout à coup à une extrémité du royaume, dans une place forte sur la frontière, et d'où l'on pourrait communiquer avec l'étranger, soit à Metz, Strasbourg ou Lille; que là, le roi, délivré de l'obsession qui pesait sur lui, convoquerait d'autres États-Généraux et s'entendrait bien avec eux à l'avantage de la nation.

Ce conseil passa à l'unanimité des voix. Nous comprîmes la nécessité d'isoler le trône du joug pesant dont on le liait, et la duchesse, transportée, embrassa M. de Breteuil : j'en fis autant; je mis en lui toute ma confiance, et n'ai jamais eu à m'en repentir.

Mais ce n'était pas le tout que d'accéder à cet avis, il fallait y amener le couple royal : il fut arrêté que je l'appellerais chez moi sous le plus léger prétexte, et que lorsqu'il

y serait on commencerait par environner la reine et par obtenir d'elle le retrait de sa confiance pour le Génevois. La chose s'exécuta telle que je la conte, sauf que nous attirâmes d'abord ma belle-sœur.

Elle nous écouta, comprit l'imminence du péril, et s'engagea à tout tenter pour ramener son époux à plus de sagesse.

D'une autre part, tandis que l'on travaillait ainsi dans le véritable intérêt de la royauté, l'abbé de Vermont, qui se crut menacé dans sa vie, et le duc de La Rochefoucauld-Liancourt se mirent à manœuvrer en sens inverse : le premier lutta contre nous auprès de la reine; le second tenta de gagner le roi : il y réussit, et ce fut pour nous un terrible coup de foudre que la nouvelle qui nous parvint inopinément du consentement donné par le roi à la réunion complète des trois ordres.

Voici la lettre fatale que mon frère adressa au cardinal de La Rochefoucauld et au duc de Luxembourg :

« MON COUSIN,

« Uniquement occupé du bonheur de mon « royaume, et désirant par-dessus tout que « l'assemblée des États-Généraux prenne en « considération les objets qui intéressent mon « peuple, j'engage mon fidèle clergé (ma « fidèle noblesse), d'après la déclaration vo- « lontaire du 28 de ce mois, je l'engage à se « réunir sans délai aux deux autres ordres, « pour l'accomplissement de mes vues pater- « nelles. Ceux qui sont liés par leurs pouvoirs « peuvent y aller sans donner leur voix, jus- « qu'à ce qu'ils aient de nouvelles instruc- « tions. Ce sera une marque d'attachement « que le clergé (que la noblesse) me don- « nera.

« Sur ce, mon cousin, je prie Dieu qu'i « vous ait en sa sainte garde.

« *Signé* LOUIS. »

La noblesse, en recevant cette missive, s'en indigna, je dois le dire : elle prétendait se maintenir dans son droit et le soutenir contre tous; les plus hardis me sommèrent, ainsi

que M. le prince de Condé, de nous mettre à leur tête : nous eûmes la douleur d'être forcés de les refuser, la volonté impérieuse du roi ne nous laissait plus la possibilité d'agir selon notre pensée. Le roi, alarmé de cette résistance, tenta de la vaincre, et pour cela adressa un billet pressant au duc de Luxembourg : ce fut un commandement impératif. En y résistant, la noblesse se serait mise en révolte ouverte : ce n'était pas là sa pensée ; elle aima mieux consommer sa destruction que se montrer infidèle : ce fut pour elle et pour nous un moment bien douloureux.

Mais à l'heure où avait lieu cette concession déplorable, nous espérions encore ramener le roi à de meilleurs sentimens. Le plus important de tout ce qu'il y avait à faire était de séparer Sa Majesté de l'influence de l'Assemblée : le maréchal de Broglie approuvait le voyage momentané de la famille royale vers une place forte ; il ne doutait pas que les factieux, une fois isolés, ne se laissassent aller à la conviction de leur impuissance et ne rentrassent soudainement dans le devoir.

J'avoue que, pour ma part, j'étais exaspéré d'une étrange sorte ; je ne pouvais me faire à l'idée que, trahi par un étranger comblé de ses bienfaits, le roi renonçait, par le fait, à ses prérogatives majeures, que déjà l'Assemblée nous traînait tous à la remorque, et cela pour le meilleur avantage du premier prince du sang : il en résulta qu'emporté par la vivacité de mon caractère, je ne me contins pas assez, et, le 8 juillet, ayant rencontré M. Necker à la porte du Conseil, je lui exprimai mon mécontentement en style énergique; lui fit le plongeon, ne me répondit que par de profondes révérences, ce qui me procura le temps de revenir à moi. Je sentis l'école que je venais de faire et je me retirai fâché contre moi-même.

FIN DU TOME PREMIER.

TABLE

DU TOME PREMIER.